

**Comité du label de la statistique publique
Secrétariat du comité du label
Commission « Ménage »**

**Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du
système éducatif**

Génération 2017 (2^{ème} interrogation)

**Dossier de présentation au Comité du label de la statistique
publique**

**Demande de label d'intérêt général et de qualité statistique
sans caractère obligatoire**

Séance du 31 mai 2023



Sommaire

1. Demande de label d'intérêt général et de qualité statistique sans caractère obligatoire.....	4
2. Contexte de l'enquête.....	4
2.1 - Avis d'opportunité du Cnis.....	4
2.2 - Service producteur et service réalisant la collecte : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre ...	4
2.3 - Objectifs détaillés et principaux thèmes abordés.....	5
2.4 - Instances de concertation avec les partenaires sociaux.....	12
2.5 - Autres éléments de la comitologie (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre).....	16
2.6 - Calendrier de l'enquête.....	17
2.7 - Exploitation et diffusion des résultats.....	17
2.8 - Bilan d'exécution de l'enquête précédente et des résultats produits.....	21
2.8.1 Bilan de collecte de l'enquête Génération 2017 à 3 ans.....	21
2.8.2 Résultats produits à partir de l'enquête Génération 2017 à 3 ans.....	23
2.9 - Bilan de la mise en œuvre des recommandations du Comité du label.....	24
3. Méthodologie statistique.....	26
3.1 - Champ, unités enquêtées.....	26
3.2 - Paramètres d'intérêt de l'enquête.....	27
3.3 - Description du sondage.....	29
3.4 - Traitements statistiques.....	31
4. Description du mode de collecte.....	34
4.1 - Protocole de collecte.....	34
4.2 - Sécurisation des données et protection du secret statistique.....	37
4.3 - Lettres-avis définitives, notices ou plaquettes d'informations.....	44
5. Questionnaire.....	51
5.1 - Compte-rendu détaillé des tests.....	51
5.2 – Questionnaire définitif (incluant les modifications résultant des tests).....	57
6. Coût des enquêtes.....	59
Liste des annexes.....	61
A.1- Avis d'opportunité du Cnis.....	61
A.2- Fiche de présentation de l'enquête présentée au Cnis pour examen d'opportunité.....	64
A.3 – Fiche descriptive de l'enquête 2023 auprès de la Génération 2017.....	75
A.4 – Compte-rendu du Comité de concertation du 28 février 2022.....	83

A.5 – Compte-rendu du Comité de concertation du 27 janvier 2023	91
A.6 – Publications récentes	99
A.7 - Cahier des clauses techniques particulières (CCTP).....	101
A.8 – Inscription au registre des traitements de données à caractère personnel du Céreq	102
A.9 – Analyse d’impact (PIA) de l’enquête Génération 2017	110
A.10 – Questionnaire de l’enquête 2020 auprès de la Génération 2017.....	130
A.11 – Bilan méthodologique des traitements réalisés en post-enquête pour le redressement des données de Génération 2017.....	130

Sommaire des Tableaux

Tableau 1. Évolutions du questionnaire par rapport aux enquêtes précédentes	7
Tableau 2. Composition du comité de concertation	13
Tableau 3. Composition du conseil scientifique du Céreq (au 10 octobre 2022)	16
Tableau 4. Calendrier prévisionnel de l’enquête	17
Tableau 5. Classement des individus échantillonnés	22
Tableau 6. Structure de l’échantillon réinterrogé	30
Tableau 7. Détail des actions prévues dans chaque phase de l’échantillon multimode	36
Tableau 8. Dernier état des fiches	53
Tableau 9. Statistiques du nombre d’appels passés par répondant	54
Tableau 10. Durées de passation du questionnaire complet par mode de passation (à partir du 16 mars 2023)	56
Tableau 11. Coût anticipé de l’enquête Génération 2017 à 6 ans	60

Sommaire des Figures

Figure 1. Schéma synthétique du questionnaire.....	10
Figure 2. Mode de collecte du questionnaire d’enquête des répondants dans le champ (%)	23
Figure 3. Logigramme du protocole de l'enquête multimode	35
Figure 4. Vue d'ensemble des risques et mesures associées.....	42
Figure 5. Cartographie des risques	43
Figure 6. Protocole du 1er pilote	52
Figure 7. Nombre d’enquêtes réalisées par internet par jour	54

1. Demande de label d'intérêt général et de qualité statistique sans caractère obligatoire

Le Céreq demande le **label d'intérêt général et de qualité statistique – sans caractère obligatoire** - pour l'enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif 2017, dite Génération 2017 à 6 ans.

Cette demande porte sur la 2^{ème} interrogation auprès de la Génération 2017, qui aura lieu de septembre à décembre 2023.

2. Contexte de l'enquête

2.1 - Avis d'opportunité du Cnis

Cette enquête a reçu l'avis d'opportunité au cours de la réunion du 12 avril 2019 (courrier en date du 14 mai 2019 - N° 88/H030, mis à jour le 12 mai 2020).

L'avis d'opportunité délivré par le CNIS figure en annexe (A.1- Avis d'opportunité du Cnis).

La fiche présentée pour l'avis d'opportunité en annexe 2 (A.2- Fiche de présentation de l'enquête présentée au Cnis pour examen d'opportunité) concernait à la fois la 1^{ère} et la 2^{ème} interrogation de la Génération 2017.

Une fiche descriptive spécifique à la 2^{ème} interrogation de la Génération 2017 est proposée en annexe (A.3 – Fiche descriptive de l'enquête 2023 auprès de la Génération 2017).

Les éléments suivants sont détaillés dans la suite de ce dossier :

- Choix de l'organisme collecteur (voir 2.2 - Service producteur et service réalisant la collecte : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre)
- Détail des extensions géographiques et des extensions thématiques (voir 2.3 - Objectifs détaillés et principaux thèmes abordés)
- Le coût de l'enquête (voir partie 6. Coût des enquêtes)

2.2 - Service producteur et service réalisant la collecte : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

Le Céreq assure la maîtrise d'ouvrage de l'enquête Génération 2017 à 6 ans. Cette maîtrise d'ouvrage lui a été confiée par ses ministères de tutelle (ministères en charge de l'éducation et du travail). Elle s'inscrit dans l'un de ses grands axes d'étude sur les conditions de passage de la formation à l'emploi, selon les types et les niveaux de formation. Cet axe correspond à la mission inscrite au 1° de l'article R313-38 du Code de l'éducation. Elle est rappelée dans le Contrat d'objectifs et de performance 2019-

2022, signé par le Céreq et ses tutelles (téléchargeable ici : <https://www.cereq.fr/le-cereq-organisation/direction-du-cereq>).

Le Céreq réalise également une partie de la maîtrise d'œuvre de l'enquête. En amont de la 1^{ère} interrogation, il constitue la base de sondage (en organisant une collecte de listes d'élèves et en opérant divers traitements sur les fichiers reçus), il définit et met en œuvre le protocole d'échantillonnage. Pour les deux interrogations, le Céreq élabore le questionnaire, suit la collecte effectuée par le prestataire choisi et réalise les traitements post-enquête en vue de la mise à disposition des données Génération.

Le Céreq fait appel à des sous-traitants (choisis selon la procédure officielle des marchés publics) concernant certaines phases de la réalisation de l'enquête :

- La société IPSOS est en charge de développer le questionnaire CATI et le questionnaire CAWI et de réaliser la collecte multimode. Cette entreprise travaille elle-même avec un sous-traitant, Gide, pour le développement du questionnaire. Le CCTP lié à ce marché figure en A.7 - Cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

Nous sommes sur le point d'opérer la notification des marchés pour les tâches suivantes :

- Restructuration, normalisation et validation des adresses postales des individus figurant dans l'échantillon
- Recherche de coordonnées téléphoniques pour ces mêmes individus
- Édition et envoi des lettres-avis.

2.3 - Objectifs détaillés et principaux thèmes abordés

Les enquêtes « Génération » s'intéressent à l'insertion et au cheminement des sortants du système éducatif lors de leurs premières années de vie active. Elles ont pour objectifs principaux de produire des indicateurs d'insertion (taux d'emploi, taux de chômage, taux d'emploi à durée indéterminée, etc.), selon les niveaux de formation, les filières, les spécialités, à destination des acteurs publics et sociaux. Elles proposent ainsi des informations qui contribuent à la compréhension des processus d'insertion et des différenciations des parcours en début de carrière.

L'enquête réalisée en 2020 auprès de la Génération 2017 a permis d'analyser l'insertion des jeunes sortis de formation initiale durant l'année scolaire 2016-2017 sur leurs trois premières années de vie active.

L'enquête 2023 auprès de la Génération 2017 permettra de prolonger la description du parcours professionnel des jeunes, depuis la date de la précédente interrogation en 2020, jusqu'à la date de la nouvelle interrogation à l'automne 2023. Le cœur de l'enquête est constitué d'un calendrier d'activité qui permet de suivre mois par mois la situation des jeunes depuis la précédente interrogation, parmi les quatre situations suivantes : emploi, chômage, inactivité, formation/reprise d'études.

▪ Objectifs et contenu du questionnaire

L'enquête Génération 2017 à 6 ans est la première réinterrogation d'une cohorte menée dans le cadre du nouveau dispositif des enquêtes Génération. Avant la Génération 2017, une cohorte sur deux était réinterrogée à deux reprises, 5 et 7 ans après la sortie des études. A partir de la Génération 2017, toutes les cohortes seront réinterrogées une fois, 6 ans après la fin des études. Un travail a donc dû être effectué pour sélectionner les informations à collecter, à partir des questionnaires des enquêtes précédemment produites 5 ans et 7 ans après la fin des études. Cette réflexion a eu lieu dès la phase de rénovation du dispositif Génération (entre 2015 et 2018) et elle s'est poursuivie en 2021 et 2022, pour prendre en compte le bilan de collecte de l'enquête 2020 auprès de la Génération 2017.

Au cours du processus de rénovation du dispositif, des choix ont été faits visant à définir un « tronc commun » de questionnement constitué des thèmes indispensables à l'analyse des parcours longitudinaux, à reproduire dans chaque 2^{ème} interrogation des prochaines Génération suivies. Il s'est agi à la fois de sélectionner les informations les plus utilisées dans chacune des deux réinterrogations du dispositif antérieur, et de s'ouvrir à des thèmes d'actualité (par exemple : le télétravail).

Au final, l'architecture du questionnaire de l'enquête Génération 2017 à 6 ans s'appuie sur deux piliers (voir Figure 1) : d'une part, la prolongation du calendrier d'activité professionnelle (et le recueil des éventuels diplômes obtenus depuis la fin des études) et d'autre part, le recueil des caractéristiques de l'individu (mode de cohabitation, environnement familial, perspectives professionnelles et sentiment de discrimination).

Le Tableau 1 présente les principales évolutions des modules thématiques du questionnaire de l'unique ré-interrogation (à 6 ans) dans le nouveau dispositif de l'enquête Génération au regard des questionnements proposés dans le dispositif antérieur (interrogations à 5 et 7 ans).

Tableau 1. Évolutions du questionnaire par rapport aux enquêtes précédentes

	THÉMATIQUES MAINTENUES	NOUVELLES THÉMATIQUES	THÉMATIQUES SUPPRIMÉES*
Parcours professionnel	Calendrier d'activité mensuel Description détaillée des emplois suivants : 1 ^{er} emploi depuis la sortie des études, 1 ^{er} EDI depuis la sortie des études, emploi actuel (ou dernier emploi si pas d'emploi à la date d'enquête)		Description des situations de non-emploi Description détaillée des emplois autres que le 1 ^{er} emploi, le 1 ^{er} EDI, l'emploi actuel (ou dernier emploi)
	Module de description de l'emploi	Auto-entrepreneuriat	Motif de recours au CDD
		Diplôme préparé si contrat en alternance	Formation dans l'entreprise
		Télétravail à la date d'enquête	Module cadre encadrant (non systématique)
		Multi-activité à la date d'enquête	Activité professionnelle dans l'entreprise (changement de poste, promotion obtenue hors augmentation salariale)
	Départ de l'entreprise	Motif lié à la crise sanitaire	Motivation du départ de l'entreprise (si démission ou rupture conventionnelle)
	Opinion sur l'emploi	Raisons de non-adéquation formation-emploi (actuel)	Niveau de diplôme nécessaire (pour occuper le poste actuel)
			Souhait de rester dans cet emploi
			Raison de la restriction de la recherche d'un autre emploi dans la région
		Intermédiaires du marché du travail (avec démarches engagées dans la recherche d'emploi)	
Obtention de diplômes ou titre professionnel	Acquisition de nouveaux diplômes, certifications (PHD à 3 et 6 ans) avec description du diplôme le plus élevé		
Caractéristiques de l'individu	Perspectives professionnelles	Réorientation professionnelle (projet, démarches, motivations)	Priorité actuelle
			Jugement sur le parcours professionnel
			Création d'entreprise
			Perspectives dans les 5 ans à venir
	Ressenti de discrimination dans l'emploi actuel (causes, auteurs et formes)	Intégration de la notion de discrimination à l'embauche	
	Calendrier du mode de cohabitation	Situation ajoutée : en colocation	
	Caractéristiques du conjoint et des enfants	Congé de paternité	
Permis de conduire			
	Etat de santé		

▪ Les divers modules du questionnaire Génération 2017 à 6 ans

Voici une présentation détaillée du contenu du questionnaire, selon l'ordre dans lequel les modules sont posés.

MODULE DE RACCORD

Un module dit de « raccord », reprend les déclarations de l'individu sur sa situation professionnelle lors de la précédente enquête et permet de savoir si sa situation a changé. Si la personne est toujours dans la même situation et qu'elle déclare ne pas avoir connu de changements au cours des trois années passées, il ne lui est pas demandé de compléter le calendrier d'activité.

LE PARCOURS PROFESSIONNEL

Le calendrier d'activité et les modules de description des emplois

Le calendrier d'activité mensuel constitue le socle des enquêtes Génération depuis leur création. Il est à la fois la source de l'information longitudinale produite et la cheville ouvrière du recueil d'information sur les différentes situations vécues par la personne enquêtée.

Comme pour l'enquête 2020, première produite en multimode, le calendrier d'activité est enrichi par l'ouverture de pop-ups en cours de saisie, qui facilitent le remplissage et simplifient la suite du déroulé du questionnaire. La suppression de la description détaillée des situations de non-emploi vécues au cours des trois dernières années est entérinée ; seules quelques informations sont recueillies dans les pop-ups liés à ces situations (recherche d'emploi, formation/reprise d'étude, autre situation), pour s'assurer d'un classement correct des individus dans les différentes situations proposées.

Au niveau du détail des informations recueillies dans le calendrier d'activité, quelques évolutions sont à noter pour cette réinterrogation, par rapport à l'enquête 2020. Si, lors de la première interrogation, toutes les séquences d'emplois ont donné lieu à l'ouverture d'un module de description d'emploi, cela n'est plus le cas à la réinterrogation. Afin d'éviter une durée de passation trop importante, il a été décidé de n'ouvrir un module de description de l'emploi que pour les emplois correspondant aux critères suivants : premier emploi depuis la sortie des études, premier EDI (emploi à durée indéterminée : CDI, fonctionnaire, indépendant) depuis la sortie des études, emploi actuel (ou dernier emploi si l'individu n'est pas en emploi à la date d'enquête). Les enquêtés peuvent ainsi être amenés à décrire de manière détaillée trois séquences d'emploi au maximum. Il est à noter que pour l'ensemble des emplois déclarés dans le calendrier d'activité, seront connues les informations suivantes (recueillies dans le pop-up) : date de l'emploi, nom de l'employeur, contrat à l'embauche et/ou à la fin de l'emploi ou à la date de l'enquête. En revanche, les autres informations (salaire, recueil de la profession selon le protocole PCS 2020, recherche de l'entreprise dans Sirene, temps de travail, etc.) ne seront connues que pour les emplois donnant lieu à ouverture du module de description détaillée.

Intermédiaires du marché du travail

Un module sur les intermédiaires du marché du travail (et, plus largement, les démarches réalisées pour rechercher un emploi) a été introduit comme pour l'enquête de 2020. Il a été retravaillé pour l'enquête 2023, en collaboration avec la Dares, afin de l'adapter aux évolutions récentes des dispositifs

d'accompagnement vers l'emploi à destination des jeunes (notamment le CEJ – Contrat d'engagement Jeune, qui remplace la Garantie jeunes).

Acquisition de diplômes en post-initial

Concernant les questions liées à la formation et l'obtention de nouveaux titres ou diplômes, dans un contexte de porosité croissante entre les deux univers, il a été décidé de se concentrer sur l'acquisition de nouveaux titres professionnels ou diplômes en fin de questionnaire, afin d'assurer la mesure d'une éventuelle élévation du niveau de diplôme. En conséquence, les questions autour des formations suivies ont été allégées.

CARACTERISTIQUES DE L'INDIVIDU

Perspectives professionnelles

Le module sur les perspectives professionnelles interroge le jeune sur un éventuel projet de réorientation professionnelle depuis mars 2020 (et, le cas échéant, sur la nature de ce projet et les motivations), ainsi que sur son niveau d'optimisme quant à son avenir professionnel.

Sentiment de discrimination

Le module Discriminations interroge les jeunes sur le ressenti d'éventuelles discriminations au cours du parcours professionnel. Le cas échéant, il est demandé le type de discrimination subie (en raison du nom, de la couleur de peau, etc...), la personne à l'origine de la discrimination, la forme qu'a pris la discrimination.

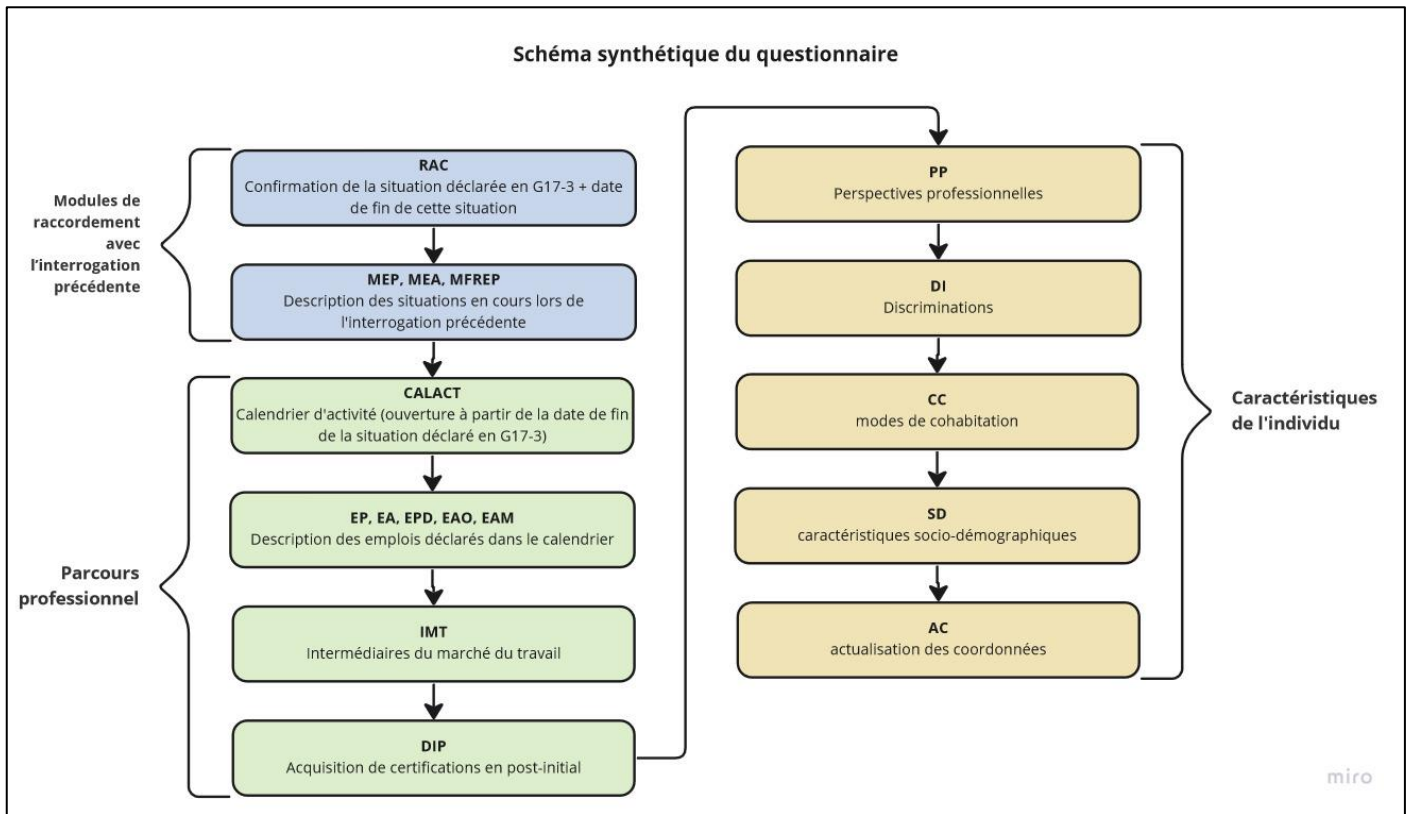
Mode de cohabitation

Un calendrier d'habitation permet de connaître mois par mois la situation des jeunes vis-à-vis du mode d'habitat (chez les parents, seul, en couple ou en colocation).

Informations sociodémographiques

Lors de la première interrogation, le module socio-démographique était centré sur l'origine sociale et culturel à travers des questions sur les parents. Lors de cette seconde interrogation ce module est centré sur l'environnement familial et conjugal du jeune. Pour les individus en couple, des questions sur la situation professionnelle du conjoint, sur son niveau d'étude et son salaire sont posées. Pour les jeunes parents s'ajoutent également des questions sur la date de naissance des enfants et sur le recours ou non au congé paternité. Ces questions ont pour objectif d'étudier l'impact de la parentalité et la situation conjugale des jeunes sur les premières années de leur vie active et de révéler les inégalités genrées.

Figure 1. Schéma synthétique du questionnaire



- **Les points forts du dispositif Génération**

Un cadre d'analyse homogène et cohérent

Contrairement à d'autres enquêtes d'insertion qui visent des publics segmentés (apprentis, lycéens, sortants de grandes écoles ou d'université...), seul le dispositif « Génération » propose un questionnement, une méthodologie et un cadre d'analyse homogène pour tous, quels que soient le parcours scolaire, les diplômes obtenus, les domaines et voies de formation. Il est donc possible de comparer et d'évaluer l'impact de ces différentes caractéristiques sur les variations observées au cours des premières années de vie active : qui accède rapidement à un emploi ? Qui reste durablement au chômage ? À quel type d'emploi accède-t-on ? À quel niveau de rémunération ? Telles sont les questions auxquelles le dispositif permet de répondre. Plus généralement, il met en évidence les phénomènes de concurrence ou de complémentarité entre niveaux, domaines et voies de formation.

Des informations riches et diversifiées

Grâce à un questionnaire détaillé et un échantillon important, les enquêtes permettent, au-delà des caractéristiques du parcours scolaire et des diplômes obtenus, de prendre en compte d'autres critères. Le genre, l'origine sociale, l'origine nationale, le lieu de résidence, les mobilités géographiques, le statut familial, les réseaux sociaux, mais aussi la place et le rôle des dispositifs publics sont autant de dimensions que le dispositif Génération permet d'intégrer pour analyser les différences observées au cours des premières années de vie active.

Un recul temporel nécessaire

Certaines enquêtes d'insertion sont réalisées quelques mois seulement après la sortie du système scolaire. L'option retenue est alors de disposer d'indicateurs qui peuvent être mis rapidement à disposition des décideurs, des familles et des étudiants. Avec le dispositif « Génération », la première interrogation est réalisée trois ans après la sortie du système scolaire. Les résultats des premières enquêtes ont mis en évidence l'importance de ce recul temporel. En effet, il faut attendre plusieurs années pour que la stabilisation professionnelle soit établie pour le plus grand nombre. Enquêter tôt après la sortie de formation donne une photographie faussée des situations par rapport à l'emploi, qui accentue fortement les différences, alors que les enquêtes « Génération » montrent que celles-ci tendent à se réduire avec le temps.

Un suivi longitudinal

Le questionnaire permet aux jeunes débutants de décrire systématiquement, mois par mois, les différentes situations qu'ils ont connues depuis leur sortie du système éducatif. Ce mode d'interrogation permet de construire différents indicateurs comme le taux de chômage ou le taux d'emploi, et d'aborder la qualité de l'emploi (niveau de rémunération, type de contrat). Il permet aussi de construire des typologies de parcours à partir de la description des situations mois par mois. Ces typologies offrent une vision synthétique des premières années sur le marché du travail : trajectoire d'accès rapide à l'emploi, trajectoire d'accès différé à l'emploi, trajectoire de décrochage, etc. L'insertion est une réalité multidimensionnelle qui ne peut se réduire à un ou deux indicateurs.

La même conjoncture pour tous

Les « générations » sont construites en fonction de la date de sortie de formation et non de l'année de naissance. Quel que soit leur niveau de formation, les jeunes arrivent donc dans un contexte de marché du travail plus ou moins favorable, mais identique pour tous. Il est donc plus facile a priori de comparer les trajectoires d'accès à l'emploi. Mais cette conjoncture a-t-elle les mêmes effets pour tous : à qui profitent les embellies ? Qui souffre le plus des retournements ? Quels effets sur les taux de chômage, l'importance des CDD ou de l'intérim, et pour qui ? Telles sont les questions auxquelles le caractère récurrent des enquêtes « Génération » permet de répondre.

Une enquête panéalisée

Le dispositif « Génération », dans sa forme renouvelée, prévoit deux interrogations pour chaque cohorte suivie. La première interrogation, trois ans après la sortie du système éducatif, est principalement tournée vers la caractérisation du processus d'insertion ; la ré-interrogation, à six ans, est plutôt centrée sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours et des mobilités sur moyen terme) ; cette ré-interrogation permettra aussi d'approfondir les premières analyses issues de l'exploitation de la première interrogation.

2.4 - Instances de concertation avec les partenaires sociaux

Le dispositif des enquêtes Génération est doté d'un comité de concertation, qui se réunit une à deux fois par an pour examiner la préparation des enquêtes (le contenu du questionnaire en particulier), le bilan des enquêtes administrées, et les premiers résultats d'exploitation des données.

Ce comité est composé des représentants des principaux partenaires institutionnels du Céreq : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (Dares), Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco), Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (Dgesip), Délégation générale à l'emploi et de la formation professionnelle (Dgéf), Direction Générale de l'administration et de la fonction publique (Dgafp), France Stratégie, Pôle emploi, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Y figurent également des partenaires sociaux (CFDT, CGT, FO, UNSA, etc.), des représentants d'observatoires, d'organismes d'études et de recherche, des associations d'étudiants et de familles, de l'Union Nationale des Missions Locales et des représentants de la Politique de la Ville. Le Tableau 2 liste l'ensemble des organismes membres du comité de concertation, en précisant s'ils sont financeurs de l'enquête. Ce financement peut se faire via les subventions versées par les deux ministères de tutelle du Céreq, ou via conventionnement avec des partenaires d'extension du questionnaire.

Tableau 2. Composition du comité de concertation

Organisme membre du comité de concertation	Financier
CÉREQ	
Céreq, direction	
Céreq Deeva (Département Entrées et Évolutions dans la vie active)	
Céreq, DFC	
2 Centres associés régionaux au Céreq	
Les deux ministères de tutelle	
Ministère en charge de l'éducation nationale /DEPP	Subvention
Ministère en charge de l'éducation nationale /DGESCO	Non
Ministère en charge du travail/DARES	Subvention
Ministère en charge du travail/DGEFP	Non
Autres ministères ou opérateurs	
Ministère en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation/DGESIP	Non
Ministère en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation/SIES	Non
Ministère en charge de l'action et des comptes publics/DGAFP	Extension
Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)	Extension
Pôle emploi	Non
Ministère de la culture	Extension
Ministère de la culture - Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS)	Extension
Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)	Extension
Ministère en charge de l'éducation nationale /ONISEP	Extension
Premier ministre/France stratégie	Non
France Compétences	Non
Ministère en charge de la transition écologique et solidaire/CGDD	Extension
Ministère en charge de la santé/DREES	Non
Conseil d'évaluation de l'École (CEE)	Non
Réseau des Carif-Oref	Non
Premier ministre/Secrétariat général pour l'investissement (SGPI)	non
Union nationale des Missions Locales (UNML)	Non
Observatoires, organismes d'études et de recherche	
Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)	Non
Institut national d'études démographiques (Ined)	Non
Observatoire national de la vie étudiante (OVE)	Non
Réseau des observatoires de l'enseignement supérieur (RESOSUP)	Non
Partenaires sociaux ou associations	
Association Pour l'Emploi des Cadres (APEC)	non
Confédération française démocratique du travail (CFDT)	non
Confédération générale du travail (CGT)	non
Force ouvrière (FO)	non
Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)	non

Fédération des associations générales étudiantes (FAGE)	non
Union nationale des associations familiales (UNAF)	non

Les deux dernières réunions du comité de concertation se sont déroulées les 28 février 2022 et 27 janvier 2023. La prochaine réunion aura lieu en juin 2023.

La réunion du 28 février 2022 a permis de présenter un bilan de l'enquête Génération 2017 à 3 ans et de faire un point d'étape sur les deux enquêtes à venir : la 2^{ème} interrogation de la Génération 2017 (en 2023), et la 1^{ère} interrogation de la Génération 2021 (en 2024). Concernant l'enquête Génération 2017 à 6 ans, les arbitrages réalisés et en cours sur le contenu du questionnaire de cette première ré-interrogation dans le cadre du dispositif rénové ont été présentés. En particulier, la simplification des informations recueillies au niveau du calendrier d'activité professionnelle a été exposée.

Concernant l'enquête Génération 2021, un travail sur le contenu du questionnaire a été annoncé afin de prendre en compte les éléments suivants :

- Le bilan de l'enquête Génération 2017 à 3 ans (et le constat d'une durée de passation plus longue que prévu),
- L'évolution du paysage de la statistique publique, avec l'émergence de dispositifs construits par appariements de données administratives (Inserjeunes par exemple),
- Les orientations stratégiques définies par le Céreq (dans son Contrat d'Objectifs et de Performance ainsi que dans ses orientations de Moyen Terme), en termes d'éclairage des politiques publiques.

Les membres du comité ont été invités à contribuer aux réflexions sur le contenu du questionnaire Génération 2021, dans le cadre d'un groupe de travail devant démarrer en 2022. Le compte-rendu des échanges lors de cette réunion est joint en annexe 3 (A.3 –).

La réunion du 27 janvier 2023 a réuni les membres du comité de concertation souhaitant participer aux réflexions sur le contenu du questionnaire de l'enquête Génération 2021. Un état des lieux des pistes envisagées pour la modification du questionnaire a été présenté, suite aux réunions menées au Céreq (groupe de travail interne et consultation du Conseil scientifique). Le compte-rendu des échanges lors de cette réunion est joint en annexe (

A.5 – Compte-rendu du Comité de concertation du 27 janvier 2023).

En dehors du comité de concertation, et comme évoqué ci-dessus, le conseil scientifique du Céreq (voir Tableau 3) est également régulièrement consulté pour donner son avis sur le contenu des enquêtes Génération. Il a ainsi été consulté en juin 2021 au sujet du questionnaire de l'enquête Génération 2017 à 6 ans, puis en novembre 2022 et janvier 2023 concernant le questionnaire de l'enquête Génération 2021 à 3 ans.

Tableau 3. Composition du conseil scientifique du Céreq (au 10 octobre 2022)

Membre du Conseil scientifique	Organisme
Nicolas Charles	Maître de conférences en sociologie de l'éducation à l'université de Bordeaux
Jean-François Giret	Directeur de l'IREDU, économiste, professeur des universités à l'université de Bourgogne Président du conseil scientifique.
Guillemette de Larquier	Economiste, professeur des universités à l'université de Lille
Anne-Lise Ulmann	Maître de conférences au Cnam
Carole Tuchsirer	Socio-économiste et membre du Lise (Cnam)
Cédric Huguée	Sociologue, chercheur au CNRS
Nathalie Dompnier	Présidente de l'université Lumière Lyon 2
David Margolis	Directeur de recherche en économie au CNRS
Claude Picart	Administrateur hors-classe de l'INSEE
Louis-André Vallet	Directeur de recherche au CNRS
Valérie Gosseaume	Ingénieure d'études, chargée d'études Céreq
Olivier Joseph	Ingénieur d'études, chargé d'études Céreq
Ekatarina Melnik	Ingénieure d'études, chargée d'études Céreq
Michaël Segon	Ingénieur d'études, chargé d'études Céreq

2.5 - Autres éléments de la comitologie (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre)

- Conception de l'enquête

La conception de l'enquête, en termes d'élaboration du questionnaire, est prise en charge par le DEEVA (Département Entrées et Évolutions dans la Vie Active) au Céreq. Ce département est composé d'1 chef, d'1 cheffe adjointe et responsable de l'EIGE, d'1 secrétaire, de 10,5 chargés d'études - chercheurs économistes, sociologues, statisticiens Insee - et de 5,5 chargés d'enquête qui forment une équipe dédiée à la production de l'enquête (l'EIGE, Equipe Ingénierie et Gestion d'Enquête).

Les réflexions sur les évolutions à apporter d'une enquête à l'autre (ajout ou suppression de modules, ajout ou suppression de questions ou de modalités) sont menées de façon collégiale au sein du département, en croisant l'approche technique de l'équipe dédiée à la production, et l'expérience des chargés d'études dans l'exploitation des précédentes enquêtes. Comme mentionné plus haut (2.4), l'ensemble des choix effectués est également soumis à la discussion de façon élargie, notamment lors des séances de comité de concertation et des consultations du conseil scientifique.

Pour le cas particulier des extensions thématiques, une co-construction s'opère avec les commanditaires. Les partenaires sont en effet porteurs d'une problématique qu'ils souhaitent pouvoir étudier, le Deeva les accompagne dans la formalisation de l'écriture du module dédié.

- Pilotage de l'enquête

Au sein du Deeva, l'EIGE assure le pilotage de l'enquête. Cette équipe de 6,5 personnes suit le travail réalisé par le prestataire (Ipsos) chargé du développement et de l'administration du questionnaire. Des réunions hebdomadaires permettent de suivre l'évolution du questionnaire, et l'équipe teste au fil de l'eau les versions disponibles. Les retours sont alors envoyés à Ipsos pour correction.

Par ailleurs, divers « pilotes » (tests en réel du questionnaire) sont organisés. Au cours des pilotes, l'EIGE analyse et répond aux mails reçus par les individus répondant par internet (sur une boîte mail dédiée en cas de problème rencontré) et est présente sur le plateau d'appels téléphoniques pour réaliser des écoutes, former et accompagner les enquêteurs.

Suite au pilote du mois de mars 2023, un bilan complet est actuellement réalisé par l'EIGE et Ipsos afin d'établir la feuille de route en vue du 2nd pilote, notamment en ce qui concerne les modifications du questionnaire à intégrer et le format des exports de données attendus par le Céreq.

2.6 - Calendrier de l'enquête

Tableau 4. Calendrier prévisionnel de l'enquête

Étape	Date
Présentation au Cnis pour avis d'opportunité	12 avril 2019
Lancement de l'appel d'offre pour le développement et l'administration du	30 juin 2022
Réunions de lancement avec le prestataire chargé de la collecte	7-9 novembre
Pilote 1 (1 ^{er} test en réel du questionnaire)	8 - 21 mars 2023
Remise du dossier au Comité du label	17 avril 2023
Passage au comité du label	31 mai 2023
Passage au Comité du secret	9 juin 2023
Pilote 2	Mai 2023
Démarrage de la collecte	4 septembre 2023
Fin de la collecte	20 décembre 2023
Premières publications	2 ^{ème} semestre 2024

2.7 - Exploitation et diffusion des résultats

▪ Cadre général

L'exploitation des résultats nationaux de l'enquête de 2023 auprès de la Génération 2017 sera principalement réalisée par le Céreq et son réseau de centres associés régionaux. Les partenaires d'extension (ANCT) pourront également réaliser des publications sur le champ de leur extension à partir des fichiers de diffusion qui leur seront remis à l'automne 2024.

Les différentes exploitations portent sur les données nationales, incluant les départements d'Outre-Mer.

Les résultats feront l'objet de différentes publications par le Céreq à destination du grand public : un Bref de premiers résultats (automne 2024) sera suivi d'analyses plus approfondies publiées dans les différentes collections du Céreq. Celles-ci se focaliseront sur différentes thématiques : les trajectoires professionnelles des sortants selon le niveau de diplôme atteint en formation initiale mais aussi selon le niveau de diplôme acquis à la suite d'une reprise d'études, le devenir des sortants de formation en

alternance, les suites des effets de la crise Covid tout comme les éventuelles conséquences de la crise ukrainienne sur les parcours professionnels, les inégalités d'insertion et de début de carrière selon les caractéristiques socio-économiques des jeunes (origines sociale, immigrée, genre, quartiers défavorisés, état de santé, etc.), mais également selon les métiers ou secteurs préalablement investis dans la première partie du parcours professionnel. Autres thématiques qui seront plus particulièrement développées à partir de cette ré-interrogation, celles portant sur les conditions d'émancipation du domicile parental, la mise en couple et l'engagement dans la parentalité en lien avec le parcours professionnel.

Les différentes publications prévues prendront place soit dans les collections habituelles du Céreq (Bref, Céreq Etudes, Céreq Echanges, Céreq Essentiels, Working papers) soit sur d'autres supports de publications : collections d'institutions partenaires (participation à l'État de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Insee Références selon les dossiers proposés, collections de l'Injep, etc.), revues scientifiques, ouvrages en coédition ou participation à des chapitres d'ouvrages édités hors du Céreq.

Un groupe d'exploitation sera lancé à l'automne 2024 pour une durée de 18 mois, pour aboutir à des publications dans les collections du Céreq et dans des revues scientifiques à partir du deuxième semestre 2025. Il permettra la mise à disposition des données à toutes les équipes de recherche qui en feront la demande sur la base d'un projet d'exploitation en lien avec les finalités de l'enquête. Ce groupe d'exploitation sera ouvert à la fois aux chargés d'études du Céreq et de ses centres associés, aux chercheurs extérieurs de la communauté scientifique et aux chargés d'études des partenaires institutionnels du Céreq relevant du service de la statistique publique. L'appel à participation sera lancé à l'été 2024. Il aura pour fonction de faciliter et coordonner les premières exploitations thématiques autour de l'enquête, tout en permettant des ultimes remontées qui contribueront à améliorer la qualité des données et de la documentation qui seront mises à disposition de l'ensemble de la communauté scientifique *via* Progedo.

Les fichiers d'exploitation - rendus anonymes- seront également transmis au centre Quetelet et mis à disposition de la communauté scientifique via le portail Quetelet-PROGEDO Diffusion, dans le courant du quatrième trimestre 2025.

Dans le cadre de sa démarche de mise en valeur des données d'enquête qu'il recueille et exploite, le Céreq entend développer les possibilités de data-visualisation à partir de son site internet. Les données recueillies par l'enquête 2023 auprès de la Génération 2017 s'inscriront de façon prioritaire dans cette démarche, dans la continuité du travail initié sur les données de la première interrogation de 2020 de la Génération 2017 dont une première maquette devrait voir le jour d'ici la fin de l'année 2023.

▪ **Programme d'études**

Le programme d'études couvrira les principaux enjeux liés à l'enquête. Il ciblera des sous-populations pour la réalisation d'études sur leur parcours professionnel décrivant les six premières années de vie active :

- les sortants de formation initiale, selon la nature du plus haut diplôme atteint, avec des focales différenciées sur les sortants du supérieur et ceux du secondaire

- parmi les sortants de l'enseignement secondaire, une attention particulière aux sortants de la voie professionnelle et à ceux sortant non diplômés
- les jeunes préparés à un même diplôme par des voies de formations alternatives : alternance versus voie scolaire. Au sein de l'alternance, seront distingués les sortants d'apprentissage des sortants de contrats de professionnalisation
- les jeunes ayant acquis un nouveau diplôme et éventuellement élevé leur niveau d'études dans le cadre d'une reprise d'études
- les jeunes issus de différents sous-groupes sociaux. Ces études mettent et mettront en évidence les spécificités de leur parcours professionnel en éclairant l'impact des inégalités sociales sur la qualité de l'insertion et l'hétérogénéité qu'elles induisent dans la valorisation du diplôme sur le marché du travail. Ces approches concernent le genre, l'origine sociale, l'origine migratoire, les jeunes des quartiers défavorisés
- les disparités territoriales d'insertion (selon le type de région, du département, de la zone d'emploi...) avec une focale sur les jeunes qui résidaient (pendant leur formation initiale, après leur entrée dans la vie active) dans un quartier de la politique de la ville

Certaines thématiques se focaliseront sur les parcours des jeunes, en formation comme sur le marché du travail, avec des problématiques comme :

- Au-delà du diplôme atteint, quelle est l'influence des processus d'orientation et du parcours de formation qui y a conduit ?
- Comment caractériser les trajectoires professionnelles des jeunes de cette Génération, ont-elles évolué par rapport à celles de leurs aînés ?
- Analyse des mobilités professionnelles des jeunes de la Génération sur le marché du travail
- Analyse des mobilités géographiques des jeunes de la Génération sur le marché du travail, et leurs relations avec les mobilités en cours d'études
- Les « nouvelles » formes d'emploi sur lesquelles la rénovation du dispositif a mis l'accent : l'auto-entrepreneuriat, la multi-activité, dispositifs d'accompagnement (garantie jeunes et le contrat engagement jeunes qui lui a succédé, etc.)

Les thématiques étudiant des dimensions extraprofessionnelles du passage à l'âge adulte seront également explorées, dans leur relation avec le parcours professionnel :

- Le moment et les conditions du départ du domicile parental
- La mise en couple et la situation du conjoint au moment de l'enquête
- les conditions d'entrée dans la parentalité, ses conséquences éventuelles en termes d'inflexion de la situation professionnelle d'ego
- Une focale sur le congé de paternité d'ego ou du conjoint d'ego

Finalement, la thématique explorant des éventuelles démarches engagées de réorientation professionnelle s'appuiera sur un module rénové décrivant les perspectives professionnelles de la personne interrogée.

Le programme d'études ciblera également certains apports de la rénovation du questionnaire, sous un angle thématique ou méthodologique, tels que l'implémentation de la nouvelle PCS « 2020 » dans l'enquête Génération.

La rénovation du dispositif devrait également permettre de relancer des études ciblant de façon plus précise le type d'entreprises qui embauchent des jeunes, grâce à la rénovation de la collecte des informations sur les établissements employeurs.

Plus largement, dans le cadre d'une démarche de réflexion globale de la part du Céreq, seront envisagées les possibilités d'appariement des données de l'enquête avec des sources administratives complémentaires, concernant le parcours sur le marché du travail (DSN, fichier historique de Pole Emploi).

Enfin, le programme d'études abordera également différents aspects méthodologiques, liés à l'enquête. En particulier, la question de l'agrégation des données du fait du protocole multimode retenu dans l'enquête donnera lieu à des études méthodologiques, en lien avec les réflexions sur la question menées au sein du service statistique public.

2.8 - Bilan d'exécution de l'enquête précédente et des résultats produits

2.8.1 Bilan de collecte de l'enquête Génération 2017 à 3 ans

▪ Le protocole de l'enquête

L'enquête Génération 2017 à 3 ans a été réalisée en multimode, à partir d'un échantillon de 303 500 individus. Cet échantillon comportait une partie « échantillon Céreq », et une partie répondant aux besoins des partenaires d'extensions.

La collecte initialement prévue au printemps 2020 a été décalée à l'automne 2020, du fait du confinement lié à la crise sanitaire du Covid. Par ailleurs, la collecte a dû être prolongée de près de 3 mois et mobiliser un échantillon de réserve, en raison des difficultés sur le plateau d'enquête (turn-over des enquêteurs et distanciation sociale en lien avec le Covid). L'enquête s'est finalement déroulée entre septembre 2020 et mars 2021, selon un protocole multimode séquentiel et concurrentiel en cinq phases :

- **Phase 1 : Priorité INTERNET** (septembre 2020) : envoi des mails-avis et courriers, appel des enquêtés sans adresse électronique.
- **Phase 2 : Choix INTERNET-TELEPHONE** (octobre 2020) : appel de l'ensemble des non-répondants, y compris ceux ayant démarré leur questionnaire par internet. Possibilité de poursuivre par internet ou par téléphone.
- **Phase 3 : Priorité TELEPHONE** (novembre à mi-décembre 2020) : appel de l'ensemble des non-répondants, y compris ceux ayant démarré leur questionnaire par internet. Incitation à terminer l'enquête par téléphone.
- **Phase 4 : Relance sur internet uniquement** (mi-décembre 2020 au 4 janvier 2021) ; arrêt momentané des appels, relance par mail pour terminer le questionnaire en ligne.
- **Phase 5 : Poursuite des relances auprès des populations à faible taux de réponse, priorité TELEPHONE** (4 janvier au 22 mars 2021) : poursuite des appels pour les strates à faible taux de réponse ; intégration d'un échantillon de réserve.

▪ Le taux de collecte

Le taux de collecte de l'enquête Génération 2017 à 3 ans s'établit à 23%, dont 9% dans le champ et 14% hors champ.

$$\text{taux de collecte} = \frac{\text{Nombre d'enquêtes réalisées (Répondants champ + Hors Champ)}}{\text{Nombre d'individus dans l'échantillon}} = \mathbf{23 \%}$$

Ce taux de collecte est plus bas que d'habitude. Il prend en compte l'échantillon de réserve, constitué de sous-populations plus difficiles à joindre (jeunes peu ou non diplômés, originaires de QPV), et n'ayant pas bénéficié de la même durée d'exploitation que l'échantillon principal.

Par ailleurs, cette enquête a pâti d'un fort taux d'abandon en cours de remplissage (voir Tableau 5). En effet, parmi les 42 171 (25 164 + 17 007) individus s'étant qualifiés dans le champ de l'enquête (champ Céreq), seuls 25 257 (25 164 + 93) individus ont terminé leur questionnaire : 40 % des individus

qualifiés dans le champ Céreq ont donc abandonné le remplissage. Ce taux d'abandon est inédit. Lors des enquêtes Génération précédentes, menées en monomode, ce taux était de 11 %, c'est-à-dire que 89% des individus ayant passé le questionnaire filtre, et appartenant au champ Céreq terminaient leur questionnaire. Avec le passage au multimode, une hausse du taux d'abandon était anticipée mais pas d'une pareille ampleur. Ce taux d'abandon nous a invité à questionner notre protocole, mais il est aussi lié en partie aux difficultés de la collecte, réalisée en pleine crise sanitaire.

Tableau 5. Classement des individus échantillonnés

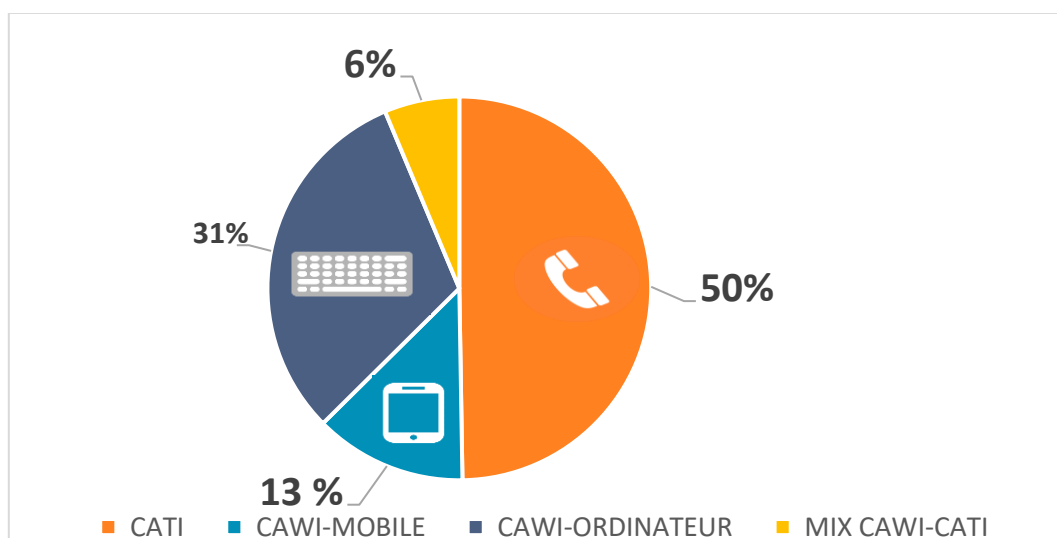
Classement des individus	Effectif	%
Répondants dans le champ (Céreq et /ou Sport)	26 464	9
Champ Céreq	25 164	9
Champ post-initiaux sport	1 207	<1
Inexploitables	93	<1
Hors champ	43 026	14
Répondants hors du champ Céreq	42 158	14
Décès / Incapacité	868	<1
Incomplets	22 098	7
Incomplets champ Céreq	17 007	5
Incomplets champ indéterminé	5 091	2
Non répondants avec contacts	77 115	25
Refus explicite de l'individu	11 076	3
Contact avec l'individu recherché CATI ou CAWI	20 243	7
Contact avec un tiers	45 796	15
Non répondants sans contact	134 870	44
Présence de coordonnées (validité indéterminée)	39 728	13
Coordonnées invalides	43 446	14
Aucune coordonnée	51 696	17
Total	303 573	100

▪ Le mode de remplissage du questionnaire

La moitié des questionnaires ont été remplis exclusivement par téléphone, 44% exclusivement par internet et 6% ont été remplis sur les deux modes (voir Figure 2). Parmi les répondants par internet, la plupart ont utilisé un ordinateur pour le remplissage du questionnaire. Une part non négligeable (environ un répondant par internet sur trois) a été complétée sur mobile : des efforts ont été faits pour adapter le questionnaire à un remplissage sur smartphone. Néanmoins, du fait de la longueur du questionnaire et de la spécificité du calendrier d'activité (dont l'ouverture a généré un fort taux d'abandons sur smartphone), la participation via ce support de collecte reste limitée. Dans le cadre de la préparation de l'enquête Génération 2017 à 6 ans, des efforts sont faits pour atteindre un taux de remplissage sur smartphone plus élevé que lors de la 1^{ère} interrogation.

La possibilité de remplir le questionnaire sur plusieurs modes et supports offre une certaine souplesse permettant de s'adapter aux préférences et contraintes de chacun.

Figure 2. Mode de collecte du questionnaire d'enquête des répondants dans le champ (%)



2.8.2 Résultats produits à partir de l'enquête Génération 2017 à 3 ans

L'enquête de 2020 auprès de la Génération 2017 a permis de produire de nombreux résultats et alimenté les publications du Céreq.

Ces publications ont débuté par des études de premiers résultats pointant l'amélioration des conditions d'insertion des jeunes de cette Génération vis-à-vis de ses aînées, en premier lieu du fait du contexte économique présidant à leur arrivée sur le marché du travail, au moins jusqu'à l'émergence de la crise de la Covid. Les différentes études ont donné lieu à des exploitations centrées sur le devenir des jeunes selon leur niveau de sortie ou passés par une voie de formation par apprentissage. L'impact de la crise Covid sur les parcours des jeunes a donné lieu à des études approfondies, l'enquête permettant de documenter les situations des personnes pendant le premier confinement et les mois qui ont suivi, jusqu'en octobre 2020.

D'autres études se sont focalisées sur les parcours des jeunes. Ces études ont établi que les parcours en formation ont une importance dans le devenir ultérieur des jeunes sur le marché du travail, au-delà du seul plus haut diplôme atteint. Cette influence passe par la construction des cursus dans laquelle les initiatives, individuelles ou collectivement organisées, contribuent à davantage individualiser les parcours que par le passé. Ces initiatives passent entre autres par des mobilités en cours d'études, qu'elles soient temporaires (séjours à l'étranger) ou plus durables (mobilités d'études).

Au-delà de la formation, les transformations des parcours professionnels dans les premières années de vie active sont et ont aussi été étudiées. Elles ont mis en évidence la prégnance plus grande des retours en formation après quelques années passées sur le marché du travail, surtout le fait de jeunes sortis du système éducatif sur un échec scolaire. Cette montée des reprises d'études souligne la porosité croissante en France de la frontière entre système éducatif et système productif. Dans le même esprit, l'apprentissage, voie de formation particulière qui permet de poursuivre sa formation tout en se positionnant déjà dans le marché du travail, a continué à être étudié ; les travaux se sont particulièrement intéressés à son développement dans l'enseignement supérieur et ont souligné son impact différencié sur l'insertion selon le niveau du diplôme de sortie.

Finalement, différentes études ont pointé le rôle des inégalités sociales comme facteur d'hétérogénéité pesant sur la valorisation du diplôme au moment de l'insertion. Par exemple, plusieurs études soulignent la remarquable progression des conditions d'insertion des jeunes femmes ; cependant, une fois remis en contexte leur progression dans la scolarité plus remarquable encore, elles concluent à la persistance d'inégalités sur le marché du travail, se traduisant notamment par des différences d'accès à la catégorie cadres entre jeunes hommes et femmes diplômés de l'enseignement supérieur.

Différentes études méthodologiques ont également été menées, à partir de l'enquête Génération 2017 à 3 ans. En effet, cette enquête a vu la mise en place et la réalisation d'une collecte multimode dans le cadre du nouveau dispositif Génération. Ce passage au multimode constitue une adaptation nécessaire du dispositif, à la fois aux évolutions de comportement et de pratiques des jeunes enquêtés et au cadre plus structurel visant à un contrôle plus strict des coûts de l'enquête. Ces études ont permis de rendre compte de cette première expérience.

L'annexe A.6 – Publications récentes présente la liste des publications issues des différentes exploitations réalisées à partir des données collectées dans l'enquête 2020 auprès de la Génération 2017.

2.9 - Bilan de la mise en œuvre des recommandations du Comité du label

Lors de la précédente édition de l'enquête Génération, le Comité du label a émis plusieurs recommandations à propos du champ de l'enquête, de la méthodologie, du protocole et du questionnaire.

Les recommandations méthodologiques concernent spécifiquement le cas des 1^{ères} interrogations : la recherche d'indicateurs de taux de réponse permettant de prendre en compte la part d'individus hors-champ parmi les non-répondants ; l'utilisation de l'information sur l'obtention du diplôme dans le redressement de la non-réponse. Autre recommandation concernant la prochaine cohorte, l'invitation à faire labelliser l'enquête préalable permettant de constituer la base de pour chaque nouvelle

Génération suivie. La prise en compte de ces trois recommandations sera documentée lors de la demande de label pour l'enquête Génération 2021 à 3 ans.

Au niveau du protocole de collecte, le comité a invité le Céreq à vérifier la teneur et la portée exacte de la loi qui lui a été signalée par le prestataire et qui semblerait interdire le masquage des numéros de téléphone. Cette recommandation a été prise en compte : la loi ne l'interdisait pas en effet, mais le prestataire de l'époque nous avait indiqué que certains utilisateurs pouvaient paramétrer leurs téléphones de manière à refuser les appels masqués, et que l'automate d'appel considèrerait cela comme un « faux numéro ». Le masquage n'avait donc pas été utilisé pour ne pas risquer de classer à tort des numéros de téléphone fonctionnels en faux numéros. Depuis, une nouvelle réglementation de l'Arcep, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023, impose des contraintes supplémentaires aux plateformes d'appels : pour les campagnes d'appels sortants automatisés (en mode prédictif et progressif), les centres d'appels doivent désormais présenter un Numéro Polyvalent Vérifié (NPV). Le comité a aussi appelé à être vigilant sur les moyens de fidélisation et de maintien du contact avec les enquêtés entre les deux interrogations de la Génération 2017. L'objectif est de maintenir un lien avec les répondants de la première interrogation, afin de limiter l'attrition. En effet, les deux interrogations sont dorénavant espacées de trois années (au lieu de deux années dans l'architecture du dispositif avant Génération 2017). C'est pourquoi, plusieurs actions ont été mises en œuvre. A l'issue de la première interrogation, un mail de remerciement a été adressé à chaque répondant. En septembre 2022, un mail a été envoyé pour informer des premières publications à partir de l'enquête Génération 2017. Au début de l'été 2023, juste avant le démarrage de l'enquête 2023 auprès de la Génération 2017, un dernier mail de fidélisation sera transmis aux individus de l'échantillon réinterrogé, avec l'envoi de nouveaux résultats. Nous étudions actuellement l'opportunité d'annoncer le démarrage de l'enquête en septembre, à l'occasion de ce mail.

Au niveau du questionnaire, nous avons pris en compte la recommandation du Comité, consistant à proposer un tutoriel pour aider au remplissage du calendrier d'activité. Un bouton « besoin d'aide » a été introduit, permettant de visualiser une courte vidéo de démonstration, ou bien de saisir une situation dans un menu afin de trouver à quelle situation du calendrier elle correspond (par exemple : en cas de saisie de « chômage partiel », la situation à déclarer renvoyée est « Emploi »).

Le comité a par ailleurs appelé à de la vigilance sur la cohérence et la comparabilité des calendriers collectés par téléphone ou par internet. Ces éléments ont été étudiés dans le cadre du bilan de la collecte et documentés dans un article publié aux journées de la méthodologie Statistique 2022¹. Nous avons conclu à une bonne comparabilité des calendriers (pas d'effet du support de collecte - le smartphone notamment - sur les réponses apportées). Quelques différences selon le mode (internet versus téléphone) ont été observées, liées à des incompréhensions de consignes : elles ont pu être corrigées en post-enquête et n'entravent pas les analyses (par exemple, des personnes ont déclaré leur situation mois par mois au lieu de regrouper les mois dans une même séquence si l'employeur est le même : le regroupement a été fait par le Céreq dans la phase d'apurement).

¹ « Conception et évaluation d'un outil de collecte multimode (internet/téléphone) : Quelles spécificités pour quels résultats ? », Nicolas BOUVET, Gaëlle DABET, Emilie GAUBERT, Manon OLARIA, Ines OUJIA, Zora MAZARI, Mélanie VIGNALE, Emmelie-Louise WIERUP, JMS 2022
(http://www.jms-insee.fr/2022/S29_1_ACTE_VIGNALE_JMS2022.pdf)

3. Méthodologie statistique

3.1 - Champ, unités enquêtées

▪ Définition du champ de la Génération 2017

La Génération 2017 concerne les individus « primo sortants » de formation initiale en 2016-2017 (année scolaire), qu'ils soient diplômés ou non. Dans « primo-sortants » sont inclus les individus ayant interrompu leurs études par le passé pendant une durée comprise entre 1 et 16 mois. Tous les niveaux et domaines de formations sont concernés.

De façon plus précise, les critères d'éligibilité pour être dans le champ retenu, nommé ensuite « champ Céreq », sont les suivants :

- Avoir été inscrit dans un établissement de formation en France métropolitaine ou dans un DROM durant l'année scolaire 2016-2017 ;
- Avoir quitté le système éducatif entre octobre 2016 et décembre 2017 ;
- Ne pas avoir interrompu ses études durant plus de 16 mois avant l'année scolaire 2016-2017 (sauf pour raison de santé) ;
- Ne pas avoir repris ses études au cours des 16 mois qui ont suivi l'entrée sur le marché du travail ;
- Avoir 35 ans ou moins en 2017.

Ces conditions sont cumulatives.

Quelques points particuliers concernent l'application de ces critères :

- Bien qu'il s'agisse de contrats de travail, les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation à visée diplômante et qui interviennent dans la continuité du parcours scolaire initial sont considérés comme relevant de la formation initiale. Une personne repérée comme sortant de formation en 2016-2017 qui poursuit par un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation en 2017-2018 est donc considérée en poursuite d'études, et donc hors champ.
- Une personne sortie d'un établissement de formation en 2016-2017 qui poursuit des cours par correspondance ou des cours du soir en 2017-2018 est considérée comme en poursuite d'études, donc hors champ, si elle n'a pas d'emploi en parallèle. Si elle a un emploi en parallèle, sa situation d'emploi prime.

3.2 - Paramètres d'intérêt de l'enquête

L'enquête Génération 2017 à 6 ans a pour objet principal de caractériser l'insertion professionnelle des jeunes 6 ans après leur sortie d'études, dans une perspective multicritère. Dans cette optique, elle doit permettre :

- De connaître, depuis la précédente interrogation 3 ans après la fin des études, **ses différentes positions sur le marché du travail (mois par mois)**. Quatre types de situations sont distinguées : emploi, chômage, formation ou reprise d'étude, autre situation. Parmi les séquences collectées, celle correspondant au moment de l'interrogation (situation actuelle) revêt une importance particulière ;
- Parmi les séquences d'emploi, d'identifier pour les salariés **le contrat de travail** prévalant à l'embauche et à la fin de l'emploi (ou à la date de l'enquête si l'emploi est toujours en cours), et le moment où s'est opéré l'éventuel changement. Ces informations permettent ainsi de distinguer les personnes employées en CDD (sous ses différentes formes) de celles employées en CDI ou bénéficiant du statut de fonctionnaire, et d'identifier le moment du passage d'un statut d'emploi à l'autre.

Grâce au recueil de ces informations, nous sommes en mesure de prolonger les calendriers professionnels décrits lors de l'enquête de 2020, en allant jusqu'à la 6^{ème} année de vie professionnelle. Ces calendriers permettent, à leur tour, de :

- Calculer les **durées passées** dans les différents états
- Calculer le **nombre de séquences** par état.

Ces deux types de paramètres permettent une première caractérisation des cheminements professionnels des jeunes (par exemple, ils peuvent permettre de distinguer les situations de chômage récurrent des situations de chômage persistant). Ils s'avèrent importants pour compléter l'information sur la seule situation observée en coupe, au moment de l'enquête, six ans après la sortie et permettent de distinguer les rythmes d'insertion, au-delà du mouvement de convergence vers l'emploi qui caractérisent une majorité des trajectoires, particulièrement parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. Le calendrier permet également de :

- Calculer la **durée mise pour atteindre un état donné**. Typiquement, la durée d'accès au premier emploi est un paramètre utilisé (particulièrement parmi les peu diplômés) ; la durée d'accès au premier CDI est également un paramètre largement mobilisé.
- Réaliser une **analyse typologique** des calendriers professionnels, aboutissant à identifier des trajectoires-type intégrant les différentes dimensions. Classiquement, cette analyse a identifié sur les Générations précédentes une trajectoire de référence de stabilisation rapide et durable à l'emploi / en EDI.

L'enchaînement des séquences, la nature des transitions constituent également des indicateurs clés. Parmi les séquences autres que la situation à la date d'enquête, le **premier emploi** représente une séquence-clé des analyses puisqu'il permet de caractériser les conditions initiales d'accès à l'emploi. Différents travaux ont pointé l'ambivalence des CDD, entre opportunité (tremplin vers le CDI) et risque (trappe à précarité).

Cependant, pour les jeunes entrant sur le marché du travail, l'accès à l'emploi, ou non, et la nature du contrat de travail ne suffisent pas à caractériser les conditions d'insertion des différentes sous-populations étudiées. En effet, ces paramètres permettent d'opposer les grands niveaux de diplômes (non diplômés / diplômés du secondaire / diplômés du supérieur) mais ils sont beaucoup moins informatifs concernant des distinctions plus fines, particulièrement à la sortie de l'enseignement supérieur. Ils nécessitent donc d'être complétés par d'autres paramètres d'intérêt :

- La **rémunération perçue**,
- Le **niveau de qualification des emplois**

Ces paramètres permettent de développer des analyses en termes de rendement des diplômes mais également des approches en termes de déclassement (normatif, statistique ou salarial). Cet aspect permet du coup de souligner la place dans l'enquête de l'information sur **l'acquisition de diplôme après** la sortie de formation initiale.

Au-delà de la qualité de l'emploi occupé, l'enquête s'intéresse également à la nature de l'activité exercée et son éventuel lien avec la formation suivie. La **profession occupée** (PCS 2020 pour l'enquête de 2020) constitue donc un autre paramètre d'importance, au-delà du seul niveau de qualification du poste.

Outre ces informations factuelles caractérisant les situations professionnelles des personnes, un apport important de l'enquête est de pouvoir rendre compte et **caractériser le niveau de satisfaction / insatisfaction des personnes par rapport à leur activité de travail** ; sentiment d'être utilisé en dessous ou à son niveau de compétence, sentiment d'être (plutôt) bien ou mal rémunéré, sentiment de se réaliser professionnellement, etc., de pouvoir caractériser son rapport au travail exercé. Dans le même esprit, l'enquête permet de caractériser la dynamique temporelle des parcours, des aspirations et des anticipations des personnes, par des questions sur leurs priorités professionnelles, leurs aspirations à la mobilité (personnes en emploi déclarant rechercher un autre emploi), le sentiment d'insécurité qu'ils sont susceptibles d'exprimer² (« être plutôt inquiet / optimiste pour son avenir professionnel »), le ressenti de discrimination à leur encontre, etc. Ces approches prennent davantage de relief encore dans la mesure où la Génération 2017 est un dispositif panélisté permettant donc de suivre les évolutions professionnelles y compris dans leur dimension subjective à travers ce rapport au travail exprimé.

Enfin, au-delà de la seule caractérisation de la « vie professionnelle » des personnes enquêtées, l'enquête constitue une ressource pour étudier les conditions de vie des jeunes. Ainsi, le **calendrier habitat** pointe les difficultés qu'éprouvent une partie de ces jeunes à accéder à l'autonomie résidentielle, quitter sa famille d'origine pour éventuellement en fonder une nouvelle. Les questions liées au conjoint et aux enfants permettent également d'étudier l'impact de la parentalité et de la mise en couple sur les parcours professionnels des jeunes.

² cf. Séance du 5 novembre 2019 de la Commission Emploi, qualification et revenus du travail du CNIS sur la mesure du sentiment d'insécurité sur le marché du travail)

3.3 - Description du sondage

- **Rappel : méthode d'échantillonnage de la 1^{ère} interrogation de la Génération 2017**

Etape 1 : collecte de fichiers d'élèves et création de la base de sondage

Il n'existe pas de base nationale d'élèves nominative couvrant l'ensemble des sortants du système éducatif une année donnée. Le Céreq constitue donc cette base de sondage pour chaque Génération, à partir de différentes sources et en opérant divers retraitements.

Pour cela, deux principales opérations de collecte ont lieu pour récupérer des listes nominatives d'élèves ou d'étudiants inscrits dans les établissements français. Dans un premier temps, une collecte de fichiers de données nominatifs centralisés au niveau national sur un champ spécifique est réalisée. Les fournisseurs de ces données sont : le ministère en charge de l'Éducation, le ministère en charge de la Culture, le ministère de l'Agriculture, la Direction des Sports sur les diplômés jeunesse et sport, la direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques (DARES), l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT). Dans un second temps, une collecte complémentaire auprès de tous les autres établissements de formation (universités, écoles d'ingénieurs, diplômés d'écoles de la santé et du social, etc.) est réalisée spécifiquement pour le Céreq avec l'aide d'un sous-traitant externe pour le contact des différents établissements.

Une fois cette collecte réalisée, un travail d'appariement de fichiers est effectué pour éliminer les élèves ayant poursuivi leurs études au cours de l'année suivant celle concernant la Génération interrogée. Par exemple, pour la Génération 2017, une comparaison a été effectuée entre les fichiers d'inscrits dans une formation en 2016-2017 et les fichiers d'inscrits dans une formation en 2017-2018. Une base de sondage d'environ 1 130 000 individus présumés sortants de formation initiale en 2016-2017 a ainsi été constituée.

Etape 2 : tirage de l'échantillon

L'enquête Génération est ouverte à des partenariats avec des acteurs intervenant dans le domaine de l'emploi et de la formation, pour répondre à des besoins de connaissance spécifiques. Elle offre notamment la possibilité d'extensions d'échantillons, pour disposer d'un nombre conséquent de répondants sur un champ spécifique (une zone géographique ou un type de formation).

Pour chaque Génération, l'échantillon est construit de manière à obtenir un échantillon de répondants qui soit représentatif de l'ensemble des sortants de formation initiale (pour les besoins du Céreq) mais aussi de satisfaire les demandes en nombre de questionnaires des partenaires d'extensions. Il répond également au besoin d'assurer un nombre suffisant de répondants pour la ré-interrogation à 6 ans, en anticipant la non-réponse et l'attrition.

Pour l'enquête Génération 2017 à 3 ans, l'échantillon a été constitué par tirages indépendants : l'échantillon « Céreq » tronc commun ainsi qu'un échantillon de réserve (pour les besoins du Céreq) et des échantillons d'extensions. Ces échantillons ont été tirés indépendamment par tirage stratifié à probabilité inégale, puis combinés en post-collecte par un partage des poids.

▪ **Echantillon interrogé dans le cadre de l'enquête Génération 2017 à 6 ans**

L'échantillon de l'enquête Génération 2017 à 6 ans est composé de 16 502 individus répondants à première interrogation de la Génération 2017, sélectionnés au sein des deux échantillons suivants : l'échantillon « Céreq » et l'unique extension reconduite. En effet, la majorité des extensions d'échantillon concerne uniquement la première interrogation de la Génération 2017. Seul un partenaire a souhaité financer une extension d'échantillon pour les deux interrogations (l'ANCT, qui a financé une extension sur les jeunes originaires d'un quartier de la politique de la ville).

La structure de l'échantillon réinterrogé, selon le niveau de diplôme à la fin des études, est présentée dans le Tableau 6.

Tableau 6. Structure de l'échantillon réinterrogé

Niveau de diplôme obtenu à la fin des études	Effectifs de l'échantillon
Aucun diplôme	1 438
CAP ou autre diplôme de niveau 3	1 734
Bac professionnelle	2 536
Brevet ou autre diplôme de niveau 4	543
Bac technologique	636
Bac général	689
BTS, DUT ou autre Bac+2	1 750
BAC +2 à 4 Santé Social	538
Licence professionnelle	778
Licence générale	637
Autre Bac +3/4	440
Master	2 435
Autre Bac + 5	440
Ecole de commerce	698
Ecole de d'ingénieur	831
Doctorat	379
TOTAL	16 502

Les coordonnées dont nous disposons sont de bonne qualité, puisqu'elles ont servi lors de la première interrogation. Parmi les 16 502 individus de l'échantillon :

- 97% disposent d'au moins un numéro de téléphone
- 95% disposent d'un mail
- 91 % disposent à la fois d'un mail et d'au moins un numéro de téléphone

De plus, une phase d'actualisation des numéros de téléphone est prévue avant le lancement de l'enquête. Chaque individu disposera d'un à quatre numéros de téléphone dont celui ayant servi à la réalisation de l'enquête de 2020-2021 (le cas échéant).

3.4 - Traitements statistiques

▪ **Traitement de la non-réponse totale**

Seule l'extension ANCT sur les jeunes originaires d'un quartier de la politique de la ville est maintenue pour l'enquête Génération 2017 à 6 ans. Un jeu de poids spécifique a donc été constitué en sélectionnant uniquement les 16 502 répondants à l'enquête à 3 ans au titre des échantillons « Céreq » et « ANCT ». Pour ce faire, l'ensemble des étapes de calcul des poids pour les répondants à l'enquête 2020 auprès de la Génération 2017 a été reproduit pour ces deux échantillons (partage des poids, traitement de la non-réponse et calage sur marge : voir détails en annexe 11, fournie séparément). Ces nouveaux poids serviront de pondération de départ pour le redressement de l'enquête à 2023 auprès de la Génération 2017.

Pour cette nouvelle enquête, la correction de la non-réponse totale sera effectuée par repondération par l'inverse de la probabilité de réponse estimée. L'estimation sera réalisée par la méthode des groupes de réponse homogène suite à une estimation par régression logistique de la probabilité de terminer le questionnaire. Cette étape sera suivie d'un calage sur marges sur les données de la première interrogation.

▪ **Calage sur marges et pondération finale**

Les Repères et références statistiques (RERS) du ministère de l'Éducation nationale publient un tableau donnant une estimation de la répartition par sexe et niveau de diplôme des sortants du système éducatif français. Les poids des individus répondant à l'enquête 2020 auprès de la Génération 2017 ont été calés sur la répartition publiée dans le RERS. Les poids de l'enquête Génération 2017 à 6 ans seront calés sur les principaux agrégats de l'enquête 2020, pour assurer une cohérence des indicateurs entre les deux enquêtes. Pour exemple, les indicateurs ayant servi au calage de l'enquête 2017 auprès de la Génération 2010 sont :

- Région d'habitant en 2013 (regroupées en nouvelles régions)
- Région d'habitat en 2015 (regroupées en nouvelles régions)
- Situation professionnelle en avril 2013
- Situation professionnelle en mars 2015
- Mode de cohabitation à la date d'enquête en 2013
- Mode de cohabitation à la date d'enquête en 2015
- Lieu de naissance (France ou étranger)
- Sexe
- Age en 2010
- Sexe*Plus Haut Diplôme

▪ **Traitement de la non-réponse partielle : les salaires**

Durant le questionnement, pour chaque emploi déclaré par l'individu, un salaire (voire deux : à l'embauche d'une part, et à la fin de la séquence d'emploi ou à la date de l'enquête d'autre part) est demandé. L'information sur le salaire pouvant être jugée intrusive, il est laissé l'opportunité aux individus ne souhaitant pas livrer le montant exact de leur salaire de ne pas répondre ou de donner un intervalle dans lequel il est compris (déclaration de tranches de salaires). Cette information est cependant un des principaux paramètres d'intérêt et objets d'études des enquêtes Génération ; les salaires manquants sont imputés afin d'avoir des données sur chacun des emplois renseignés.

Le traitement de la non-réponse des salaires est envisagé de manière similaire aux enquêtes précédentes : il s'effectue par imputation par la régression linéaire. Les salaires déclarés en début et fin de séquence emploi sont modélisés séparément. Les salaires dont les résidus studentisés de ces modèles sont supérieurs à 3 sont jugés aberrants et mis à blanc. Les informations non renseignées sont alors imputées de manière déterministe par la projection de ce modèle.

Une modélisation similaire est effectuée pour l'imputation des salaires déclarés en tranche, à l'aide des salaires déclarés au sein de l'intervalle de salaire correspondant à la tranche.

Pour exemple, les variables permettant la modélisation des salaires pour la Génération 2017 ont été :

- Sexe
- Âge de l'enquêté
- Niveau de sortie : non diplômé, secondaire, bac+2, bac+3/4, bac+5
- Plus haut diplôme obtenu en 17 positions
- Spécialité de formation : général, industriel ou tertiaire
- Type de contrat de travail : indépendant, fonctionnaire, cdi, cdd, contrats aidés
- Catégorie socio-professionnelle : ouvrier, profession intermédiaire, cadre, employé, autre
- Ancienneté
- Région de l'entreprise : île-de-France, autre région, étranger
- Expérience dans cet emploi
- Origine de l'enquêté : français ou étranger
- Numéro de l'emploi
- Emploi durant les périodes du Covid
- Indicatrice de formation en apprentissage
- Indicatrice de formation en contrat de professionnalisation
- Mode de collecte

▪ **Traitement du biais de mesure entre les différents modes**

Toute collecte réalisée en multimode peut induire l'apparition d'effets dits « de mode ». D'une part, les enquêtés répondants sur internet ou par téléphone sont différents, ce que l'on appelle « l'effet de sélection ». Ceci ne pose pas problème dès lors que les individus répondent de la même manière sur chacun des deux modes. Or, il est désormais connu qu'un même individu peut avoir des comportements de réponse différents en fonction du mode sur lequel il a répondu. C'est ce que l'on appelle « l'effet de mesure ».

Les causes de ces différences sont multiples : en présence d'un enquêteur, un individu se sent plus concerné et se concentre plus pour trouver la réponse la plus adéquate à une question difficile ; il peut aussi être aidé en cas d'incompréhension de la question. Sur Internet, l'enquêté peut se contenter de donner une réponse qu'il juge bonne au lieu de chercher la meilleure réponse qu'il aurait pu donner ; cet effet est dénommé *satisficing*. Par ailleurs, entre les collectes Internet et téléphone, les informations ne sont pas reçues identiquement : dans le cadre de la collecte par téléphone, l'enquêté doit se rappeler de la liste des modalités, alors que dans la passation en auto-administré, l'enquêté lit les modalités qui apparaissent toutes ensemble sur son écran. À partir de cette différence de transmission de l'information, deux effets de mesure opposés ont été définis. Dans une collecte par téléphone, on parle de *recency effect* : l'enquêté donnera davantage une réponse parmi les modalités dont il se souvient, c'est-à-dire une des dernières modalités entendues. À l'inverse, dans le cas de la collecte par Internet, les répondants auraient tendance à choisir une des premières modalités lues. Il s'agit, alors d'un effet de primauté (*primacy effect*). Dans le cas d'un mode de collecte où un enquêteur est présent, l'enquêté peut craindre le jugement de l'enquêteur et donner des réponses socialement plus acceptables à des questions d'opinion ou sensibles. Cet effet est appelé biais de *désirabilité sociale*.

Le biais qu'introduisent les effets de mesure dans les estimations est problématique : les estimations des variables sujettes à un effet de mesure réalisées sur les populations de répondants diffèrent selon le mode de réponse à structure de population égale. La vraie valeur du paramètre n'est sûrement pas égale à l'une des estimations, effectuée sur un seul mode ; l'estimation de ce paramètre sur l'ensemble de la population dépend de la répartition des individus selon le mode de réponse.

Afin d'évaluer ce biais de mesure dans l'enquête Génération 2017 à 3 ans, une quantification de l'effet de mesure³ sur chacune des variables de l'enquête a été réalisée par un matching sur score de propension. Ces résultats ont été présentés lors des journées de la méthodologie statistique (JMS) en mars 2022. Il ressort que peu de variables sont touchées par un effet de mesure. Une partie d'entre elles (les questions avec des échelles « oui beaucoup », « oui plutôt », « plutôt non », « non ») ont été livrées dans les bases de données avec des regroupements permettant de gommer ces effets de mesure. Les résultats de ces travaux nous ont également permis de faire évoluer l'ergonomie de l'outil de collecte. Par exemple, pour les questions à choix multiple, sur internet, les modalités sont désormais affichées une par une, une fois que l'enquêté s'est prononcé (en cochant « oui » ou « non ») sur la modalité précédente.

Pour l'enquête Génération 2017 à 6 ans, un protocole de collecte va être mis en place afin de pouvoir poursuivre nos travaux sur les effets de mode : deux échantillons monomodes (internet, téléphone) seront introduits afin de réitérer le travail de détection des effets de mesure (notamment sur les questions non posées lors de l'interrogation précédente) et de valider les choix ergonomiques sur les questions à choix multiples. Les échantillons monomodes seront tirés de manière aléatoire, en dehors des non diplômés, exclus de ces deux échantillons.

³ Estimation et décomposition de l'effet de mode dans les enquêtes multimodes (internet/téléphone) : Quelles spécificités pour quels résultats ? : Communication au 14ème édition des JMS - Journées de méthodologie statistique de l'Insee Gaëlle Dabet ; Zora Mazari ; Ines Oujia ; JMS - Journées de méthodologie statistique de l'Insee (14ème; 29-31 mars 2022; Paris)

4. Description du mode de collecte

4.1 - Protocole de collecte

- **Une collecte organisée en 3 phases avec 3 sous échantillons**

L'enquête se déroule selon un protocole multimode internet-téléphone, de septembre à décembre 2023. Il est construit autour de trois phases distinctes. Le protocole est à la fois séquentiel et concurrentiel : il privilégie la collecte par internet dans un premier temps ; puis il met l'accent sur la collecte par téléphone tout en laissant la possibilité de répondre par internet ; en fin de collecte les appels cessent alors que la plateforme Cawi reste ouverte.

Le protocole permet le changement de mode de collecte pour un même enquêté : un individu ayant commencé à répondre par internet peut terminer le questionnaire par téléphone, et inversement.

L'échantillon enquêté sera divisé en trois sous-échantillons : un échantillon multimode classique de 13 500 enquêtés (EMIX) et deux échantillons « monomode » internet (EEW) et téléphone (EET) de 1 500 enquêtés chacun. Les dates et le phasage diffèrent pour les trois échantillons (voir Figure 3 et Tableau 7). Afin de ne pas pénaliser le taux de réponse pour les individus des échantillons monomodes, des phases de « rattrapage » sont prévues dans le protocole pour leur proposer le mode alternatif. Les répondants sur le mode alternatif seront considérés comme non répondants pour les travaux méthodologiques sur l'évaluation des effets de mode.

Phase 1 - Internet (EMIX EEW)

La première phase, d'une durée de trois semaines, débute par l'envoi d'un mail avis, d'une lettre-avis papier ou d'un SMS avis destinés à informer du démarrage de l'enquête. Le mail, le SMS comme la lettre incluent un lien personnalisé permettant d'accéder à l'enquête par internet après validation par identifiant et mot de passe et mois et date de naissance.

L'ensemble des individus ne possédant pas d'adresse postale recevra une lettre-avis ou de mail recevra un SMS avis.

Phase 2 et 2' - Téléphone (EMIX EET puis EEW)

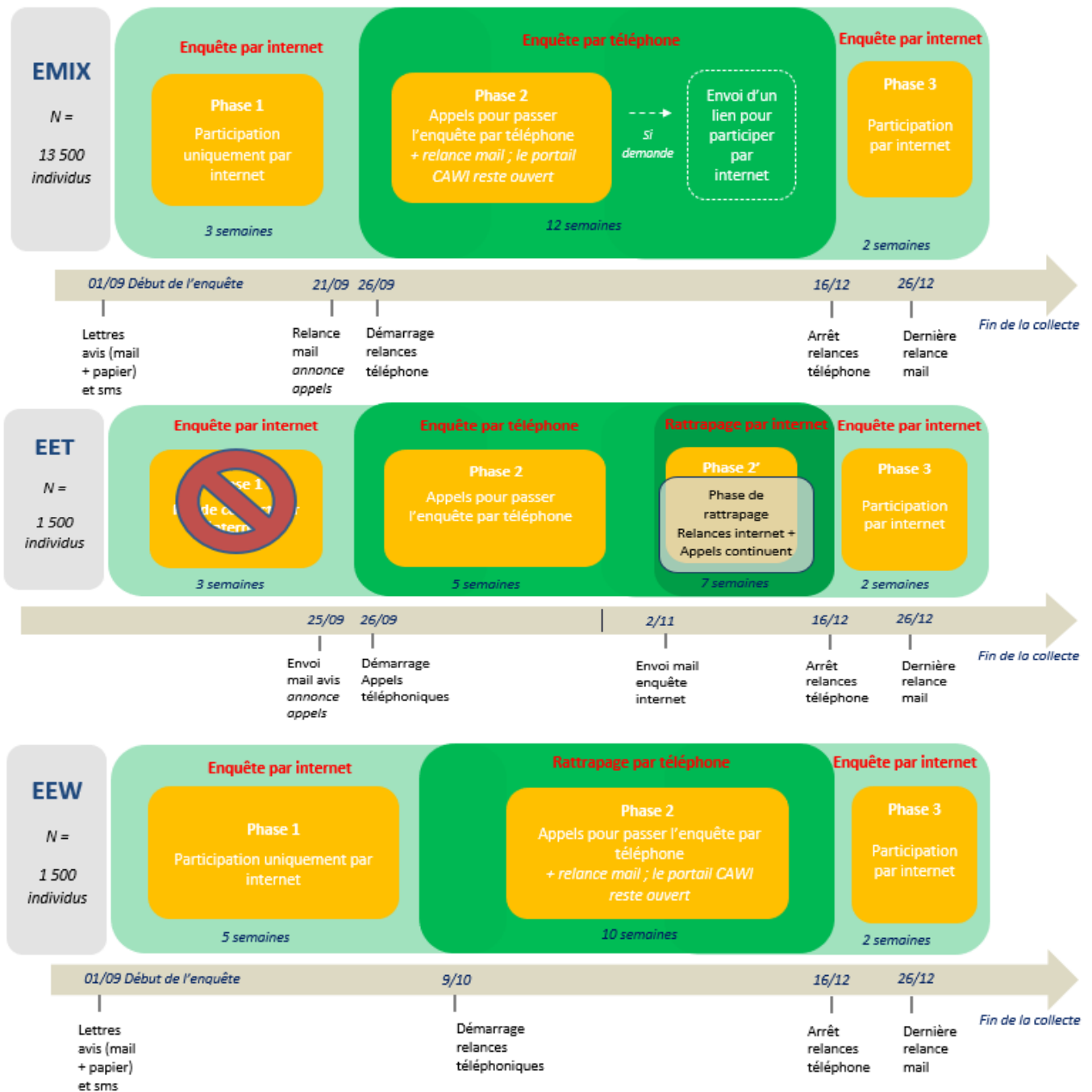
La seconde phase consiste à contacter par téléphone l'ensemble des individus des échantillons EMIX et EET n'ayant pas encore répondu afin de répondre à l'enquête par téléphone. Cette phase se caractérise par une alternance entre les relances par mail et les tentatives d'appels téléphoniques. Un envoi de mail toute les deux à trois semaines est prévu. En cas de demande spontanée de l'enquêté de répondre par internet, l'enquêteur devra inciter à répondre par téléphone. En cas de refus de réponse par téléphone, le lien du questionnaire sur internet sera envoyé après confirmation de l'adresse mail de l'enquêté, uniquement pour l'échantillon multimode.

Une phase 2' permet d'ouvrir l'accès à internet aux enquêtés de l'échantillon monomode téléphone au bout de 5 semaines d'appels.

Phase 3 – Phase de rattrapage internet

La dernière phase de collecte concerne l'ensemble des échantillons. Elle est prévue afin de donner l'opportunité aux enquêtés de l'échantillon multimode de compléter leur questionnaire par internet pendant la période de congés de Noël.

Figure 3. Logigramme du protocole de l'enquête multimode



Durant toute la période d'enquête, les individus échantillonnés pourront contacter le Céreq via un numéro gratuit ou par le biais d'une adresse email dédiée. Des enquêteurs formés à la hotline pourront répondre à leurs interrogations à propos de l'enquête, les assister pour le remplissage du questionnaire par internet, prendre rendez-vous pour la réalisation de l'enquête par téléphone ou encore mettre à jour leurs coordonnées téléphoniques et d'adresses email.

Un site internet a été développé par le prestataire. Il présente l'enquête, permet de se connecter au questionnaire, de prendre rendez-vous pour réaliser l'enquête par téléphone et de discuter avec des enquêteurs de la hotline (via un tchat).

Tableau 7. Détail des actions prévues dans chaque phase de l'échantillon multimode

PHASE	ACTIONS	DATES
Lancement 31/08 - 05/09	Commande du numéro gratuit	08/2023
	Envoi de lettres-avis (réalisé par le Céreq, envoi décalé pour l'échantillon monomode téléphone EET)	31/08/2023
	Ouverture de la plateforme CAWI et du numéro gratuit	01/09/2023
	Envoi de mails-avis par lots	du 01/09/2023 au 05/09/2023
	Envoi de sms	04/09/2023
Phase 1 – Internet uniquement 01/09 - 25/09	1ère relance mail	09/09/2023
	2ème relance mail	15/09/2023
	3ème relance mail (annonce démarrage des appels)	21/09/2023
Phase 2 – Relances téléphoniques (plateforme CAWI ouverte) 26/09 - 16/12	Démarrage des appels (sauf échantillon monomode internet, EEW)	26/09/2023
	Démarrage des appels pour l'échantillon monomode internet, EEW	9/10/2023
	Dépôt de messages sur répondeur	Flux
	Relances SMS	Ponctuelles, dates et cibles à déterminer
	Relances mails toutes les 3 semaines (avec gestion particulière de l'échantillon monomode téléphone EET)	
Phase 3 – Internet uniquement 17/12 - 31/12	Arrêt des appels (le numéro gratuit reste actif)	16/12/2023
	Deux dernières relances mail avec annonce de la clôture imminente de l'enquête	20/12 et 26/12
	Fermeture de la plateforme CAWI	02/01/2024

Remarques :

1. La Phase 1 ne concerne pas l'échantillon monomode téléphone (EET)
2. Les dates de démarrage des phase 2 et 3 pourront être ajustées (plus ou moins une semaine) en fonction du rythme d'avancement de la collecte.

- **Les relances multimodes**

Des relances seront réalisées par mail, par téléphone, par message laissé sur répondeur et par SMS. En parallèle des relances téléphoniques propres à chaque phase, des relances mails seront programmées. La relance peut également se faire ponctuellement par SMS.

Les contacts téléphoniques et messages sur le répondeur

Pour chaque individu du fichier de l'échantillon, il est prévu 20 tentatives d'appel par numéro de téléphone disponible. Un message sera laissé sur le répondeur des individus ne répondant pas au deuxième appel. Le message présentera l'enquête Génération en quelques mots et indiquera le numéro gratuit afin que l'individu puisse rappeler et prendre rendez-vous ou encore réaliser l'enquête.

Les relances par mail

Deux types de relances par mail seront effectuées :

Les relances mail planifiées seront effectuées auprès des individus qui n'ont pas commencé le questionnaire (qu'ils aient été contactés par mail ou par téléphone. Ces relances pourront s'étaler sur l'ensemble de la période de collecte et seront effectuées à des horaires et des jours de la semaine différents.

Des relances mails pour terminer l'enquête seront envoyées aux individus qui ont commencé l'enquête (le rythme précis reste à définir avec notre prestataire).

Les relances par SMS

Une relance par SMS sera faite aux individus disposant d'un numéro de téléphone portable. Ce message contiendra un lien pour se connecter directement au questionnaire en ligne.

4.2 - Sécurisation des données et protection du secret statistique

- **Sécurité des données personnelles au Céreq**

Les données personnelles (contenues dans la base de sondage, dans l'échantillon et dans le fichier des répondants) sont stockées dans un répertoire auquel seuls les membres de l'équipe EIGE ont accès. Les personnes travaillant temporairement dans cette équipe (contractuels par exemple) signent un engagement de confidentialité.

Comme le stipule l'article 32 du RGPD, des mesures techniques et organisationnelles appropriées doivent être mises en œuvre afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque. Les mesures suivantes sont ainsi mises en place au Céreq :

- **Sécurité physique** (serveurs, postes, réseaux, moyens relatifs au contrôle de l'accès aux locaux)

Les serveurs du Céreq sont situés dans une salle fermée accessible par badge. L'accès à cette salle est restreint au personnel du service technique habilité.

Chaque visiteur dans les locaux du Céreq doit se présenter à l'accueil au troisième étage du bâtiment. Les trois autres étages (premier, deuxième et quatrième) sont accessibles soit, à pied par un passage systématique au troisième étage, soit par ascenseur avec l'utilisation d'un badge personnel. Les ascenseurs sont bloqués dans le sens montant à partir de 18h (ils ne sont jamais bloqués pour descendre). Les locaux ferment et une alarme de sécurité est enclenchée à partir de 21h. En cas de déclenchement, un service de sécurité intervient immédiatement.

De plus, le bâtiment, dans lequel se trouve les locaux du Céreq est surveillé par des agents de sécurité jour et nuit.

- **Sécurité logistique et physique des traitements** (moyens relatifs à la sécurité du système d'information) :

Le Céreq met à disposition de chaque agent un PC portable dont le contenu du disque dur est chiffré. Chaque utilisateur détient des droits qui restreignent son accès à un certain type de données. Ces droits sont gérés par le service informatique. Chaque ordinateur est protégé par un câble renforcé et sécurisé par code d'accès.

Chaque PC est accessible via un compte personnel, géré par un identifiant et un mot de passe actuellement sur 12 positions alphanumériques, renouvelable obligatoirement tous les 3 mois.

- **Liste des outils destinés à sensibiliser les acteurs à cette problématique**

Les agents sont soumis à la charte informatique du Céreq qui liste les droits et devoirs des agents face à l'usage des outils informatiques. Elle est annexée au règlement intérieur. Une nouvelle version de cette charte est actuellement en cours de rédaction dans le cadre de l'instauration du télétravail au Céreq et dans le cadre de modifications dans la gestion informatique de la traçabilité des accès externes au Céreq. Cette charte imposera également un code de conduite pour le traitement des données (article 40 du RGPD).

La DPO mène des actions de sensibilisation des agents au RGPD. Elle intervient en comité de direction pour former les managers, publie régulièrement des communiqués sur l'intranet et accroche des affiches dans les locaux afin d'informer les agents sur le RGPD et réalisent avec l'aide du service informatique des formations sur la sécurité.

L'intranet constitue aussi un moyen de sensibiliser les agents sur leurs obligations.

- **Mesures prises pour auditer le niveau de sécurité et recommandations effectuées**

L'installation récente de Netwrix, outil de traçabilité des accès permet d'auditer en temps réel le niveau de sécurité (cryptolockers, accès non désirés, comptes administrateurs périmés, etc.)

- **Procédure mise en place pour le transfert des fichiers**

Les transferts de fichiers de données à caractère personnel (entrants ou sortants) sont à minima compressés et protégés par mot de passe. L'envoi de ces fichiers est réalisé via un des moyens de transfert

sécurisé suivants : par mail, via la Céreq box (cloud de fichiers), via filesender (outil de transfert sécurisé fourni par Renater) ou tout autre outil permettant de maîtriser la sécurité.

Tous les accès aux outils de transfert de fichiers nécessitent une authentification par login et mot de passe. La totalité des échanges de données sont faits par un canal chiffré (https) permettant de se prémunir des attaques. Chaque mot de passe est transmis par téléphone. Une fois réceptionnés, les fichiers sont enregistrés dans un dossier à accès restreint aux seules personnes habilitées à y accéder. Un code de conduite sera imposé pour le traitement de ces données (article 40).

▪ **Encadrement des travaux réalisés par les prestataires**

Les prestataires sont choisis sur marché d'appel d'offre. Le CCAP renvoie à l'article 10 du CCTP, concernant l'application du règlement européen sur la protection des données (RGPD). Le prestataire s'engage à respecter les obligations suivantes :

- Une obligation de transparence et de traçabilité
- La prise en compte des principes de protection des données
- Une obligation de garantir la sécurité des données traitées
- Une obligation d'assistance, d'alerte et de conseil

▪ **Sécurité des données personnelles lors de la collecte**

Lors du dépôt de sa candidature, Ipsos a transmis au Céreq un document décrivant la « Politique du Groupe Ipsos de Protection et de Confidentialité des Données ». Ce prestataire a su démontrer sa capacité à protéger les données à caractère personnel (DCP).

En effet, le DPO d'IPSOS mène des analyses d'impact, tient un registre des traitements, prévoit des actions de sensibilisation des collaborateurs aux enjeux du traitement des DCP, notamment avec la mise en place d'une politique de confidentialité engageant tous les agents.

▪ **Conformité RGPD au Céreq**

L'enquête Génération a été enregistrée dans le registre des traitements tenu par la DPO du Céreq et son adjointe. Une copie de cet enregistrement est disponible en annexe A.8 – Inscription au registre des traitements de données à caractère personnel du Céreq.

Afin de garantir la sécurité des données à caractère personnel lors de la collecte, la DPO du Céreq et son adjointe ont travaillé en collaboration avec le DPO de la société prestataire et leur juriste. Une analyse d'impact (PIA) a ainsi été réalisée via l'outil PIA mis à disposition par la CNIL.

Nous avons mis en évidence une gravité importante pour les individus concernés en cas d'accès illégitime aux données. Cependant au vu des mesures mises en place, la vraisemblance de cet évènement est négligeable. Dans le cas où cet évènement aurait lieu, nous lancerions la procédure de violation des données à caractère personnel à la fois au Céreq et auprès de notre prestataire. Pour ce qui est de la modification non désirée des données et de la disparition des données, la gravité est négligeable pour l'individu et la vraisemblance est limitée.

Le résultat de cette PIA est présenté ci-dessous d'une part au travers de la vue d'ensemble des risques et des mesures associées pour y remédier (Figure 4) et d'autre part grâce à la cartographie des risques (Figure 5). L'analyse d'impact complète est disponible en annexe

A.9 – Analyse d'impact (PIA) de l'enquête Génération 2017.

Figure 4. Vue d'ensemble des risques et mesures associées

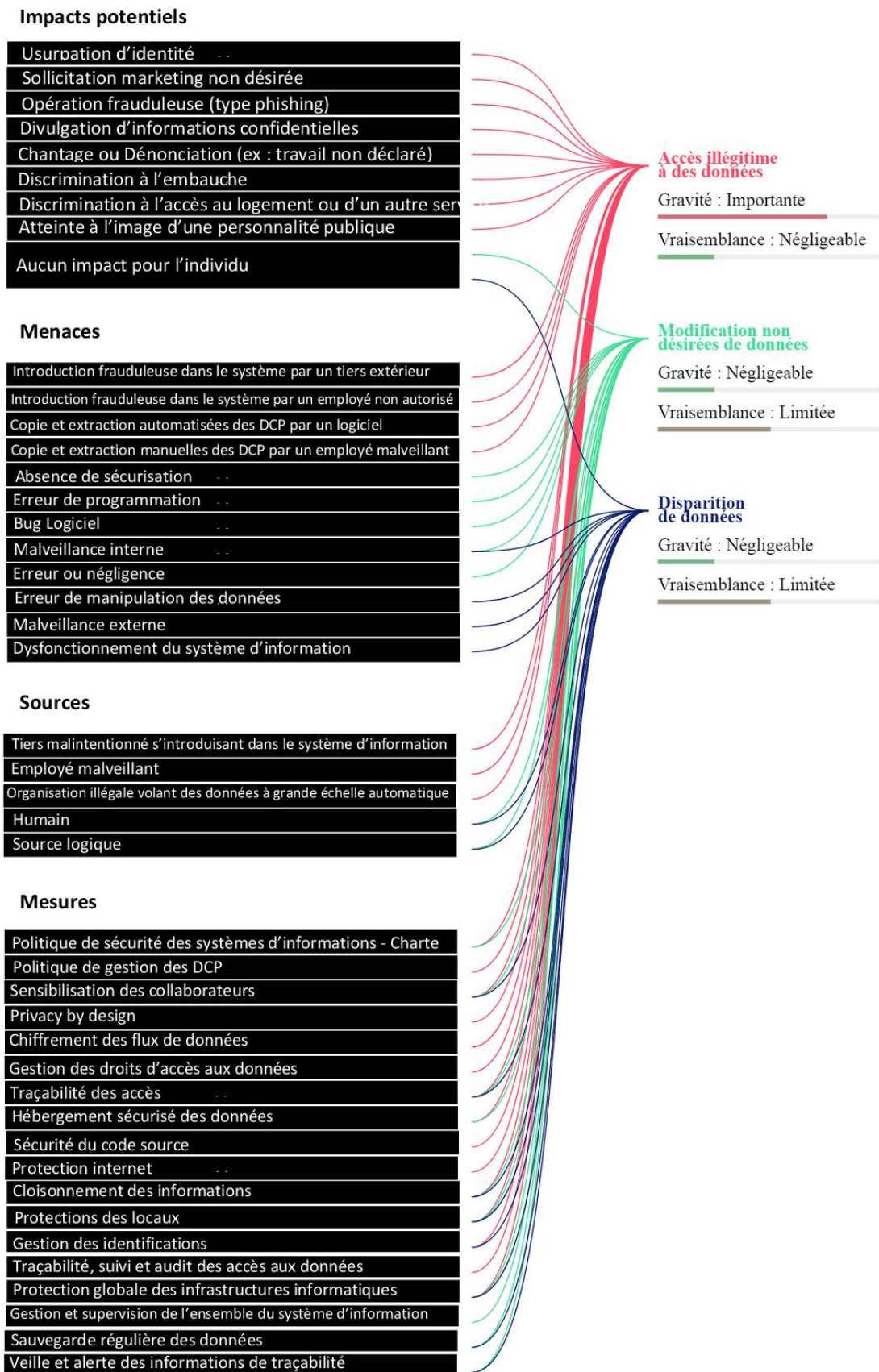
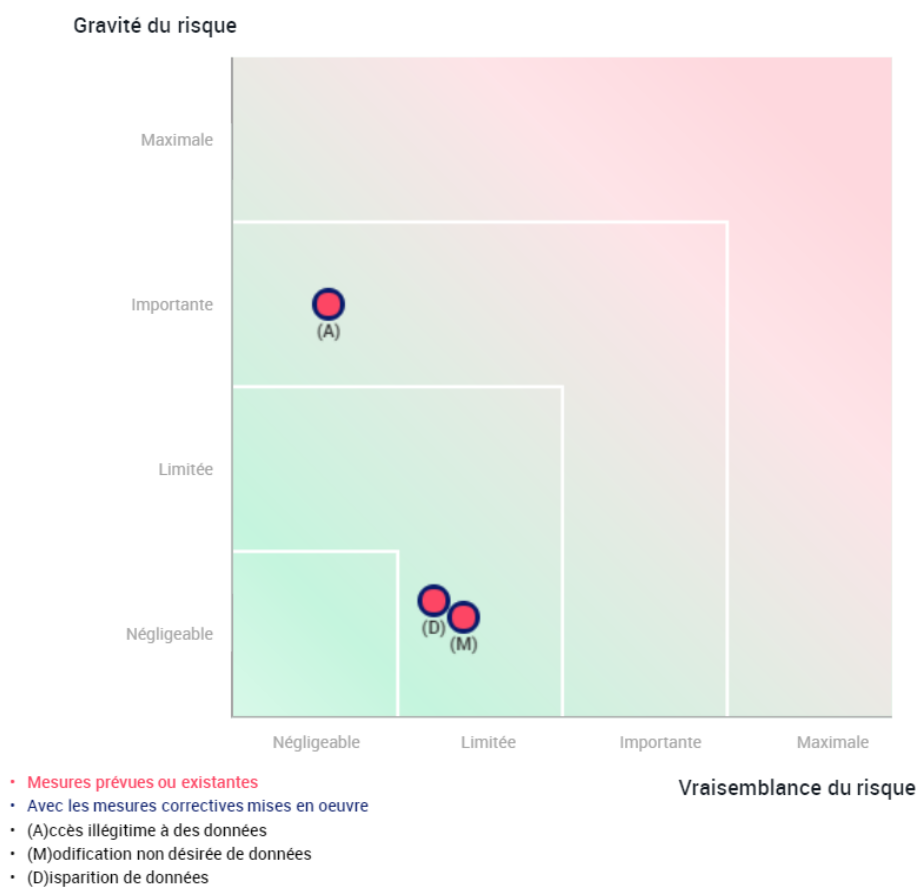


Figure 5. Cartographie des risques



10/04/2019

▪ Traitements des données

Les données des enquêtes Générations sont traitées par le logiciel *Statistical Analysis System (SAS)*. Ce logiciel permet la création, la gestion de bases de données de très grande taille, le traitement analytique de bases de données, la création et la diffusion de rapports. Ce logiciel est utilisable uniquement via le réseau du Céreq et les bases traitées doivent être obligatoirement stockées sur les serveurs sécurisés du Céreq. Ainsi les agents traitant ces bases ne peuvent les copier sur leur ordinateur en local. Cela est une sécurité supplémentaire pour le traitement des bases de données.

▪ Anonymisation des données d'enquête

Les bases de données mises à disposition des chargés d'études suivent une procédure d'anonymisation. Les variables désignant directement un individu sont supprimées (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone...). Un identifiant permet uniquement à l'équipe en charge de la production de données de rapprocher l'identifiant à un individu « physique » (identifiant nécessaire pour nos enquêtes longitudinales). Une étude sera réalisée pour déterminer si le croisement de

plusieurs variables ne permet pas d'identifier de manière indirecte un individu. Ainsi, les informations indirectement nominatives ou trop fines seront supprimées ou agrégées des bases d'études mises à disposition des chargés d'études du Céreq et du Centre Quételet.

Dans le cadre exceptionnel de travaux d'approfondissement par des chargés d'études, où un accès à des données nominatives est demandé (ré-interrogations en post-enquête), un engagement moral listant les grands principes de confidentialité des données est signé. Ces procédures reçoivent la validation du Correspondant informatique et libertés du Céreq.

Plusieurs prestataires sont amenés à travailler sur des données nominatives en plus du prestataire de collecte : enrichissement des coordonnées téléphoniques, RNVP (restructuration, normalisation et validation postale) et rachat des déménagés, routage des lettres-avis papier. Ces prestataires sont choisis par appel d'offre et sont donc obligatoirement soumis à des obligations de confidentialité mentionnées dans les clauses administratives. Les transferts de fichiers entre le Céreq et les prestataires se font par FTP, avec un cryptage des fichiers avec mot de passe.

- **Gestion des demandes de droits des individus**

L'adresse dpo-generation@cereq.fr a été créée dans le but de gérer les demandes de droits des individus. Le Céreq répondra à ces demandes et fera intervenir le DPO du prestataire si nécessaire.

4.3 - Lettres-avis définitives, notices ou plaquettes d'informations

Les individus enquêtés seront informés de l'enquête par deux canaux :

- Par mail avis pour tous ceux qui ont renseigné une adresse e-mail lors de la précédente interrogation
- Par lettre-avis papier, envoyée par courrier postal pour ceux qui disposent d'une adresse postale valide.

Pour les 146 individus qui ne disposent pas de coordonnées postales ni électroniques, l'information se fera lors du premier contact téléphonique avec la possibilité d'envoyer le mail avis sur demande.

Les modèles de lettre-avis et de mail-avis sont présentés ci-après. Le contenu d'une plaquette d'information sur l'enquête à joindre aux lettres avis est actuellement à l'étude. La maquette de la plaquette envoyée lors de la précédente interrogation est également présentée ci-après.

- **Lettre-avis (recto et verso)**

Marseille, le 2 septembre 2023

[CIV] [NOM] [PREN]

<Adr1>

<Adr2>

<Adr3>

<CP> <Commune>

Objet : Nouvelle enquête statistique nationale auprès de votre Génération

Bonjour [CIV] [PREN] [NOM],

En 2020, vous avez répondu à l'enquête Génération et nous vous en remercions. Vos réponses ont été indispensables pour établir des statistiques sur l'insertion professionnelle des jeunes.

Nous vous **invitons à participer une nouvelle fois** à notre enquête en décrivant votre parcours professionnel depuis l'interrogation précédente. Ce questionnaire sera de plus courte durée, une quinzaine de minutes environ.

L'objectif de cette enquête est de produire des données sur les parcours professionnels de la Génération 2017 au cours des 6 années suivant la sortie des études. Elle constituera une aide précieuse pour ajuster ou mettre en place des politiques de formation ou d'emploi en faveur de l'insertion des jeunes. Les principaux résultats seront diffusés auprès des acteurs institutionnels, des médias, des établissements scolaires, des jeunes et leur famille.

Votre participation est essentielle afin de permettre la prise en compte de la diversité des profils et d'assurer ainsi la qualité statistique des résultats.

Je vous donne l'assurance que, comme la loi en fait la plus stricte obligation, vos réponses resteront confidentielles et serviront uniquement à la réalisation de statistiques qui alimenteront des études sur l'insertion professionnelle.

Je vous invite également à vous rendre sur notre site internet (<https://www.cereq.fr/enquetes-et-donnees/enquetes-sur-linsertion-professionnelle-des-jeunes-generation>) pour plus d'informations.

En vous remerciant par avance de votre participation,

Florence LEFRESNE
Directrice du Céreq

Nous vous remercions de répondre avant le 25 septembre 2023

Le questionnaire est accessible en ligne en cliquant sur le lien suivant :

<https://enquete-generation2017.cereq.fr>

Cette adresse est à inscrire dans la barre d'adresse de votre navigateur.

(ou en flashant le QR-code ci-contre)

QR CODE

Identifiant : <IDENT>
Mot de passe : <MDP>

Pour toute question, contactez-nous :

Par mail : generation2017@cereq.fr en mentionnant votre identifiant : <IDENT>

Par téléphone, en appelant le numéro gratuit : **0 800 970 734**

(Appel gratuit, en semaine entre 12h et 20h30 et le samedi entre 11h et 15h)



Enquête
nationale



Confidentialité
des réponses



Respect
de la législation

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées au Céreq. Les réponses à l'enquête ainsi que les données obtenues par appariement seront conservées pendant dix ans à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique. Cette enquête n'est pas obligatoire. Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête. Le Céreq est seul destinataire des données d'identification (nom et coordonnées), ainsi qu'Ipsos, habilité par le Comité du secret de la statistique publique. Elles seront conservées par le service producteur pendant la durée de la collecte et au-delà, afin d'assurer un suivi de cohorte ou la réalisation de post-enquêtes qualitatives. Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès du Céreq, que vous pouvez contacter à l'adresse dpo-generation@cereq.fr. Vous pouvez également utiliser cette adresse pour toute question relative au traitement de vos données. Vous pouvez si vous l'estimez nécessaire adresser une réclamation à la Cnil.

- **Mail-avis**

Expéditeur : @cereq.generation2017.fr

Nom à afficher : Florence LEFRESNE | Céreq

Objet : Nouvelle enquête statistique nationale auprès de votre Génération



Bonjour [CIV] [PREN] [NOM],

En 2020, vous avez répondu à l'enquête Génération et nous vous en remercions. Vos réponses ont été indispensables pour établir des statistiques sur l'insertion professionnelle des jeunes.

Nous vous **invitons à participer une nouvelle fois** à notre enquête en décrivant votre parcours professionnel depuis l'interrogation précédente. Ce questionnaire sera de plus courte durée, une quinzaine de minutes environ.

L'objectif de cette enquête est de produire des données sur les parcours professionnels de la Génération 2017 au cours des 6 années suivant la sortie des études. Elle constituera une aide précieuse pour ajuster ou mettre en place des politiques de formation ou d'emploi en faveur de l'insertion des jeunes. Les principaux résultats seront diffusés auprès des acteurs institutionnels, des médias, des établissements scolaires, des jeunes et leur famille.

Votre participation est essentielle afin de permettre la prise en compte de la diversité des profils et d'assurer ainsi la qualité statistique des résultats.

Je vous donne l'assurance que, comme la loi en fait la plus stricte obligation, vos réponses resteront confidentielles et serviront uniquement à la réalisation de statistiques qui alimenteront des études sur l'insertion professionnelle.

Je vous invite également à vous rendre sur notre [site internet](#) pour plus d'informations.

En vous remerciant par avance de votre participation,

Florence LEFRESNE
Directrice du Céreq

Nous vous remercions de répondre avant le 25 septembre 2023

Le questionnaire est accessible en ligne en cliquant sur le lien suivant :

[Répondre au questionnaire \(lien personnel\)](#)

Ou en vous connectant sur <https://enquete-generation2017.cereq.fr>

Cette adresse est à inscrire dans la barre d'adresse de votre navigateur.

Identifiant : <IDENT>
Mot de passe : <MDP>

Pour toute question, contactez-nous :

Par mail : generation2017@cereq.fr en mentionnant votre identifiant : <IDENT>

Par téléphone, en appelant le numéro gratuit : **0 800 970 734**

(Appel gratuit, en semaine entre 12h et 20h30 et le samedi entre 11h et 15h)



**Enquête
nationale**



**Confidentialité
des réponses**



**Respect
de la législation**

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées au **Céreq**. Les réponses à l'enquête ainsi que les données obtenues par appariement seront conservées pendant dix ans à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique. Cette enquête n'est pas obligatoire. Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête. Le **Céreq** est seul destinataire des données d'identification (nom et coordonnées), ainsi qu'Ipsos, habilité par le Comité du secret de la statistique publique. Elles seront conservées par le service producteur pendant la durée de la collecte et au-delà, afin d'assurer un suivi de cohorte ou la réalisation de post-enquêtes qualitatives. Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès du **Céreq**, que vous pouvez contacter à l'adresse dpo-generation@cereq.fr. Vous pouvez également utiliser cette adresse pour toute question relative au traitement de vos données. Vous pouvez si vous l'estimez nécessaire adresser une réclamation à la Cnil.

Pour ne plus recevoir de courrier électronique de la part du **Céreq** cliquer [ici](#).

- **Plaquette de présentation de l'enquête (modèle de l'enquête précédente)**

| Confidentialité des données

Vos réponses au questionnaire sont couvertes par le secret statistique et ne donneront lieu qu'à des exploitations statistiques. Cette enquête est labélisée d'intérêt général et de qualité statistique par le Comité national d'information statistique (CNIS). Vos coordonnées nous ont été communiquées par votre établissement de formation. Celles-ci seront systématiquement supprimées avant mise à disposition des données aux chercheurs.

| Que deviennent les réponses ?

Les résultats de cette enquête donnent lieu à des publications en direction de différents acteurs publics politiques, des professionnels de la formation et de l'emploi ainsi qu'au grand public. Vous pouvez consulter celles des précédentes Génération sur notre site :

www.cereq.fr/enquetes-et-donnees



DEPUIS 1971

Mieux connaître les liens formation - emploi - travail.
Un collectif scientifique au service de l'action publique.

SAVOIR-FAIRE
Pôle d'expertise,
études, enquêtes
et recherches.

AU SERVICE
Des acteurs de la
formation, du travail
et de l'emploi.

CHAMPS

Formation initiale et continue, parcours, accès
à l'emploi, insertion professionnelle des jeunes,
mobilité professionnelle, organisation du travail,
évolution des métiers, des compétences
et des certifications.

NOUS CONTACTER

www.cereq.fr

generation2017@cereq.fr

0800 XXX XXX

appel gratuit,
du lundi au vendredi de 10h à 21h
et le samedi de 10h et 19h

Suivez-nous sur FB,
Twitter et LinkedIn

Lien du groupe G17 dans FB

<https://www.facebook.com/cereqG17>

Dans tous les cas, pensez à vous munir de votre
identifiant communiqué dans le courrier

 MINISTÈRE DU TRAVAIL
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



| Enquête 2020 auprès de la Génération 2017

Votre guide d'enquête |





LE DISPOSITIF GÉNÉRATION

De quoi s'agit-il ?

Réalisées par le Céreq, les enquêtes génération observent l'entrée dans la vie active de l'ensemble d'une cohorte ayant quitté le système scolaire une même année. Emploi, chômage, formation, inactivité, ... Elles apportent un éclairage sur la diversité des parcours et les effets du contexte économique et social sur l'insertion professionnelle des jeunes.

Pourquoi vous interroge-t-on ?

L'enquête 2020 cherche à décrire les parcours des sortants du système éducatif en 2016-2017, quel que soit le diplôme préparé ou la formation suivie. Elle constitue une aide précieuse pour ajuster ou mettre en place des politiques en faveur de l'insertion des jeunes. Les résultats permettront également d'améliorer l'information à disposition des jeunes et de leur famille au moment de l'orientation scolaire.

... par téléphone ou par internet

Vous avez la possibilité de répondre à l'enquête par téléphone avec l'aide d'un enquêteur, ou par internet en vous connectant directement à votre questionnaire.

... sur quels sujets ?

→ sur votre parcours de formation afin de vérifier que vous faites bien partie de la Génération 2017.

→ sur les diplômes obtenus, séjours à l'étranger, expériences de travail en cours d'études.

→ sur votre parcours professionnel depuis votre sortie du système éducatif, vos perspectives professionnelles, vos mobilités résidentielles ainsi que sur votre environnement familial.



PRÉPARER L'ENTRETIEN

Étape 1 | Rassemblez si possible les documents suivants

- CV.
- Contrat de travail.
- Bulletin de salaire (celui du 1^{er} mois entièrement travaillé et le dernier de chaque emploi).

Étape 2 | Souvenez-vous de votre situation en vous aidant d'évènements marquants

- Décembre 2017 :
Mort de Johnny Hallyday
- Juillet 2018 :
La France remporte la Coupe du monde de football en Russie
- Mai 2019 :
Ultimes épisodes de la série à succès Game of Throne.

Exemple de parcours d'un jeune

- a quitté le système éducatif en juin 2017,
- a recherché un emploi de juillet à octobre 2017.
- a travaillé de novembre 2017 à novembre 2018 dans l'entreprise 1 à Paris.
- a ensuite effectué une formation de 3 mois,

Étape 3 | Remplissez le calendrier d'activité vierge

Repérez votre mois de sortie de formation en 2016-2017 et rayez les mois qui précèdent. Pour les mois suivants, encadrez vos différentes situations comme dans l'exemple.

Pour remplir le calendrier, déterminez la situation principale pour chaque mois.

Exemple : 10 jours de travail et 20 jours de recherche d'emploi, considérez le mois entier en recherche d'emploi.

Quelques précisions :

- « *Emploi* » = Toute activité rémunérée y compris les congés payés, congés maladie de moins de 6 mois, congés maternité/paternité, stage post-doctoral.
- Chaque changement de lieu de travail donne lieu à une nouvelle situation d'emploi.
- Situations d'intérim/intermittent, saisir une seule période si vous avez eu un ou plusieurs contrats dans une ou plusieurs entreprises.
- « *Recherche d'emploi* » = en situation de recherche d'emploi, inscrit ou non, rémunéré ou non, par Pôle emploi ou un autre organisme.
- « *Autre situation* » = congé parental, homme/femme au foyer s'il/elle ne recherche pas d'emploi, congés de longue durée ou longue maladie et invalidant (sans activité professionnelle), bénévolat, volontariat, ect.

- puis de mars à aout 2019, il a retrouvé un emploi dans l'entreprise 2 à Paris.
- enfin, depuis septembre 2019, il travaille dans l'entreprise 3 toujours à Paris.

	2017												2018												2019												2020											
	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil					
Emploi	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Entreprise 1 à Paris (12***)												Entreprise 2 à Paris(11**)												Entreprise 1 à Paris (12***)												
Recherche d'emploi	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																					
Reprise d'études ou formation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																					
Autres situations	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																					

Embauche

Fin

5. Questionnaire

5.1 - Compte-rendu détaillé des tests

À l'issue de la validation de la première version du questionnaire multimode entre le Céreq et le prestataire, un pilote a été organisé pour un test en réel. Il s'est déroulé du 8 au 21 mars 2023.

Ce test avait les objectifs suivants :

- Valider le bon fonctionnement du questionnaire (filtres, webservice, soucis éventuels de programmation...)
- Vérifier la fluidité du questionnement et la bonne compréhension des questions par les enquêtés
- Effectuer une estimation du temps de passation du questionnaire, au global et par module

Par ailleurs, ce pilote a permis de tester en réel le système d'information d'IPSOS, qui assure notamment le passage d'un mode de recueil à un autre de façon transparente pour l'enquêté et enregistre l'ensemble des données et para-données (réponses au questionnaire, nombre et modes de connexions utilisés...).

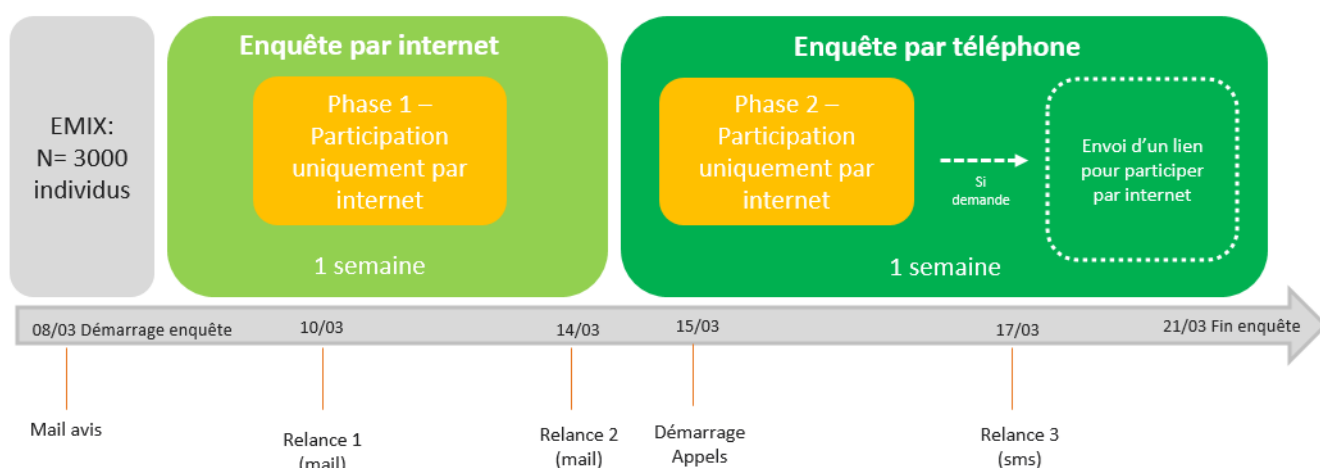
▪ Protocole du test

L'objectif était le recueil d'un minimum de 300 questionnaires complets, dont 180 via le mode internet (CAWI) et 120 via le mode téléphone (CATI) (pour les estimations de durée). La base utilisée pour le pilote 1 était constituée de 3 052 individus, sélectionnés par le Céreq par tirage aléatoire simple parmi les répondants de l'enquête Génération 2017 à 3 ans et non réinterrogés.

Pour ce premier test, nous avons procédé à un protocole simplifié en deux phases, correspondant aux phases 1 et 2 de l'enquête prévue en septembre 2023. La première semaine était dédiée à la collecte internet et la deuxième aux relances téléphoniques. Les enquêtés pouvaient continuer à répondre sur internet lors de la 2^{ème} semaine du pilote. Quelques individus qui avaient commencé à répondre sur internet ont été rappelés, afin de vérifier le fonctionnement de la reprise des questionnaires par téléphone et de les inciter à finir leur questionnaire.

Le calendrier de ce pilote est résumé dans la figure suivante (Figure 6) :

Figure 6. Protocole du 1er pilote



- 8 mars 2023 : l'envoi des mails-avis a été effectué l'après-midi
- Du 8 mars au 14 mars : recueil en Cawi uniquement
- 14 mars : formation des enquêteurs durant la journée
- Du 15 mars après-midi au 21 mars soir : collecte CATI, en laissant le CAWI ouvert. Finalement le terrain CATI s'est arrêté le 20 mars au soir, étant donné que les objectifs avaient été réalisés. Le questionnaire CAWI est resté ouvert jusqu'au 21 mars.

Lors la formation du 14 mars dans les locaux du prestataire, étaient présents :

- 6 enquêteurs
- 2 responsables terrain Ipsos
- 2 responsables de l'enquête côté Ipsos PA Statistique Publique
- 2 responsables de l'enquête côté Céreq (membres de l'EIGE).

Les deux responsables de l'enquête du Céreq ont assuré en partie la formation et étaient sur le plateau durant les appels pour réaliser des écoutes et répondre aux questions des enquêteurs/superviseurs.

Les plages d'horaires d'appels étaient les suivantes : 12-14h, 15h-17h, et 17h30-20h30 en semaine et de 12h à 16h le samedi.

▪ **Bilan du test : chiffres-clés**

Sur les 3 052 individus de notre échantillon, 650 individus ont intégralement complété leur questionnaire : 364 ont terminé sur internet, 286 ont terminé par téléphone. Parmi les 650 répondants, 14 personnes ont répondu en multimode.

Le tableau ci-dessous détaille le statut final des fiches des 3 052 individus constituant l'échantillon du pilote.

Tableau 8. Dernier état des fiches

	Effectif	%
Base	3 052	100 %
Non répondant	2 264	74,2 %
Téléphone Répondant	286	9,4 %
Téléphone Répondant partiel	12	0,4 %
Téléphone Décès	1	0,0 %
Téléphone Refus	57	1,9 %
Téléphone Refus CNIL	1	0,0 %
Téléphone handicap physique ou mental	0	0,0 %
Téléphone impossible à joindre tél	16	0,5 %
Téléphone injoignable tel/internet	1	0,0 %
Téléphone fin de contact	8	0,3 %
Internet répondant	364	11,9 %
Internet répondant partiel	42	1,4 %
Internet Décès	0	0,0 %
Internet Refus	0	0,0 %
Internet Refus CNIL	0	0,0 %
Internet impossible à joindre tel/internet	0	0,0 %
Internet handicap physique ou mental	0	0,0 %

- **Bilan des appels**

Au cours de la 2^{ème} semaine du pilote, Ipsos a cherché à contacter 2 022 individus. 3 103 appels ont été passés. Les statistiques du nombre d’appels passés sont les suivantes :

Tableau 9. Statistiques du nombre d’appels passés par répondant

Nombre d’appels moyens au total (champ : individus contactés par téléphone)	1,5
Nombre d’appels moyens pour réaliser un questionnaire complet par téléphone	1,8
Nombre d’appels minimum	1
Nombre d’appels maximum	34

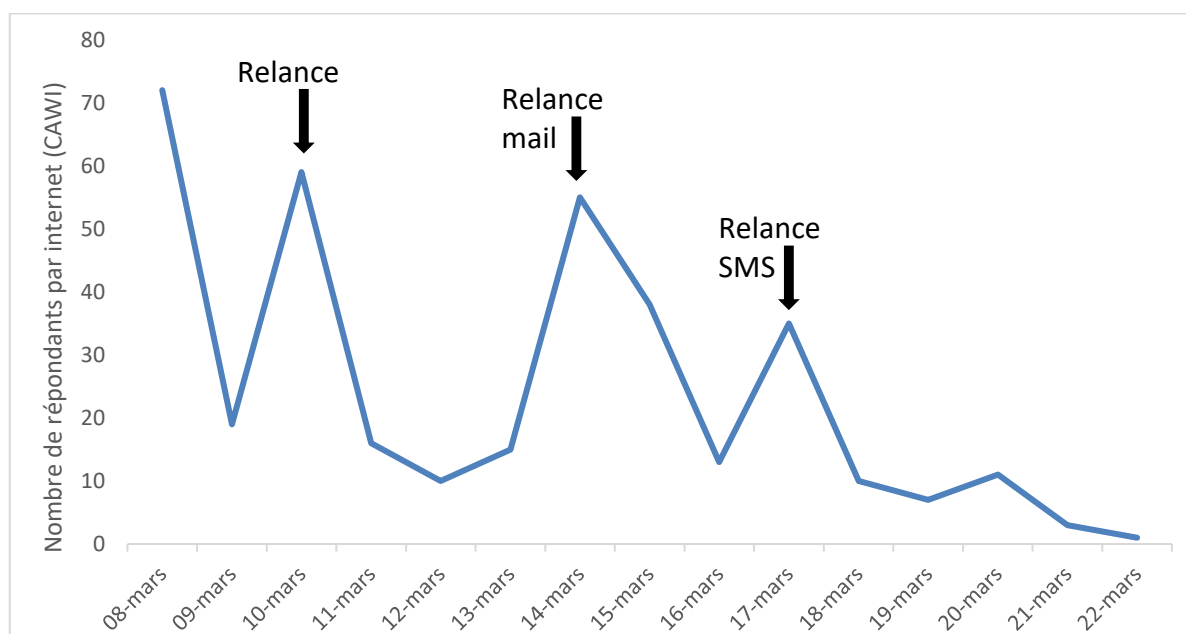
- **Bilan de l’envoi des mails**

Parmi les 3 052 individus de notre échantillon, 2 993 disposaient d’une adresse mail. Les mails avis ont été envoyés le 8 mars 2023 après-midi (à partir de 14h) et ont été lissés sur la demi-journée afin d’éviter des problèmes de délivrance des mails et un nombre de connexions simultanées trop important.

Avant le démarrage des appels, 288 individus avaient déjà complété leur questionnaire sur internet.

Deux relances mails ont été effectuées le 10 mars et le 14 mars, et une relance par SMS le 17 mars. Comme l’illustre la Figure 7 ci-dessous, ces relances ont eu un impact positif sur le remplissage des questionnaires par internet, avec une augmentation du nombre de questionnaires remplis à chaque jour de relance.

Figure 7. Nombre d’enquêtes réalisées par internet par jour



▪ Bilan qualitatif du test

Dans sa globalité, ce premier test s'est bien déroulé. Il n'y a pas eu de blocage majeur du questionnaire. Les enquêteurs ont bien pris en main l'enquête et sont globalement satisfaits du déroulement du pilote.

Le questionnaire a bien été accueilli par les personnes lors de la phase contact, la plupart étaient très réceptives et ont pris volontiers un rendez-vous dans le cas où elles ne pouvaient pas répondre dans l'immédiat. Les répondants se souvenaient avoir répondu à la première interrogation en 2020.

Le questionnaire n'a pas posé de problème important pour les enquêteurs, même sur les parties les plus complexes comme la recherche des entreprises ou des diplômés, ou encore le remplissage du calendrier d'activité. Les remarques qui ont été faites concernent des problèmes de compréhension de certaines questions par les enquêtés, ou sur des formulations à refaire. Quelques erreurs dans le fichier d'import (contenant les données de contact mais aussi des informations renseignées par l'enquêté lors de l'enquête précédente et réutilisées dans la ré-interrogation) ont posé des soucis dans la passation lors du démarrage des appels. Enfin, les enquêteurs ont déclaré que la formation leur a été utile et suffisante. Ils ont cependant suggéré de dérouler le questionnaire le plus tôt possible durant la journée de formation, afin de visualiser l'outil et se rassurer sur le remplissage du calendrier, qui peut sembler compliqué au premier abord.

▪ Minutage du questionnaire

La durée cible de ce questionnaire est de 20 minutes environ. Les durées ont été calculées pour le questionnaire dans sa globalité mais aussi par mode (voir Tableau 10), par module et par question : cela permet de détecter des modules ou questions qui seraient trop chronophages et peut conduire à des coupes dans le questionnaire.

Le fichier d'import utilisé pour le pilote a connu une modification en cours de terrain. Celle-ci consistait à corriger la variable « statut d'emploi à la date de la précédente enquête », qui comportait des erreurs et bloquait ainsi l'ouverture de certains modules (MEP, MEA et EAM). L'erreur a été détectée lors des écoutes de la première journée de CATI et la correction de ce problème a été effective dès le lendemain, le 16 mars 2023. Ainsi seules les durées de passations à partir du 16 mars 2023 sont présentées ci-dessous, soit 299 questionnaires en tout (80 CAWI et 219 CATI). Par ailleurs, les durées supérieures à une heure ont été retirées des calculs pour les questionnaires CAWI car considérées comme aberrantes. Il s'agit des cas où l'enquêté a laissé la page du questionnaire ouverte après avoir cessé la saisie, ce qui fait que le compteur de temps a continué à tourner. Au niveau des questionnaires CATI, seuls ceux réalisés en une seule fois (date de début et de fin le même jour) et en monomode sont conservés pour les calculs de durée. Ce sont donc 188 interviews CATI et 57 interviews CAWI qui ont servi au calcul des durées de passation (ligne « base du calcul des valeurs » dans le Tableau 10 ci-dessous).

La durée moyenne de passation du questionnaire s'établit à environ 17 minutes, par téléphone comme sur internet. La durée moyenne par téléphone en incluant la phase de contact (le temps d'obtenir l'individu, son acceptation et de démarrer le questionnaire) se situe autour de 19 minutes, soit en dessous des 20 minutes préalablement visées. L'objectif en termes de durée est donc atteint.

Tableau 10. Durées de passation du questionnaire complet par mode de passation (à partir du 16 mars 2023)

	Total	CAWI	CATI	CATI (phase contact + questionnaire)
<i>Base répondant</i>	299	80	219	219
<i>BASE du calcul des valeurs</i>	245	57	188	188
<i>Durée globale</i>	00:17:19	00:17:10	00:17:11	00:18:58
<i>Durée minimum</i>	00:04:12	00:04:12	00:05:24	00:06:26
<i>Durée maximum</i>	00:55:45	00:55:45	00:48:15	00:51:34
<i>Médiane</i>	00:16:07	00:11:32	00:16:52	00:18:24

▪ **Les enseignements du test : les modifications effectuées dans le questionnaire**

Les écoutes durant les tests ont permis de faire émerger quelques ajustements nécessaires dans le questionnaire. Nous avons opéré quelques changements, avant tout pour gagner en fluidité et en clarté.

- **Suppression de questions :**

Etant donné que le temps de passation du questionnaire satisfait les objectifs définis, nous n'avons pas besoin de supprimer ou écarter des questions pour des raisons d'économie de temps de passation.

En revanche, nous avons décidé la suppression d'une question qui passait mal auprès des enquêtés : PPO10 « *Aujourd'hui, sur le plan professionnel, diriez-vous que votre situation vous convient ?* ». En effet, cette question n'était pas présente dans la première interrogation de Génération 2017, et elle semble peu pertinente pour les personnes qui ne sont pas en emploi au moment de l'enquête. De plus, une autre question semblant plus pertinente est posée sur l'épanouissement professionnel dans l'emploi actuel.

- **Reformulations de questions et modifications de modalités**

Certaines questions ont été reformulées car il est apparu qu'elles étaient mal comprises par les enquêtés ou trop lourdes à édicter pour les enquêteurs. Par exemple, la question PPO30 « *Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, avez-vous envisagé ou réalisé un projet de réorientation professionnelle ?* » a été reformulée comme suit, pour alléger le contenu de la question : « *Depuis mars 2020, avez-vous envisagé ou réalisé une réorientation professionnelle ?* »

Des modalités ont pu être ajoutées selon les réponses et réactions des enquêtés à certaines questions. Par exemple, sur la question de la pratique du télétravail, il s'est avéré qu'il était difficile de répondre seulement « oui » ou « non », puisque certaines professions ne sont pas concernées par le télétravail : enseignants, ouvriers, etc.

Au niveau du module sur les discriminations, nous avons ajouté deux motifs de discriminations selon les réponses saisies en clair par les enquêtés au pilote 1, et qui nous semblaient significatives : « orientation sexuelle » et « état de santé ».

Au niveau du calendrier d'activité professionnelle, plusieurs enquêtés ont fait part de situations professionnelles complexes, difficiles à renseigner dans le calendrier d'activité. C'est le cas de personnes qui changent souvent d'employeurs et/ou qui cumulent des contrats très courts (moins d'un mois). Il s'agit entre autres d'artistes-auteurs ou des personnes ayant des CDD d'usage courts (inventoristes, enquêteurs, etc.). Une modalité « de multiples contrats courts » a été ajoutée dans les différentes questions demandant le type de contrat de travail.

- **Ajouts et modifications d'infobulles, de consignes, de modalités**

- Des infobulles ont été modifiées pour définir certains termes mal compris, ou ajoutées si une explication manquait : « contrat de professionnalisation », « titre professionnel », « congé parental » par exemple.
- Des consignes ont été ajoutées lorsque cela a été jugé nécessaire. Par exemple, une consigne a été écrite pour indiquer que le salaire mensuel doit comprendre les primes mensuelles éventuelles, car les enquêteurs nous ont indiqué que cela n'était pas clair.

- **Correction des erreurs de programmation :**

Les tests ont mis en lumière certains points de programmation qui restaient à corriger.

- Sur certains « menus professions » (PCS 2020), les enquêtés qui indiquaient qu'ils ne trouvaient pas leur profession ne pouvaient pas passer à la suite du questionnaire.
- Retours en arrière : les enquêtés doivent pouvoir revenir en arrière dans le questionnaire pour changer leur réponse s'ils s'aperçoivent d'une erreur de remplissage. Dans ce cas les anciennes réponses doivent être mises à blanc, or cela n'a pas toujours fonctionné, en particulier lorsque plusieurs retours en arrière ont été réalisés. Un travail de vérification des bases de réponses est donc en cours afin d'identifier les dysfonctionnements des retours en arrière.

5.2 – Questionnaire définitif (incluant les modifications résultant des tests)

Le questionnaire de l'enquête Génération 2017 à 6 ans est présenté en annexe

A.10 – Questionnaire de l'enquête 2020 auprès de la Génération 2017

. La version fournie comprend les principales évolutions suite au pilote réalisé en mars 2023.

6. Coût des enquêtes

Six personnes ainsi qu'une personne à mi-temps (6,5 ETP niveau A) composent de manière permanente l'équipe ingénierie et gestion d'enquête (EIGE) du Département des entrées et évolutions dans la vie active (DEEVA) du Céreq. Cette équipe est chargée de la réalisation des enquêtes depuis la constitution de la base de sondage jusqu'à la mise à disposition des fichiers de détail et de leur documentation.

Certaines phases de l'enquête sont confiées à des sociétés externes choisies selon la procédure officielle des marchés publics. Dans le cadre de l'enquête Génération 2017 à 6 ans, les tâches suivantes sont sous-traitées :

- Développement du questionnaire CATI/CAWI et collecte (administration des questionnaires par téléphone)
- Restructuration, normalisation et validation des adresses postales pour les individus tirés dans l'échantillon
- Recherche de coordonnées téléphoniques pour les individus tirés dans l'échantillon
- Édition et envoi des lettres avis
- Codifications NAF et PCS

Par ailleurs, le suivi du plateau est assuré par l'EIGE mais également par une personne recrutée pour être présente sur le terrain durant toute la durée de l'enquête : cette personne est désignée comme « référent qualité » du Céreq dans les locaux du prestataire.

Chacune de ces opérations est suivie et contrôlée par l'EIGE.

Le Tableau 11 détaille les coûts externes liés à l'enquête, et affiche les recettes perçues par les partenaires d'extension.

Tableau 11. Coût anticipé de l'enquête Génération 2017 à 6 ans

DEPENSES		RECETTES	
Développement du questionnaire et collecte (Ipsos) *	600 000 €	Extension d'échantillon sur les jeunes issus des QPV - ANCT	12 520 €
Normalisation des adresses postales	1 000 €		
Enrichissement de coordonnées téléphoniques	3 000 €		
Impression et routage des lettres-avis	15 000 €		
Codifications NAF et PCS	30 000 €		
Frais postaux pour l'expédition des lettres avis	12 000 €		
Rémunération du personnel vacataire (référent(s) qualité)	12 000 €		
Total DEPENSES	673 000 €	Total RECETTES	12 520 €

* Cette dépense est approximée sur la base d'hypothèses sur le nombre de répondants à l'enquête, et sur la répartition entre CATI et CAWI.

Les montants sont TTC.

Liste des annexes

A.1- Avis d'opportunité du Cnis



Montrouge, le 14 mai 2019 n°88 / H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif. Génération 2017

Type d'opportunité : réédition d'enquête déjà réalisée

Périodicité : environ tous les 3 ans

Demandeur : Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq)

Au cours de sa réunion du 12 avril 2019, la commission « Emploi, qualification et revenus du travail » a examiné la demande de reconduction de l'opportunité pour l'enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif, Génération 2017.

Le dispositif Génération a été mis en place à la fin des années 1990. Les deux ministères de tutelle du Céreq, c'est-à-dire le Ministère en charge de l'Education et le Ministère en charge de l'Emploi, sont à l'origine de la demande.

Jusqu'à présent, sept générations de sortants du système éducatif ont été interrogées : les Générations 1992, 1998, 2001, 2004, 2007, 2010 et 2013. Jusqu'à la Génération 2013, une cohorte de sortants sur deux faisait l'objet de ré-interrogations : la Génération 1998 a été enquêtée quatre fois (trois ans, cinq ans, sept ans et dix ans après la sortie du système éducatif) ; les Générations 2004 et 2010 ont été enquêtées trois fois (trois ans, cinq ans et sept ans après la sortie du système éducatif).

Après presque 20 ans d'existence, le Céreq a rénové son dispositif des enquêtes Génération. L'objectif est d'en réduire le coût afin de l'inscrire dans le long terme et de mieux saisir les mutations à l'œuvre dans le système scolaire et sur le marché du travail. Les principaux éléments de cette rénovation ont été présentés et discutés devant cette même commission du Cnis (séance du 9 novembre 2017). A partir de la Génération 2017, une nouvelle génération de sortants sera interrogée tous les quatre ans. Dans ce dispositif rénové, chaque cohorte, de taille identique, fera l'objet d'une première interrogation trois ans après la sortie du système éducatif puis d'une ré-interrogation à six ans. Le mode de collecte a également évolué : les jeunes auront la possibilité de répondre au questionnaire par Internet en plus de l'habituel mode de collecte par téléphone.

Le dispositif des enquêtes Génération permet d'étudier l'accès à l'emploi et les premières transitions professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. L'objectif principal est d'assurer une

production régulière d'indicateurs standards sur l'insertion professionnelle des jeunes trois ans après la sortie du système éducatif, par grands niveaux de formation et diplôme, et par grands domaines de formation. Cette enquête permet également d'obtenir des indicateurs de cadrage sur l'insertion au niveau régional. Par ailleurs, le suivi longitudinal, jusqu'aux six premières années de vie active (grâce à la ré-interrogation six ans après la sortie du système éducatif) permet l'étude des débuts de carrières et des mobilités sur moyen terme. Enfin, ces enquêtes offrent la possibilité d'examiner la place et le rôle des mesures pour l'emploi ou la formation en début de vie active.

L'enquête a pour champ géographique les individus sortant d'un établissement de formation situé en France métropolitaine ou dans un département ou région d'outre-mer. Les individus enquêtés peuvent résider en France ou à l'étranger au moment de l'enquête. Initialement prévue entre avril et juillet 2020, l'enquête Génération 2017 a dû être reportée suite aux mesures de confinement annoncées en mars 2020 : elle se déroulera donc entre septembre et décembre 2020. La réinterrogation de cette Génération aura lieu en 2023.

Le questionnaire de tronc commun, après une première partie destinée à valider l'identification de l'individu et à vérifier les critères d'éligibilité, aborde successivement les thèmes suivants : le parcours scolaire et les diplômes obtenus, le calendrier mensuel d'activité sur les trois années suivant la sortie du système éducatif avec une description détaillée des situations et conditions d'emploi, les caractéristiques individuelles et l'environnement familial. A ce questionnaire s'ajoutent des modules de questionnement thématiques.

A noter qu'en lien avec le décalage de l'enquête, certains aménagements du questionnaire ont été opérés. Les calendriers d'activité et d'habitation ont été allongés, les jeunes devant retracer leurs parcours sur une période plus longue qu'initialement. Par ailleurs, il est apparu difficile et inopportun de faire abstraction totale de la crise sanitaire au moment de la description par les enquêtés de leur situation à partir de mars 2020. C'est pourquoi quelques questions ont été introduites pour saisir l'impact du confinement sur la situation des jeunes, qu'ils aient été en emploi, en recherche d'emploi, ou en formation au moment où le confinement a débuté en France. Pour ne pas allonger la durée du questionnaire, en compensation de l'ajout de ces questions et de l'allongement du calendrier, certains modules ont été supprimés et seront posés lors de la réinterrogation de 2023 : il s'agit des questions sur le sentiment de discrimination dans l'emploi (une question générale a été conservée pour l'enquête de 2020), celles sur les mobilités résidentielles, et d'un module détaillant les caractéristiques et les conditions d'obtention du plus haut diplôme acquis depuis la fin des études.

Ainsi, en décrivant la situation professionnelle des jeunes mois par mois depuis la sortie de formation initiale en 2017 jusqu'à la date de l'interrogation au printemps 2020, l'enquête permet une description des trajectoires en termes d'emploi, de chômage, de reprise d'études, de formation ou d'autres situations d'inactivité. Les parcours professionnels des jeunes au cours de leurs trois premières années de vie active sont analysés en tenant compte de leur parcours scolaire, du(des) diplôme(s) obtenu(s) ainsi que de leurs caractéristiques sociodémographiques.

La taille de l'échantillon envoyé en production sera comprise entre 200 000 à 300 000 individus. L'échantillon enquêté comprendra entre 25 000 et 45 000 répondants.

La réalisation des enquêtes sera confiée à un prestataire sous-traitant choisi selon la procédure officielle des marchés publics. Conformément au cahier des charges et des clauses techniques rédigé par le Céreq, il sera chargé de concevoir le développement informatique du questionnaire en passation multimode (téléphonique, avec saisie simultanée des réponses sur ordinateur – CATI par un enquêteur, et Internet avec saisie en ligne du questionnaire par l'enquêté – CAWI), d'effectuer les contacts par téléphone (premier contact, relances et passation des questionnaires selon la phase de collecte) et d'effectuer les envois de mail (premier contact et relances).

Le temps de passation du questionnaire sera de l'ordre de 35 minutes en moyenne.

Des post-enquêtes pourront être réalisées par internet sur la base des adresses électroniques demandées aux individus enquêtés ou par entretien (approche qualitative) auprès des individus ayant donné leur consentement pour une telle opération. Dans une visée exploratoire, des appariements avec des sources administratives pourront être envisagés. Entre autres, deux pistes peuvent être évoquées à ce stade des réflexions : d'une part, des appariements avec les bases de la DEPP et du SIES, permettant de reconstituer les parcours scolaires, et d'autre part avec les DADS de l'Insee, afin de récupérer des informations sur les périodes d'emploi. L'objectif commun de ces appariements expérimentaux sera de déterminer si, à terme, ces sources administratives peuvent permettre de réduire

la taille du questionnaire, d'enrichir les informations recueillies et d'améliorer la qualité de l'information en évitant les effets de mémoire et de reconstruction biographique.

Le comité de concertation des enquêtes Génération se réunit deux fois par an. Il est composé des représentants des principaux partenaires institutionnels du Céreq (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance – Depp, Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques – Dares, Direction générale de l'enseignement scolaire – Dgesco, Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle – Dgesip, Délégation générale à l'emploi et de la formation professionnelle – Dgefp), de la Direction Générale de l'administration et de la fonction publique (Dgafp), de France Stratégie, de Pôle emploi, de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), des partenaires sociaux (Medef, CFDT, CGT, FO, UNSA, etc.), des représentants d'observatoires, d'organismes d'études et de recherche, des associations d'étudiants et de familles, de l'union nationale des missions locales et des représentants de la Politique de la Ville.

Les premières publications sont prévues à partir de début 2021, notamment les premiers résultats présentant les indicateurs standards de l'insertion professionnelle des jeunes (collection Céreq Bref).

Les fichiers anonymisés d'enquête seront accessibles sur demande par la communauté des chercheurs via le réseau Quetelet et l'Adisp (Archives de Données issues de la Statistique Publique).

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête. L'opportunité est accordée pour quatre années, soit de 2020 à 2023.



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Emploi, qualification et revenus du travail »**

Réunion du 12 avril 2019

**Fiche descriptive pour une
demande d'avis d'opportunité**

**Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du
système éducatif. Génération 2017.**

1. Titre

Intitulé de l'enquête *	Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif. Génération 2017.
-------------------------	---

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champ de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	<p>Les unités enquêtées sont des individus sortants de tous niveaux de formation initiale.</p> <p>La Génération 2017 concerne les « primo sortants » de formation initiale en 2016-2017 (année scolaire), qu'ils soient diplômés ou non. Dans les « primo-sortants » sont inclus les individus ayant interrompu leurs études par le passé pendant une durée comprise entre 1 et 16 mois. Tous les niveaux et domaines de formations sont concernés.</p> <p>De façon plus précise, les critères d'éligibilité pour être dans le champ retenu, nommé ensuite « champ Céreq », sont les suivants :</p> <p>Avoir été inscrit dans un établissement de formation en Francemétropolitaine ou dans un DROM durant l'année scolaire 2016-2017 ;</p> <p>Avoir quitté le système éducatif entre octobre 2016 et octobre 2017 ;</p> <p>Ne pas avoir interrompu ses études durant plus de 16 mois avant l'année scolaire 2016-2017 (sauf pour raison de santé) ; – Ne pas avoir repris ses études au cours des 16 mois qui ont suivi l'entrée sur le marché du travail ;</p> <p>Avoir 35 ans ou moins en 2017.</p> <p>Quelques points particuliers concernent l'application de ces critères : Bien qu'il s'agisse de contrats de travail les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation à visée diplômante et qui interviennent dans la continuité du parcours scolaire initial sont considérés comme relevant de la formation initiale. Une personne repérée comme sortant de formation en 2016-2017 qui poursuit par un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation en 2017-2018 est donc considérée en poursuite d'études, et donc hors champ. Une personne sortie d'un établissement de formation en 2016-2017 qui poursuit des cours par correspondance ou des cours du soir en 2017-2018 est considérée comme en poursuite d'études, donc hors champ, si elle n'a pas d'emploi en parallèle. Si elle a un emploi en parallèle, sa situation d'emploi prime.</p>
Champ géographique	L'enquête a pour champ géographique les individus sortant d'un établissement de formation situé en France métropolitaine ou dans un département ou région d'outre-mer. Les individus enquêtés peuvent résider en France ou à l'étranger au moment de l'enquête.

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Première interrogation auprès d'un échantillon de sortants du système éducatif français en 2017
URL de consultation du questionnaire	https://drive.cereq.fr/d/f/475898307948847479
Objectifs	<p>Le dispositif des enquêtes Génération permet d'étudier l'accès à l'emploi et les premières transitions professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. L'objectif principal est d'assurer une production régulière d'indicateurs standards sur l'insertion professionnelle des jeunes trois ans après la sortie du système éducatif, par grands niveaux de formation et diplôme, et par grands domaines de formation. L'enquête Génération permet également d'obtenir des indicateurs de cadrage sur l'insertion au niveau régional. Par ailleurs, le suivi longitudinal, jusqu'aux six premières années de vie active (grâce à la ré-interrogation six ans après la sortie du système éducatif) permet l'étude des débuts de carrières et des mobilités sur moyen terme. Enfin, ces enquêtes permettent d'examiner la place et le rôle des mesures pour l'emploi ou la formation en début de vie active. Cette enquête sera la première interrogation, trois ans après leur sortie du système éducatif, des sortants de formation initiale de l'année scolaire 2016/2017.</p>
Thèmes du (ou des) questionnaires	<p>Le questionnaire de tronc commun (hors extensions thématiques), après une première partie destinée à valider l'identification de l'individu et à vérifier les critères d'éligibilité, aborde successivement les thèmes suivants : le parcours scolaire et les diplômes obtenus, le calendrier mensuel d'activité sur les trois années suivant la sortie du système éducatif avec une description détaillée des situations et conditions d'emploi, les caractéristiques individuelles, l'environnement familial et les mobilités résidentielles.</p> <p>A ce questionnaire de tronc commun s'ajoutent des modules de questionnement thématiques permettant d'approfondir certaines thématiques de recherche privilégiées.</p> <p>Ainsi, en décrivant la situation professionnelle des jeunes mois par mois depuis la sortie de formation initiale en 2017 jusqu'à la date de l'interrogation au printemps 2020, l'enquête permet une description des trajectoires en termes d'emploi, de chômage, de reprise d'études, de formation ou d'autres situations d'inactivité. Les parcours professionnels des jeunes au cours de leurs trois premières années de vie active sont analysés en tenant compte de leur parcours scolaire, du(des) diplôme(s) obtenu(s) ainsi que de leurs caractéristiques sociodémographiques.</p>

Historique	<p>Le dispositif Génération a été mis en place à la fin des années quatre-vingt-dix. Sept générations de sortants du système éducatif ont été interrogées jusqu'à présent : les Générations 1992, 1998, 2001, 2004, 2007, 2010 et 2013.</p> <p>Jusqu'à la Génération 2013, une cohorte de sortants sur deux faisait l'objet de ré-interrogations : la Génération 1998 a été enquêtée quatre fois (trois ans, cinq ans, sept ans et dix ans après la sortie du système éducatif) ; les Génération 2004 et 2010 ont été enquêtées trois fois (trois ans, cinq ans et sept ans après la sortie du système éducatif) .</p> <p>Après presque 20 ans d'existence, le Céreq a rénové son dispositif des enquêtes Génération. L'objectif est d'en réduire le coût afin de l'inscrire dans le long terme et de mieux saisir les mutations à l'œuvre dans le système scolaire et sur le marché du travail. Les principaux éléments de cette rénovation ont été présentés et discutés lors de la séance du 9 novembre 2017 de la commission « Emploi, qualification et revenus du travail » du CNIS. A partir de la Génération 2017, une génération nouvelle de sortants sera interrogée tous les quatre ans. Dans ce dispositif rénové, chaque cohorte, de taille identique, fera l'objet d'une première interrogation trois ans après la sortie du système éducatif puis d'une ré-interrogation à six ans. Le mode de collecte a également évolué : les jeunes auront la possibilité de répondre au questionnaire par internet en plus du traditionnel mode de collecte par téléphone.</p>
------------	---

<p>Faits marquants précédentes éditions</p>	<p>Les principales publications issues de la précédente édition de l'enquête Génération (enquête 2016 auprès de la Génération 2013) sont listées ci-dessous :</p> <p>Calmand, J. et A. Robert (2019), « Séjours des jeunes à l'étranger : des objectifs européens partiellement atteint, mais un accès encore inégale à la mobilité », Céreq Bref, n°371. – Gaubert E., V. Henrard, A. Robert, P. Rouaud (2017), « Pas d'amélioration de l'insertion professionnelle pour les nondiplômés », Céreq Bref, n°356 & Training and Employment, n° 129.</p> <p>Henrard V. et V. Ilardi (coord.) (2017), « Quand l'école est finie, premiers pas dans la vie active de la Génération 2013 », Céreq Enquêtes, n°1.</p> <p>Ilardi V., O. Joseph et E. Sulzer (2018), « L'entrée sur le marché du travail des jeunes de la voie professionnelle rénovée », Céreq Bref, n°365.</p> <p>Par ailleurs, plusieurs publications, dont un ouvrage collectif (collection Céreq Essentiel), ont été réalisées à l'occasion des vingt ans de l'enquête Génération, interrogeant l'évolution de l'insertion professionnelle des jeunes sur longue période et reposant sur l'exploitation de plusieurs enquêtes Générations (1992, 1998, 2004 et 2010) :</p> <p>T. Couppié, A. Dupray, D. Épiphanie, V. Mora (coord.), « 20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions », Céreq Essentiels, n°1.</p> <p>Mora V. (2018), « En vingt ans, des parcours d'insertion dégradés mais des jeunes moins inquiets pour leur avenir professionnel », Formations et emploi, Insee Références, édition 2018.</p> <p>Dupray A. et C. Barret (2019), « Que gagne-t-on à se former ? Zoom sur 20 ans d'évolution des salaires en début de vie active », Céreq Bref n°372.</p> <p>Cart, B., A. Léné et M.H. Toutin (2018), « A l'aube de la réforme de la formation professionnelle, retour sur 20 ans d'insertion des apprentis », Céreq Bref n°370.</p>
<p>Concertation</p>	<p>Le dispositif des enquêtes Génération dispose d'un comité de concertation (cf partie Comitologie). Lors de la rénovation du dispositif, les ministères de tutelles ainsi que d'autres ministères partenaires d'extensions à l'enquête, le conseil scientifique du Céreq, le comité de concertation ainsi que des chercheurs extérieurs au Céreq ont été consultés. Les principaux éléments de cette rénovation ont été présentés et discutés lors de la séance du 9 novembre 2017 de la commission « Emploi, qualification et revenus du travail » du CNIS.</p>

Origine de la demande	Les deux ministères de tutelle du Céreq, c'est-à-dire le Ministère en charge de l'Education et le Ministère en charge de l'Emploi, sont à l'origine de la demande.
Place dans un dispositif statistique	<p>Cette enquête s'inscrit dans le dispositif des enquêtes Génération du Céreq, dans lequel tous les quatre ans auprès une nouvelle Génération de sortants du système éducatif est interrogée.</p> <p>Une enquête Génération comprend :</p> <p>Une première interrogation trois ans après la sortie du système éducatif</p> <p>Une ré-interrogation six ans après la sortie du système éducatif.</p> <p>Des post-enquêtes sont envisageables sur des thèmes et publics ciblés.</p> <p>L'opportunité est demandée pour les deux interrogations de la Génération 2017 : la première interrogation en 2020 et la seconde interrogation qui aura lieu en 2023.</p> <p>Lors de la constitution de la base de sondage, certaines sources administratives sont mobilisées (cf. partie sur le plan de sondage). Les principales sources statistiques extérieures à l'enquête Génération du Céreq qui permettent d'appréhender les entrées dans la vie active des jeunes sont l'enquête emploi de l'Insee, les enquêtes IVA (Insertion dans la Vie Active) et IPA (Insertion Professionnelle des Apprentis) de la Depp, le panel EVA (Entrées dans la Vie Active) conduit par l'Insee et l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université (Master, Licence professionnelle ou DUT) que le Sies (SSM du ministère de l'Enseignement supérieur) a mis en place.</p> <p>Au niveau européen, les sources d'information proviennent des enquêtes Labour Force Survey qui sont une harmonisation des enquêtes nationales sur l'emploi (Enquête Emploi pour ce qui concerne la France).</p> <p>L'apport des enquêtes Génération réside dans une large couverture du champ des sortants de formation initiale (diplômés ou non) et dans une taille d'échantillon suffisante pour permettre des analyses fines par diplôme et spécialité. Contrairement à d'autres enquêtes d'insertion qui visent des publics segmentés, le dispositif Génération propose un questionnement, une méthodologie et un cadre d'analyse homogène pour tous, quels que soient leur parcours scolaire, les diplômes obtenus, les domaines et voies de formation. Par rapport aux enquêtes basées sur une notion de « classe d'âge », le dispositif Génération est fondé sur une notion de « promotion » (sortie du système éducatif une année donnée). Cela permet notamment d'effectuer une comparaison de l'insertion des jeunes selon leur niveau d'étude à conjoncture « constante » puisqu'ils entrent sur le marché du travail une même année.</p>
Extensions géographiques	Des extensions régionales sont possibles.

Utilisateurs	<p>Les utilisateurs potentiels des résultats sont divers : les deux ministères de tutelles, les ministères ou autres institutions partenaires d'extensions (voir ci-dessous), les acteurs publics de l'orientation et de l'insertion des jeunes, les acteurs de la formation professionnelle, les observatoires de branches, les régions, les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation, les chercheurs, le grand public (via les médias). Outre la mise à disposition des résultats via des études et ouvrages de référence accessibles sur le site internet du Céreq, les données sont transmises aux services statistiques ministériels des tutelles du Céreq ainsi qu'aux partenaires d'extensions. En effet, cette enquête permet également de répondre à des demandes d'extensions de champ ciblées. Par exemple sur les jeunes issus de certains niveaux de formation (exemple : extension aux sortants de l'enseignement supérieur), de certaines spécialités de formation (exemple : formations environnementales) ou de certains établissements de formation (exemple : universités). L'échantillon sera élargi en conséquence, comme cela a été fait pour chacune des enquêtes Génération depuis 1998, afin d'obtenir une meilleure précision sur les indicateurs standards. Enfin, un nombre limité de modules d'extensions de questionnement sur des thématiques de recherche privilégiées peuvent être réalisés à la demande de partenaires. Elles concernent par exemple des questionnements comme les séjours à l'étranger durant les études, le rapport au travail, l'attractivité de la fonction publique. Les partenaires du Céreq (Ministères, Régions, branches professionnelles) à l'origine des demandes d'extensions seront aussi utilisateurs des données et des résultats de cette enquête. Les fichiers individuels d'exploitation qui leur seront transmis selon une procédure informatique sécurisée ne permettront pas l'identification des personnes enquêtées dès que les bases définitives sont disponibles.</p> <p>Ces données sont par la suite accessibles aux chercheurs via la participation à un groupe d'exploitation à vocation recherche organisé par le Céreq. Enfin, les données des enquêtes Génération sont disponibles sur demande via le réseau Quetelet et l'Adisp (Archives de Données issues de la Statistique Publique) environ deux ans après la finalisation des bases.</p>
--------------	--

5.

Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	L'enquête aura lieu en 2020 entre avril et juillet. La réinterrogation de cette Génération aura lieu en 2023.

<p>Mode de collecte</p>	<p>Il s'agit d'une enquête multimode : téléphonique, avec saisie simultanée des réponses sur ordinateur (CATI) par un enquêteur, et internet avec saisie en ligne du questionnaire par l'enquêté (CAWI). L'enquête sera précédée d'une lettre-avis courrier et/ou électronique envoyée aux enquêtés pour les informer de la réalisation et des objectifs de l'enquête.</p> <p>Des post-enquêtes pourront être réalisées par internet sur la base des adresses électroniques demandées aux individus enquêtés ou par entretien (approche qualitative) auprès des individus ayant donné leur consentement pour une telle opération.</p> <p>Dans une visée exploratoire, des appariements avec des sources administratives pourront être envisagés notamment avec les DADS de l'Insee dans l'objectif de mesurer dans le cadre de la description des périodes d'emploi, si, à terme, cette source administrative peut permettre de réduire la taille du questionnaire, d'enrichir les informations recueillies et d'améliorer la qualité de l'information en évitant les effets de mémoire et de reconstruction biographique.</p> <p>Lors de la constitution de la base de sondage, certaines sources administratives sont mobilisées (cf. partie sur le plan de sondage).</p>
<p>Comitologie</p>	<p>Le comité de concertation des enquêtes Génération se réunit deux fois par an. Il est composé des représentants des principaux partenaires institutionnels du Céreq (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance – Depp, Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques – Dares, Direction générale de l'enseignement scolaire – Dgesco, Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle – Dgesip, Délégation générale à l'emploi et de la formation professionnelle – Dgefp), de la Direction Générale de l'administration et de la fonction publique (Dgafp), de France Stratégie, de Pôle emploi, de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), des partenaires sociaux (Medef, CFDT, CGT, FO, UNSA, etc.), des représentants d'observatoires, d'organismes d'études et de recherche, des associations d'étudiants et de familles, de l'union nationale des missions locales et des représentants de la Politique de la Ville.</p>
<p>Contraintes pour l'enquêté</p>	<p>Le temps de passation du questionnaire sera de l'ordre de 30 minutes en moyenne.</p>

<p>Coût de l'enquête</p>	<p>Cinq personnes (5 ETP niveau A) composent de manière permanente l'équipe ingénierie et gestion d'enquête (EIGE) du Département des entrées et évolutions dans la vie active (DEEVA) du Céreq. Cette équipe est chargée de la réalisation des enquêtes depuis la constitution de la base de sondage jusqu'à la mise à disposition des fichiers de détail et de leur documentation. Certaines phases de l'enquête sont confiées à des sociétés externes choisies selon la procédure officielle des marchés publics. Pour cette enquête, le coût externe est estimé à environ 500 000 euros HT (hors coût de constitution de la base de sondage). Pour la passation du questionnaire, les tâches suivantes sont sous-traitées :</p> <p>Développement du CATI/CAWI Restructuration, normalisation et validation des adresses postales Recherche de coordonnées téléphoniques Edition et envoi des lettres avis Collecte (passation des questionnaires par téléphone).</p> <p>Chacune de ces opérations est suivie et contrôlée par l'EIGE. Une personne est également recrutée par le Céreq pour assurer le suivi qualité de la collecte lors de la passation des questionnaires chez le sous-traitant. Elle est présente sur le plateau des téléenquêteurs tout au long de la phase de collecte.</p> <p>A ces moyens humains et financiers dédiés à la réalisation des enquêtes s'ajoute la contribution des chercheurs et chargés d'études du DEEVA qui participent à la conception du questionnaire, contrôlent les résultats et assurent les travaux d'étude et de recherche.</p>
<p>Organisme collecteur</p>	<p>La réalisation des enquêtes sera confiée à un prestataire soustraitant choisi selon la procédure officielle des marchés publics. Conformément au cahier des charges et des clauses techniques rédigé par le Céreq, il sera chargé de concevoir le développement informatique du questionnaire en passation multimode, d'effectuer les contacts par téléphone (premier contact, relances et passation des questionnaires selon la phase de collecte) et d'effectuer les envois de mail (premier contact et relances)</p>

Plan de sondage	<p>Il n'existe pas de base nationale d'élèves nominative couvrant l'ensemble des sortants du système éducatif une année donnée. Le Céreq constitue donc cette base de sondage pour l'enquête, à partir de différentes sources et en opérant quelques retraitements.</p> <p>Pour cela, deux principales opérations de collecte ont lieu pour récupérer des listes nominatives d'élèves ou d'étudiants inscrits, sortants d'un établissement français, incluant quand c'est possible les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques :</p> <p>Dans un premier temps, une collecte de fichiers de données nominatifs centralisés au niveau national sur un champ spécifique est réalisée. Plus précisément, sont mobilisées les données du ministère en charge de l'Education avec, d'une part les élèves du second degré à l'aide du Système d'Information Statistique Consolidé Académique (SYSCA) et d'autre part les apprentis à partir du Système d'Information de la Formation des Apprentis (SIFA) ; les données du ministère en charge de la Culture sur les étudiants des écoles d'architecture et d'arts uniquement à partir de la plateforme TAIGA ; les données du ministère de l'Agriculture sur les élèves inscrits dans les lycées agricoles ou équivalents ; les données de la Direction des Sports sur les diplômés jeunesse et sport à partir de l'outil de gestion FORMations et diplÔMES de l'animation et du sport (FORÔMES) les données sur les contrats de professionnalisation de la base Extrapro de la direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques (Dares).</p> <p>Dans un second temps, une collecte auprès de tous les autres établissements de formation (universités, écoles d'ingénieurs, diplômés d'écoles de la santé et du social, etc.) est réalisée spécifiquement pour le Céreq avec l'aide d'un prestataire externe pour le contact des différents établissements. La liste des établissements à enquêter est issue de la BCE (Base centrale des établissements – ministère en charge de l'Education). La collecte se déroule entre janvier et avril 2019.</p> <p>La précédente base de sondage (Génération 2013) était composée de 1 300 000 jeunes présumés sortants du système éducatif. La taille de l'échantillon envoyé en production sera comprise entre 200 000 à 300 000 individus. L'échantillon enquêté comprendra entre 25 000 et 45 000 répondants.</p>
Taille de l'échantillon	30000

Service producteur principal	Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq)
Autres services producteurs	

Partenariat	Aucun
-------------	-------

6. Service(s) producteur(s)

Date prévisionnelle de la première publication	<p>L'exploitation des résultats sera principalement réalisée par le Céreq et son réseau de Centres Associés régionaux. Les résultats feront l'objet de publications dans les collections habituelles du Céreq (Céreq Bref, Céreq Études, Céreq Enquête, Céreq échanges) et sur le site Internet du Céreq (www.cereq.fr). Les premières publications sont prévues à partir de début 2021, notamment un quatre pages de premiers résultats présentant les indicateurs standards de l'insertion professionnelle des jeunes (collection Céreq Bref).</p> <p>Les fichiers anonymisés d'enquête seront accessibles sur demande par la communauté des chercheurs via le réseau Quetelet et l'Adisp (Archives de Données issues de la Statistique Publique).</p> <p>Les individus enquêtés seront informés, lors de la passation de l'enquête, sur les possibilités de se procurer les premiers résultats. La collecte des adresses électroniques ainsi que la mise en place d'une page Facebook dédiée à l'enquête (et relayée sur le compte twitter du Céreq) faciliteront la diffusion des premiers résultats auprès des individus interrogés.</p> <p>Début 2021, 4 pages de premiers résultats dans la collection Céreq Bref.</p> <p>2e semestre 2021, plusieurs Bref thématiques (enseignement secondaire, supérieur, ...)</p> <p>2e semestre 2021, Ouvrage de synthèse « Quand l'Ecole est finie » dans la collection Céreq Enquêtes.</p> <p>Mi-2021, Les Ministères de tutelle ainsi que les partenaires d'extension reçoivent les fichiers détaillés.</p> <p>La mise à disposition à Quetelet et Adisp se fera à l'été 2023.</p>
--	--

A.3 – Fiche descriptive de l'enquête 2023 auprès de la Génération 2017

Titre

Intitulé de l'enquête * ?

Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif 2017, dite Génération 2017 à 6 ans.

Statut de l'enquête

Initiative : Enquête d'initiative nationale ou régionale.

Contenu du questionnaire (choisir dans la liste) :

Sans lien avec un règlement européen.

Champ de l'enquête

Unité statistique enquêtée

Les unités enquêtées sont des individus sortants de tous niveaux de formation initiale.

Champ statistique couvert ?

La Génération 2017 concerne les « primo sortants » de formation initiale en 2016-2017 (année scolaire), qu'ils soient diplômés ou non. Dans les « primo-sortants » sont inclus les individus ayant interrompu leurs études par le passé pendant une durée comprise entre 1 et 16 mois. Tous les niveaux et domaines de formations sont concernés.

De façon plus précise, les critères d'éligibilité pour être dans le champ retenu, nommé ensuite « champ Céreq », sont les suivants :

- Avoir été inscrit dans un établissement de formation en France métropolitaine ou dans un DROM durant l'année scolaire 2016-2017 ;
- Avoir quitté le système éducatif entre octobre 2016 et octobre 2017 ;
- Ne pas avoir interrompu ses études durant plus de 16 mois avant l'année scolaire 2016-2017 (sauf pour raison de santé) ;
- Ne pas avoir repris ses études au cours des 16 mois qui ont suivi l'entrée sur le marché du travail ;
- Avoir 35 ans ou moins en 2017.

Ces conditions sont cumulatives.

Quelques points particuliers concernent l'application de ces critères :

- Bien qu'il s'agisse de contrats de travail les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation à visée diplômante et qui interviennent dans la continuité du parcours scolaire initial sont considérés comme relevant de la formation initiale. Une personne repérée comme sortant de formation en 2016-2017 qui poursuit par un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation en 2017-2018 est donc considérée en poursuite d'études, et donc hors champ.
- Une personne sortie d'un établissement de formation en 2016-2017 qui poursuit des cours par correspondance ou des cours du soir en 2017-2018 est considérée comme

en poursuite d'études, donc hors champ, si elle n'a pas d'emploi en parallèle. Si elle a un emploi en parallèle, sa situation d'emploi prime.

Champ géographique ?

L'enquête a pour champ géographique les individus sortant d'un établissement de formation situé en France métropolitaine ou dans un département ou région d'outre-mer. Les individus enquêtés peuvent résider en France ou à l'étranger au moment de l'enquête.

Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)

Génération 2017 à 6 ans.

URL de consultation du questionnaire : voir A.10 du présent dossier.

Objectifs ?

Le dispositif des enquêtes Génération permet d'étudier l'accès à l'emploi et les premières transitions professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. L'objectif principal est d'assurer une production régulière d'indicateurs standards sur l'insertion professionnelle des jeunes trois à six ans après la sortie du système éducatif, par grands niveaux de formation et diplôme, et par grands domaines de formation. L'enquête Génération permet également d'obtenir des indicateurs de cadrage sur l'insertion au niveau régional.

Par ailleurs, le suivi longitudinal, jusqu'aux six premières années de vie active permet l'étude des débuts de carrières et des mobilités sur moyen terme. Enfin, ces enquêtes permettent d'examiner la place et le rôle des mesures pour l'emploi ou la formation en début de vie active. Cette enquête sera la deuxième interrogation, six ans après leur sortie du système éducatif, des sortants de formation initiale de l'année scolaire 2016/2017.

Thèmes du (ou des) questionnaires

Le questionnaire aborde successivement les thèmes suivants : la description du parcours professionnel via un calendrier mensuel d'activité sur les trois années suivant la précédente enquête, avec une description détaillée de certains emplois occupés ; les démarches réalisées pour rechercher un emploi ; les nouveaux diplômes obtenus ; les caractéristiques individuelles (mode d'habitat, situation du conjoint, enfants et congés de maternité/paternité) ; les perspectives professionnelles et le sentiment de discrimination.

L'enquête permet une reconstitution des trajectoires des jeunes, selon le temps passé dans les situations d'emploi, de chômage, de reprise d'études/formation ou d'autres situations (dont inactivité). Les parcours professionnels des jeunes au cours de leurs six premières années de vie active sont analysés en tenant compte de leur parcours scolaire, du(des) diplôme(s) obtenu(s), ainsi que de leurs caractéristiques sociodémographiques.

Historique ?

Le dispositif Génération a été mis en place à la fin des années quatre-vingt-dix. Sept générations de sortants du système éducatif ont été interrogées jusqu'à présent : les Générations 1992, 1998, 2001, 2004, 2007, 2010 et 2013.

Jusqu'à la Génération 2013, une cohorte de sortants sur deux faisait l'objet de ré-interrogations : la Génération 1998 a été enquêtée quatre fois (trois ans, cinq ans, sept ans et dix ans après la sortie du système éducatif) ; les Génération 2004 et 2010 ont été enquêtées trois fois (trois ans, cinq ans et sept ans après la sortie du système éducatif). A partir de la Génération 2017, une génération nouvelle de sortants sera interrogée tous les quatre ans. Dans ce dispositif rénové, chaque cohorte, de taille identique, fait l'objet d'une première interrogation trois ans après la sortie du système éducatif puis d'une ré-interrogation à six ans. Le mode de collecte a également évolué : les jeunes ont désormais la possibilité de répondre au questionnaire par internet en plus du traditionnel mode de collecte par téléphone.

Faits marquants précédentes éditions ?

Les résultats de l'enquête Génération 2017 à 3 ans ont fait l'objet de différentes publications par le Céreq à destination du grand public : un Bref de premiers résultats (avril 2022), complété d'un ouvrage « Quand l'école est finie » développant ces premiers résultats (novembre 2022) ont lancé les publications. Elles ont déjà été complétées d'analyses plus approfondies, se focalisant sur différentes thématiques : l'insertion professionnelle des sortants du supérieur, celle des sortants de l'enseignement secondaire, les sortants de formation en alternance, les effets de la crise Covid, les inégalités d'insertion selon l'origine immigrée, les jeunes passés par un service civique, l'insertion des jeunes de deux régions françaises.

Concertation (consultation ponctuelle auprès d'acteurs concernés) ?

Le dispositif des enquêtes Génération dispose d'un comité de concertation (cf partie Comitologie). Lors de la rénovation du dispositif, les ministères de tutelles ainsi que d'autres ministères partenaires d'extensions à l'enquête, le conseil scientifique du Céreq, le comité de concertation ainsi que des chercheurs extérieurs au Céreq ont été consultés.

Le conseil scientifique du Céreq a été consulté sur le contenu du questionnaire Génération 2017 à 6 ans en juin 2021. Une présentation de ce contenu et des arbitrages réalisés a été faite au comité de concertation lors de la réunion du 28 février 2022.

Origine de la demande ?

Les deux ministères de tutelle du Céreq, c'est-à-dire le Ministère en charge de l'éducation et Ministère en charge de l'emploi, sont à l'origine de la demande.

Place dans un dispositif statistique ?

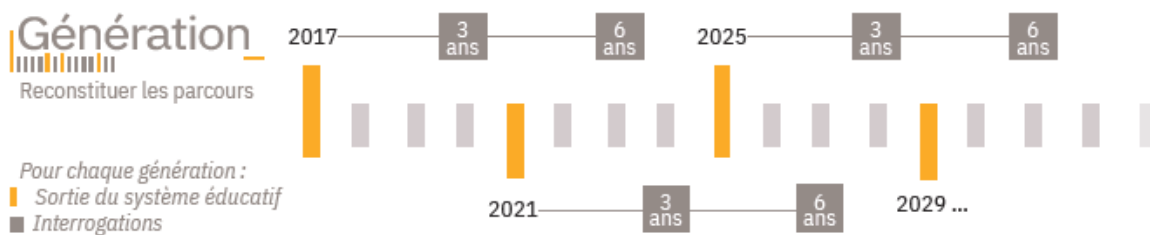
Cette enquête s'inscrit dans le dispositif des enquêtes Génération du Céreq, dans lequel tous les quatre ans auprès une nouvelle Génération de sortants du système éducatif est interrogée.

Une enquête Génération comprend plusieurs interrogations :

- Une première interrogation trois ans après la sortie du système éducatif ;
- Une ré-interrogation six ans après la sortie du système éducatif ;

Des post-enquêtes sont envisageables sur des thèmes et publics ciblés

Le calendrier des enquêtes Génération est représenté dans le schéma ci-dessous :



L'opportunité a été demandée le 12 avril 2019 pour les deux interrogations de la Génération 2017 : la première interrogation, qui a eu lieu en 2020 et la seconde interrogation qui aura lieu en 2023.

Lors de la constitution de la base de sondage, certaines sources administratives sont mobilisées (voir partie sur le plan de sondage).

Les principales sources statistiques extérieures à l'enquête Génération du Céreq qui permettent d'appréhender les entrées dans la vie active des jeunes sont l'enquête emploi de l'INSEE, les enquêtes IVA (Insertion dans la Vie Active) et IPA (Insertion Professionnelle des Apprentis) de la DEPP, le panel EVA (Entrées dans la Vie Active) conduit par l'INSEE et l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université (Master, Licence professionnelle ou DUT) que le SIES (SSM du ministère de l'enseignement supérieur) a mis en place. Plus récemment, des dispositifs construits par appariement de données administratives ont été développés : Inerjeunes (DEPP et DARES), et InerSup qui est en cours de réalisation par le SIES.

Au niveau européen, les sources d'information proviennent des enquêtes Labour Force Survey qui sont une harmonisation des enquêtes nationales sur l'emploi (Enquête Emploi pour ce qui concerne la France).

L'apport des enquêtes Génération réside dans une large couverture du champ des sortants de formation initiale (tous niveaux de sortie et domaines de formation, jeunes sortis diplômés ou non) et dans une taille d'échantillon suffisante pour permettre des analyses fines par diplôme et spécialité. Contrairement à d'autres enquêtes d'insertion qui visent des publics segmentés, le dispositif Génération propose un questionnement, une méthodologie et un cadre d'analyse homogène pour tous, quels que soient leur parcours scolaire, les diplômes obtenus, les domaines et voies de formation. Par rapport aux enquêtes basées sur une notion de « classe d'âge », le dispositif Génération est fondé sur une notion de « promotion » (sortie du système éducatif une année donnée). Cela permet notamment d'effectuer une comparaison de l'insertion des jeunes selon leur niveau d'étude à conjoncture « constante » puisqu'ils entrent sur le marché du travail une même année.

Extensions géographiques ?

Des extensions régionales (ou territoriales : par exemple pour cibler les originaires de QPV, Quartiers prioritaires de la politique de la ville) sont possibles, à conditions d'être prises en compte dans l'échantillonnage réalisé en amont de l'enquête à 3 ans.

Utilisateurs ?

Les utilisateurs potentiels des résultats sont divers : les deux ministères de tutelles, les ministères ou autres institutions partenaires d'extensions (voir ci-dessous), les acteurs publics de l'orientation et de l'insertion des jeunes, les acteurs de la formation professionnelle, les observatoires de branches, les régions, les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation, les chercheurs, le grand public (via les médias). Outre la mise à disposition des résultats via des études et ouvrages de référence accessibles sur le site internet du Céreq, les données sont transmises aux services statistiques ministériels des tutelles du Céreq ainsi qu'aux partenaires d'extensions. En effet, cette enquête permet également de répondre à des demandes d'extensions de champ ciblées. Par exemple sur les jeunes issus de certains niveaux de formation (exemple : extension aux sortants de l'enseignement supérieur), de certaines spécialités de formation (exemple : formations environnementales) ou de certains établissements de formation (exemple : universités). Dans ce cas, l'échantillon est élargi en conséquence lors de l'enquête à 3 ans, comme cela a été fait pour chacune des enquêtes Génération depuis 1998, afin d'obtenir une meilleure précision sur les indicateurs standards. Enfin, un nombre limité de modules d'extensions de questionnement sur des thématiques de recherche privilégiées peuvent être réalisés à la demande de partenaires.

Les fichiers individuels d'exploitation seront transmis aux partenaires de l'enquête selon une procédure informatique sécurisée ne permettant pas l'identification des personnes enquêtées.

Ces données sont par la suite accessibles aux chercheurs via la participation à un groupe d'exploitation à vocation recherche organisé par le Céreq. Enfin, les données des enquêtes Génération sont disponibles sur demande via le réseau Quételet et l'ADISP (Archives de Données issues de la Statistique Publique) deux ans après la fin de l'enquête.

Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête

Une première interrogation trois ans après la sortie du système éducatif ; Une 2^{ème} interrogation six ans après la sortie du système éducatif.

Période de collecte ?

L'enquête aura lieu entre septembre et décembre 2023.

Mode de collecte ?

Il s'agit d'une enquête multimode : téléphonique, avec saisie simultanée des réponses sur ordinateur (CATI) par un enquêteur, et internet avec saisie en ligne du questionnaire par l'enquêté (CAWI). L'enquête sera précédée d'une lettre-avis courrier et/ou électronique envoyée aux enquêtés pour les informer de la réalisation et des objectifs de l'enquête.

Des post-enquêtes pourront être réalisées par internet sur la base des adresses électroniques demandées aux individus enquêtés ou par entretien (approche qualitative) auprès des individus ayant donné leur consentement pour une telle opération.

Dans une visée exploratoire, des appariements avec des sources administratives pourront être envisagés notamment avec les DADS de l'INSEE dans l'objectif de mesurer dans le cadre de la description des périodes d'emploi, si, à terme, cette source administrative peut permettre de réduire la taille du questionnaire et/ou d'enrichir les informations recueillies et d'améliorer la qualité de l'information en évitant les effets de mémoire et de reconstruction biographique.

Comitologie ?

Le dispositif des enquêtes Génération est doté d'un comité de concertation, qui se réunit une à deux fois par an pour examiner la préparation des enquêtes (le contenu du questionnaire en particulier), le bilan des enquêtes administrées, et les premiers résultats d'exploitation des données.

Ce comité est composé des représentants des principaux partenaires institutionnels du Céreq : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (Dares), Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco), Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (Dgesip), Délégation générale à l'emploi et de la formation professionnelle (Dgefp), Direction Générale de l'administration et de la fonction publique (Dgafp), France Stratégie, Pôle emploi, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Y figurent également des partenaires sociaux (CFDT, CGT, FO, UNSA, etc.), des représentants d'observatoires, d'organismes d'études et de recherche, des associations d'étudiants et de familles, de l'Union Nationale des Missions Locales et des représentants de la Politique de la Ville.

Contraintes pour l'enquêté ?

Le temps de passation du questionnaire sera de l'ordre de 20 minutes en moyenne.

Coût de l'enquête ?

Six personnes ainsi qu'une personne à mi-temps (6,5 ETP niveau A) composent de manière permanente l'équipe ingénierie et gestion d'enquête (EIGE) du Département des entrées et évolutions dans la vie active (DEEVA) du Céreq. Cette équipe est chargée de la réalisation des enquêtes depuis la constitution de la base de sondage jusqu'à la mise à disposition des fichiers de détail et de leur documentation.

Certaines phases de l'enquête sont confiées à des sociétés externes choisies selon la procédure officielle des marchés publics. Dans le cadre de l'enquête Génération 2017 à 6 ans, les tâches suivantes sont sous-traitées :

- Développement du questionnaire CATI/CAWI et collecte (administration des questionnaires par téléphone)
- Restructuration, normalisation et validation des adresses postales pour les individus tirés dans l'échantillon
- Recherche de coordonnées téléphoniques pour les individus tirés dans l'échantillon
- Édition et envoi des lettres avis
- Codifications NAF et PCS

Par ailleurs, le suivi du plateau est assuré par l'EIGE mais également par une personne recrutée pour être présente sur le terrain durant toute la durée de l'enquête : cette personne est désignée comme « référent qualité » du Céreq dans les locaux du prestataire.

Chacune de ces opérations est suivie et contrôlée par l'EIGE.

A ces moyens humains et financiers dédiés à la réalisation des enquêtes s'ajoute la contribution des chercheurs et chargés d'études du DEEVA qui participent à la conception du questionnaire, contrôlent les résultats et assurent les travaux d'études et de recherche.

Organisme collecteur ?

La réalisation des enquêtes sera confiée à un prestataire sous-traitant choisi selon la procédure officielle des marchés publics. Conformément au cahier des charges et des clauses techniques rédigé par le Céreq, il sera chargé de concevoir le développement informatique du questionnaire en passation multimode, de mettre en place le protocole multimode, d'effectuer les contacts par téléphone et d'effectuer les envois de mail et de SMS (premier contact et relances).

Plan de sondage ?

Il n'existe pas de base nationale d'élèves nominative couvrant l'ensemble des sortants du système éducatif une année donnée. Le Céreq constitue donc cette base de sondage pour chaque Génération, à partir de différentes sources et en opérant divers retraitements. Pour cela, deux principales opérations de collecte ont lieu pour récupérer des listes nominatives d'élèves ou d'étudiants inscrits dans les établissements français. Dans un premier temps, une collecte de fichiers de données nominatifs centralisés au niveau national sur un champ spécifique est réalisée. Les fournisseurs de ces données sont : le ministère en charge de l'Education, le ministère en charge de la Culture, le ministère de l'Agriculture, la Direction des Sports sur les diplômés jeunesse et sport, la direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques (DARES), l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT). Dans un second temps, une collecte complémentaire auprès de tous les autres établissements de formation (universités, écoles d'ingénieurs, diplômés d'écoles de la santé et du social, etc.) est réalisée spécifiquement pour le Céreq avec l'aide d'un sous-traitant externe pour le contact des différents établissements. Une fois cette collecte réalisée, un travail d'appariement de fichiers est effectué pour éliminer les élèves ayant poursuivi leurs études au cours de l'année suivant celle concernant la Génération interrogée. Par exemple, pour la Génération 2017, une comparaison a été effectuée entre les fichiers d'inscrits dans une formation en 2016-2017 et les fichiers d'inscrits dans une formation en 2017-2018. Une base de sondage d'environ 1 130 000 individus présumés sortants de formation initiale en 2016-2017 a ainsi été constituée.

Pour l'enquête Génération 2017 à 3 ans, l'échantillon a été constitué par tirages indépendants de divers échantillons : l'échantillon « Céreq » tronc commun ainsi qu'un échantillon de réserve (pour les besoins du Céreq) et des échantillons d'extensions. Ces échantillons ont été tirés indépendamment par tirage stratifié à probabilité inégale, puis combinés en post-collecte par un partage des poids.

L'échantillon de l'enquête Génération 2017 à 6 ans est composé de 16 502 individus répondants à première interrogation de la Génération 2017, sélectionnés au sein des deux échantillons suivants : l'échantillon « Céreq » et l'unique extension reconduite. En effet, la majorité des extensions d'échantillon concerne uniquement la première interrogation de la Génération 2017. Seul un partenaire a souhaité financer une extension d'échantillon pour les deux interrogations

(l'ANCT, qui a financé une extension sur les jeunes originaires d'un quartier de la politique de la ville).

Taille de l'échantillon ?

L'échantillon enquêté comprendra environ 10 000 répondants.

Service(s) producteur(s)

Service producteur principal ?

Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (Céreq)

Autres services producteurs : aucun

Partenariat ? Préciser les partenariats éventuels au niveau du pilotage

aucun

Date prévisionnelle de la première publication

L'exploitation des résultats sera principalement réalisée par le Céreq et son réseau de Centres Associés régionaux. Les résultats feront l'objet de publications dans les collections habituelles du Céreq (Céreq Bref, Céreq Études, Céreq Enquête, Céreq échanges) et sur le site Internet du Céreq (www.cereq.fr).

Les premières publications sont prévues à partir du 2^{ème} semestre 2024, notamment un quatre pages de premiers résultats présentant les indicateurs standards de l'insertion professionnelle des jeunes (collection Céreq Bref).

Les fichiers anonymisés d'enquête seront accessibles sur demande par la communauté des chercheurs via le réseau Quételet et l'ADISP (Archives de Données issues de la Statistique Publique), à partir de janvier 2026.

Les individus enquêtés seront informés, lors de la passation de l'enquête, sur les possibilités de se procurer les premiers résultats. La collecte des adresses électroniques ainsi que la mise en place d'une page Facebook dédiée à l'enquête (et relayée sur le compte twitter du Céreq) faciliteront la diffusion des premiers résultats auprès des individus interrogés.

A.4 – Compte-rendu du Comité de concertation du 28 février 2022

Comité de concertation Génération

Compte-rendu de la réunion du 28/02/2022

Lieu : Amphithéâtre Stourdzé (Paris, 5^{ème})

Participants : voir la liste des membres du comité et des participants le 28/02 en Annexe 1

Comité de Concertation du dispositif Génération

Heure de début : 14h00

Heure de fin : 17h30

Salle : amphithéâtre Stourdzé (Paris 75005)

Date : 28/02/2022

1. *L'enquête Génération 2017, première enquête d'un dispositif rénové*

- L'enquête Génération 2017 : objectifs, champ, contenu
- La production de l'enquête
- Eléments de bilan de la collecte
- Zoom sur les zonages et nomenclatures disponibles
- Etat des lieux sur l'évaluation des effets de mesure
- Diffusion des données, publications

2. *Calendrier et contenu de la prochaine enquête : la réinterrogation de la Génération 2017, prévue en 2023*

3. *Lancement prochain d'un groupe de travail sur le questionnaire de l'enquête Génération 2021 : enjeux et calendrier prévisionnel*

Le travail sur le contenu du questionnaire de la première interrogation auprès de la Génération 2021 va démarrer au printemps 2022. La réflexion devra tenir compte du bilan de l'enquête Génération 2017, et des premières expérimentations d'appariements en cours au Céreq. A partir du questionnaire de la Génération 2017, il s'agira donc de préciser ce qui doit constituer le socle de l'enquête, mais aussi de repérer d'éventuels manques à intégrer dans le questionnaire.

Nous présenterons les enjeux de ce travail ainsi qu'un calendrier, afin de permettre aux personnes potentiellement intéressées par le sujet de se manifester après notre réunion.

En préambule, la directrice générale du Céreq, Florence Lefresne, a remercié les nombreux participants à cette réunion. Elle a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres, le comité ayant été fortement renouvelé depuis la dernière réunion qui avait eu lieu fin 2018. Les nombreuses institutions participant à ce comité ont été listées (voir Annexe 1).

1. L'enquête Génération 2017, première enquête d'un dispositif renouvelé

Une présentation de l'enquête Génération 2017 (1^{ère} interrogation) a été faite : les nouveautés de cette enquête suite à la rénovation du dispositif ont été présentées, puis les diverses étapes de l'enquête, de sa production à la diffusion et l'exploitation de ses données, ont été explicitées.

Voir diaporama joint à ce compte-rendu.

Questions et réactions de la salle :

- (Bénédicte Galtier) *Ce taux de réponse est-il habituel ?*

Le taux de réponse des enquêtes Génération (qui s'apparente plutôt à un taux de collecte car des hors champ sont présents dans l'échantillon) se situe habituellement autour de 30%. Le taux plus faible obtenu s'explique par divers facteurs : une réserve intégrée avec un protocole écourté ; des difficultés sur le plateau d'enquête notamment en raison des restrictions sanitaires ; un protocole testé en grandeur nature pour la première fois, qui pourra être ajusté ; une durée de passation qui a dépassé les prévisions initiales (41 minutes au téléphone contre 30 minutes visées). Tout ceci a conduit à un taux d'abandon en cours d'enquête par des individus dans le champ très élevé (remarque : ce taux d'abandon fausse la perception du taux de hors champ s'il est calculé sur les questionnaires terminés uniquement).

- (Erwan Pouliquen) *Remarque sur le taux d'abandon : ce taux ne conduit-il pas à biaiser nos résultats (biais de sélection) ?*

La phase de redressement de la non-réponse prend en compte tout le processus (avoir accepté de répondre au questionnaire filtre ; avoir terminé le questionnaire sachant qu'on a été qualifié dans le champ via le questionnaire filtre).

La comparaison de nos premiers résultats avec des résultats de l'enquête emploi témoigne d'une convergence des données de ces deux sources (indicateurs comparés : taux de chômage, taux d'emploi à durée indéterminée).

Avis sur le protocole : il vaut mieux garder un enquêté lorsqu'on arrive à le joindre par téléphone.

Le protocole visait à maximiser le taux de collecte en Cawi, tout en prévoyant des relances téléphoniques. Il est vrai qu'à divers moments, les enquêtés joints par téléphone ont pu se voir

proposé de poursuivre par internet. Le travail de bilan en cours permettra de déterminer sur quels profils cela n'a pas été efficace, pour apporter des adaptations au protocole le cas échéant.

- (Bénédicte Galtier) *Est-il prévu de comparer les effets de la crise covid avec la crise de 2008 ?*

Il y a un « effet du moment » de l'insertion observée par rapport à la temporalité de la crise. La Génération 2010 s'insérait alors que la crise battait son plein, alors que la Génération 2017 est sur le marché du travail depuis 3 ans environ au moment où survient la crise.

Mais plus largement, des travaux de comparaison des deux Générations (2010 et 2017) seront engagées.

- (Bénédicte Galtier) *Y a-t-il un effet du statut d'emploi sur le fait de repenser son projet professionnel ?*

Cette question sera traitée dans l'un des prochains Brefs qui sera publié au début de l'été.

- (Mathilde Didier) *Est-il prévu de travailler sur l'âge moyen au premier CDI ?*

C'est un indicateur difficile à calculer, car pour calculer un âge moyen il faut attendre que l'évènement soit survenu pour l'ensemble de la cohorte.

Il est préférable de mobiliser des indicateurs de type médiane (temps médian d'accès à un CDI ou EDI voire âge médian en couplant l'information de l'âge des individus avec le temps d'accès). Génération est une des rares sources qui permet de donner ces informations, du fait du recueil d'informations longitudinales.

2. Calendrier et contenu de l'enquête Génération 2017 à 6 ans (en 2023)

Les étapes de la construction du questionnaire de la réinterrogation de la Génération 2017 ont été exposées (contenu décidé dans le cadre de la rénovation et nouveaux arbitrages suite à la 1^{ère} interrogation). L'enquête se déroulera de septembre à décembre 2023. Le questionnaire est en cours de finalisation. Il n'y aura pas d'appel à extensions thématiques.

Voir diaporama joint à ce compte-rendu.

3. Génération 2021 : travail en cours et à venir sur le questionnaire

Le Céreq souhaite retravailler certaines parties du questionnaire construit pour Génération 2017 (1^{ère} interrogation), afin de tenir compte :

- Du bilan de Génération 2017 à 3 ans (durée du questionnaire à réduire de 10 minutes au moins ; modules déjà identifiés à retravailler : questionnaire filtre et description du parcours de formation)

- Des appariements expérimentaux en cours
- De consultations internes et externes sur le contenu du questionnaire : y a-t-il des parties à alléger ou à développer ?

Concernant d'éventuelles questions à ajouter, il peut s'agir de questions destinées à être maintenues d'une enquête à l'autre, ou de questions plus conjoncturelles : par exemple, un enjeu particulier pour cette Génération 2021 est de savoir si certains ont repoussé leur entrée sur le marché du travail d'un an du fait de la crise sanitaire.

Pour réfléchir à ce contenu, le Céreq lance un appel à candidatures pour participer à un groupe de travail dédié. 3 à 4 réunions seront proposées entre avril et octobre 2022 pour discuter et arbitrer sur des ajustements du questionnaire. Les membres du comité de concertation intéressés sont invités à se manifester par retour de mail.

Voir diaporama joint à ce compte-rendu.

Questions et réactions de la salle :

- *Est-il possible de comparer voie scolaire et alternance ?*

Oui, il est bien possible de comparer ces deux modes de formation, l'information étant fournie dans les fichiers de diffusion. A noter qu'à partir de la Génération 2017, les jeunes sortants d'un contrat de professionnalisation sont inclus dans le champ de l'enquête, au même titre que les sortants de contrat d'apprentissage (« l'alternance » englobe ces deux types de formations).

- (Jérémy Vandebunder) *Quelle adaptation du questionnaire pour capter la multi-activité et les formes particulières d'emploi ? (intermittents du spectacle)*

Un effort particulier a été fait dans le cadre de la rénovation du dispositif pour mieux appréhender la multi-activité, l'entrepreneuriat, l'intermittence et intérim. Des questions sur la multi-activité ont été incluses dans le module de description de l'emploi à la date d'enquête.

Concernant l'entrepreneuriat, des questions sont posées pour savoir si les individus avaient le statut d'auto-entrepreneur et s'ils étaient rémunérés via une plateforme (Uber...). Le calendrier d'activité a par ailleurs été retravaillé pour mieux prendre en compte les contrats d'intermittent ou d'intérim.

⇒ Echanges à poursuivre avec le ministère de la culture pour voir si on peut mieux adapter notre questionnement au niveau des intermittents.

- (Béatrice Le Rhun) *Question concernant les professions de la santé/social : il s'agit de métiers en forte tension. Est-il possible de mesurer l'attractivité de ces métiers par Génération ?*

⇒ Echanges à poursuivre suite à cette réunion.

- (Florence Lefresne) *Le chantier en cours sur les appariements expérimentaux au Céreq peut-il conduire à un repositionnement du questionnaire ? Comment articuler ce chantier avec le travail sur le contenu du questionnaire ?*

D'ici Génération 2021, les appariements pourraient éventuellement conduire à alléger la partie descriptive du parcours de formation.

A ce stade, mieux vaut raisonner comme s'il n'y avait pas d'économie de questions possible à horizon Génération 2021.

Cette articulation appariements/ questionnaire Génération devra être actualisée en amont de chaque Génération.

- (Boris Ménard) *Un appariement avec la DSN est-il prévu ?*

Il est envisagé, les démarches ne sont pas engagées à ce stade.

A noter qu'il faut bien distinguer les sources d'appariement avec données substituables de celles avec données d'enrichissement.

- *Remarque (Philippe Lemistre, Boris Ménard) : il y a rarement équivalence entre données administratives et données d'enquêtes. Il convient de valider la possibilité d'utiliser des données administratives par un travail de comparaison avec des données d'enquêtes, avant toute substitution de question.*

Les écarts observés peuvent résulter des pratiques de collecte des données administratives (plus ou moins homogènes lorsqu'il y a centralisation), et des codifications faites par les administrations.

Les enquêtes permettent de saisir les raisons des dynamiques observées, il n'y a pas de substituabilité entre données d'enquêtes et données administratives !

Annexe 1 – Liste des membres et participants au comité de concertation

INSTITUTION	NOM	PRENOM
ANCT	Kablan	Koffi
ANCT	Mondesir	Helga
ANCT (invité) (ONPV)	Beuchon	Thimoté
APEC	Gateau	Gilles
APEC	Kahn	Emmanuel
APEC	Lamblin	Pierre
CEE	Richet	Bertrand
CEREQ	Gasquet	Céline
CEREQ / CAR DIJON	Giret	Jean-François
CEREQ / CAR TOULOUSE	Lemistre	Philippe
CEREQ DEEVA	Couppié	Thomas
CEREQ DEEVA	Dabet	Gaëlle
CEREQ DEEVA	Gaubert	Emilie
CEREQ DEEVA	Olaria	Manon
CEREQ DEEVA	Vignale	Mélanie
CEREQ DEEVA	Wierup	Emmelie- Louise
CEREQ DFC	Marion	Isabelle
CEREQ DIRECTION	Lefresne	Florence
CGDD	Sophie	Margontier
CGDD	Eric	Pautard
CFDT	Bretonnière	Marie
CFDT	Dijoux	Aurore
CGT	Gelot	Didier
DARES	Borel	Marie
DARES	Le Gouguec	Anaïs
DEPP	Collin	Christel
DEPP	Domps	Aurore
DEPP	Vignolles	Benjamin
DGAFP	Chardon	Olivier
DGAFP	Colin	Solène
DGAFP	Pons	Yannig

DGEFP	Rouvière	Marine
DGESCO	Lacourt	Arnaud
DGESCO	Trocmé	Brigitte
DGESCO (invitée)	Machado	Christel
DGESIP	Bruniaux	Christine
DGESIP	Robic	Hélène
DGESIP/SIES	Lixi	Clotilde
DGESIP/SIES	Ménard	Boris
DGESIP/SIES	Schuhl	Pierrette
DREES	Le Rhun	Béatrice
DREES	Richet	Jehanne
FAGE	Mayaux	Paul
FO	Tayeb	Youcef
FRANCE COMPETENCES	Carlioni	Pierre
FRANCE COMPETENCES (invité)	Agohi-Oka	Franck
FRANCE STRATEGIE	Garner	Hélène
INED	Remillon	Delphine
INJEP	Timotéo	Joaquim
INSEE	Aliaga	Christel
INSEE	Pouliquen	Erwan
MEDES INJEP	Didier	Mathilde
MEDES INJEP	Mauroux	Amélie
MINISTERE DE LA CULTURE	Schreiber	Amandine
MINISTERE DE LA CULTURE	Turner	Laure
MINISTERE DE LA CULTURE - Deps-doc	Patureau	Frédérique
MINISTERE DE LA CULTURE - Deps-doc	Vandenbunder	Jérémie
ONISEP	Dussouet	Isabelle
OVE	Feres	Belghith
POLE EMPLOI	Poujouly	Christel
RCO (Réseau des Carif-Oref)	Reveille-Dongradi	Cécile
RESOSUP	Kalifa	Marthe
SGPI	Galtier	Bénédicte
UNAF	Humann	Patricia

UNML	El Khadiri	Ahmed
UNSA	Savantre	Christine
UNSA	Trigo	Emilie

Absent

Présent

A.5 – Compte-rendu du Comité de concertation du 27 janvier 2023

[Questionnaire Génération 2021]

Réunion pour état des lieux des réflexions auprès du comité de concertation du dispositif Génération

Vendredi 27 janvier 2023

1. Ordre du jour de la réunion

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Etat des lieux des réflexions en interne au Céreq sur le contenu du questionnaire Génération (enjeux, scénarii envisagés)
- Calendrier de la réflexion
- Organisation du travail en vue de la finalisation du questionnaire

➔ Mélanie Vignale a présenté un diaporama, joint à ce compte-rendu.

2. Echanges

M. POULIQUEN :

Je pense qu'il s'agit de réduire un questionnaire existant. Difficile d'évaluer le besoin quand on pilote une enquête. Revoir la littérature en identifiant les infos pas utilisées serait peut-être une piste...

Par exemple, dans l'Enquêtes emploi on collecte les coordonnées employeur code SIRET, si l'enquêté ne le connaît pas on demande la raison sociale et adresse.

Mélanie :

On n'a pas renoncé complètement à collecter les informations de l'établissement employeur. Maintenu uniquement pour 3 emplois ciblés et non plus pour tous. Les plus exploités sont le premier emploi et l'emploi actuel.

M. POULIQUEN :

L'articulation avec les données administratives va déterminer le positionnement de Génération. C'est important de bien consolider et préserver les questions socio-

démographiques et tout ce qui peut contribuer à enrichir les informations de parcours et de transitions professionnelles.

M. DOUTEAU :

L'UNAF participe au CNIS et au LABEL. Très impliqué dans le domaine des enquêtes. Quelques réflexions : il est important d'avoir une connaissance précise sur les éléments familiaux. Parents, mise en couple, rupture, naissance d'enfant(s), etc. Questionnement par rapport à la vie active des femmes qui marquent une rupture importante dans le travail pour la naissance d'enfant(s).

Questions sur le projet d'enfant : les études montrent que le désir d'enfant est de 2.9 enfants par femme en âge de procréer. Or la réalité est bien au-delà. Le rapport au travail change. Beaucoup de gens préfèrent rester en CDD qu'en CDI pour disposer de plus de liberté. Changement dans les générations.

Quid de la fragilité financière des personnes concernées (Question par SRCV enquête effectuée) ?

Thomas :

Cette question de la construction de trajectoire professionnelle a toujours été la préoccupation des enquêtes Génération. Depuis Génération 98, l'enquête permet de pointer le moment où la personne quitte le domicile de ses parents. La dimension familiale et la constitution de la famille est placée sur la deuxième réinterrogation. Toujours eu questions sur l'incidence des naissances et ce qui se passe pour les femmes par rapport à leur activité professionnelle. La question du projet d'enfant est intéressante mais difficilement intégrable dans l'enquête. On est dans un paysage où les données évoluent et nous devons faire le tri de la plus-value de l'enquête par rapport aux données administratives.

Mme. LAPEYRONIE :

Différents scénarii : dans le scénario 3 il n'y aurait pas de qualification de l'emploi en termes de stable / non stable ?

Mélanie :

Non, effectivement, c'est une approche emploi / non-emploi. L'approche employeur ou l'approche selon le statut emploi est à envisager (variantes du scénario 3). On se pose aussi des questions en termes de passation pour le calendrier mais il y a eu plus d'erreurs de remplissage par CAWI que par téléphone. On a pu rectifier en post enquête mais c'est vraiment une question qu'on aura (enrichir scénario 3) ; il faut se demander si ce sera facile pour la personne de comprendre ce qu'on lui demande d'indiquer.

Mme. LAPEYRONIE :

A l'université de Bordeaux on leur fait remplir un calendrier. Cela montre bien que l'insertion est un processus complexe de sortie d'emploi et c'est pour quoi on a l'option emploi stable / pas stable. L'approche emploi stable / non stable est intéressante comme une variable du scénario 3.

Alexie : cette distinction on l'aura sur les 3 emplois décrits ; Il y a aurait 10% de séquences sur lesquelles on n'aurait pas cette info.

Mme. LAPEYRONIE :

Par rapport aux thématiques et aux tableaux proposés, la mobilité est très intéressante. Est-elle abordée pour le premier emploi ?

Mélanie :

Nous collectons 4 lieux de résidence et comme il y a le SIRET des entreprises pour les 3 emplois décrits, on capte aussi les mobilités vers le premier emploi. Il ne s'agit pas stricto sensu de mobilité résidentielle : on mesure la distance entre commune de fin d'études et premier emploi.

Mme. LAPEYRONIE :

Les poursuites en alternance, et notamment vers des Master, Bachelor, Ingénierie sont exclues de votre champ ?

Mélanie :

Oui, si le contrat d'apprentissage ou de professionnalisation est conclu dans la continuité de la formation initiale (pas plus de 16 mois d'interruption) - on considère que c'est la formation initiale qui se poursuit.

Thomas :

Ces alternants sont inclus en revanche dans le champ des sortants.

Mme. LAPEYRONIE :

La différence c'est que nous on le considère comme un emploi, et l'apprentissage non.

Mélanie :

C'est le type de questions que se pose actuellement le SIES. C'est une question qui a été abordée récemment dans les réunions autour du nouveau dispositif Inersup.

Mme. LAPEYRONIE :

Frontière floue entre études et emploi est intéressante à aborder, aussi en termes de transition écologique. En termes surtout de critères de recherche d'emploi.

M.RICHET B. :

Il y a trois raisons pour lesquelles une nouvelle question peut être absente :

1. Elle existe déjà
2. Elle peut ne pas exister
3. Elle n'a pas encore existé

À ces situations sont associables plusieurs explications :

- 1a. Elle figure dans une autre enquête et ferait double emploi
- 1b. Elle est dérivable d'une autre question, soit plus englobante, soit corrélée
- 1c. Elle est stable, c'est-à-dire qu'elle est historiquement « entendue » et ne relève donc plus d'une recherche

- 2a. Elle n'est pas pertinente, n'apporte pas d'information saillante, ou le contexte a changé
- 2b. Elle a existé et son analyse n'a pas montré de problématique particulière
- 2c. Elle n'a pas été traitée, faute de temps ou de moyens, et ces conditions ne vont pas changer

- 3a. Elle est apparue lors de l'analyse de questions précédentes, comme angle mort, sujet à creuser, etc.
- 3b. Elle n'a pas été identifiée comme besoin, parce que l'identification d'un besoin suppose une forme d'externalité
- 3c. Le contexte ne l'a pas fait apparaître comme saillante, ce qu'elle peut devenir entre temps

Si on se place dans une logique de déflation, qui va à l'encontre d'un mouvement naturel d'enrichissement (lequel peut à l'occasion se combiner au désir bien humain d'être présent à travers une problématique singulière et, forcément, essentielle), la donnée 1a est cruciale et elle suppose un état des lieux complet de l'existant, ce qui est d'ailleurs en lien avec la donnée 1b, plus complexe parce que le sens se construit « par procuration » en quelque sorte. C'est sans doute là-dessus qu'il y a le plus d'éléments possibles à supprimer.

La donnée 2a est, dans certains cas, à rapprocher de 1c. Le phénomène a été étudié et apparaît stable. La donnée 2b est complexe, car l'absence de problématique émergente ne signifie pas forcément l'absence absolue de problématique. Peut-être le foisonnement apparent des données est-il lié à une formulation, une absence de croisement ou un autre élément de nature méthodologique, indépendant du sujet de la question lui-même.

S'agissant de la série 3, sans doute la donnée 3a est-elle celle qui mérite le plus d'attention. On peut considérer, à certains égards, que les données 3b et 3c deviendront en temps utile des données de type 3a, ce qui est plutôt de nature à limiter l'inflation !

Mélanie :

Questions inutiles : plutôt pas exploitées. Les questions « non essentielles » dans le tableau ne sont pas forcément inutiles mais c'est une question de priorisation avec l'idée que certaines thématiques peuvent être introduites dans la réinterrogation.

On essaie d'identifier des besoins qui auraient pu enrichir les analyses et s'adapter aussi au contexte actuel avec les nouvelles problématiques qui sont dans l'air du temps.

On ouvre la réflexion à l'extérieur car si la réflexion n'a lieu qu'en interne chaque chargé d'études défend « ses » questions (celles qu'il exploite le plus).

M. VANDENBUNDER :

Emplois atypiques et leur prise en compte dans le questionnaire (dans le calendrier). Si vous pouvez compléter par rapport aux intermittents et/ou aux intérimaires. Au-delà des intermittents il y a d'autres formes d'emplois atypiques.

Peut-être ne pas demander de détails sur les changements d'employeurs mais plutôt sur le type de contrat

Mélanie :

Le calendrier actuel isole déjà les statuts d'intermittent ou intérimaire, car pour eux le calendrier peut être très complexe à remplir. Ces profils sont invités à saisir une période globale (et non pas mission par mission ou cachet par cachet).

M. VANDENBUNDER :

Quelles sont les infos demandées en plus ? le nombre d'employeurs ?

Mélanie :

On demandait dans le pop-up G2017 le nombre d'employeurs et de déclarer l'établissement coorepondant à la mission la plus longue. Puis ils rentraient dans le même cas que les autres (salaire, etc.).

Les « artistes auteurs » n'est pas un cas particulier qu'on a géré. A aussi été pointée la question de la multi-activité en Conseil scientifique

On peut trouver des pistes d'amélioration et je retiens votre question : nous pourrions échanger ensemble lorsque nous travaillerons sur le calendrier d'activité et les modules emploi (à partir de mars 2023).

Thomas :

Au CS on a beaucoup parlé des employeurs. On sent qu'il y a des catégories d'individus pour qui les employeurs ne sont pas facilement identifiables et ils ont une relative autonomie sur leur emploi. On sent bien qu'on va devoir faire un choix.

M. AGOHI-OKA :

2 points :

1/ Remarque sur les modes de modes de financement. On ne sait pas quels sont les dispositifs mobilisés par les étudiants.

2/ Sur l'articulation apprentissage et contrat pro. Apprentissage : beaucoup d'études sur le sujet (Thomas et Céline par exemple) mais par contre pour les contrats pro on n'a pas d'indicateurs de résultat.

Mélanie :

On va sûrement maintenir les questions sur le travail en cours d'études. Frontière pas nette entre formation et emploi.

Les sortants de contrats pro étaient déjà intégrés dans Génération 2017 et le seront aussi pour G2021.

M. AGOHI-OKA :

Dernière question sur l'articulation Inser-sup / Inserjeunes et Génération

Mme. LIXI :

L'apprentissage de c'est la formation initiale.

Pas de résultats Inser-sup avant fin 2024. Dans un premier temps ils porteront sur licences professionnelles et Master. Peut-être aussi sur les BUT. Ce sera ce champ réduit au départ et il s'élargira petit à petit.

Tout comme Inserjeunes, on n'observe pas ceux qui partent à l'étranger par exemple. Le champ emploi est le même qu'Inserjeunes.

Thomas :

La classification de l'enseignement supérieur se fait par établissement. Par rapport à cette logique de plus-value comment allez-vous procéder ?

Mme. LIXI :

En termes de valeur ajoutée on n'a pas encore réfléchi.

M. AGOHI-OKA :

Quid de la temporalité des indicateurs ?

Mme. LIXI :

Actuellement 18 et 30 mois mais 12 - 24 - 30 mois sont des choix plausibles. 6 mois c'est trop court.

M. TAYEB :

Apprentissage encore en formation initiale sur le papier. Mais aujourd'hui recul de l'âge des apprentis. On va plus vers 30 ans. Inversement la tendance des entreprises qui vont plus vers le bac +5 et à signer des conventions avec universités. On est dans une nouvelle forme de recrutement qui peut empiéter sur la formation initiale. L'apprentissage était une formation qui permettait aux jeunes l'accès au monde du travail. Il y a aussi le grignotage de l'apprentissage par les contrats pro.

Enquête génération peut être un peu biaisée par la prédominance liée à la politique du gouvernement des contrats d'apprentissage par rapport aux contrats pro.

Nous avons découvert que pour d'autres dispositifs on essaye de regarder ce que sont devenus cette tranche d'âge ou des catégories socio professionnelles qui n'avaient pas bénéficié d'un parcours aide à l'emploi.

Quand on a l'information on peut accéder aux dispositifs. Mais quand on n'a pas l'information on n'accède à rien.

Ma question c'est de savoir qu'est devenue une partie de cette génération qui, pour de problèmes d'information ou autres problèmes n'ont pas pu participer aux dispositifs de formation emploi.

Ce qui nous préoccupe c'est l'éclat que peut voir un parcours formation emploi. Car le contrat d'apprentissage passe par une aide de l'état ce qui a une conséquence sur la qualité de l'emploi. Est-ce que la donne n'est pas biaisée dès le départ ?

Thomas :

J'entends la question de ce qui se joue autour de l'apprentissage et des politiques publiques par rapport à ça. La question se posera pour G21 et pour sa confrontation avec G17. L'apprentissage a pris un autre statut aujourd'hui et il y a eu une reconfiguration liée aux politiques publiques. Ça a provoqué une modification assez radicale de son usage. Et ça va poser des questions. Parmi d'autres : nouvelles entreprises sur ce marché, nouveaux jeunes aussi. Qu'est-ce que ça va produire en termes d'insertion ? etc.

Pour le souci d'information des jeunes et pour l'égalité d'information qui renvoie à une question d'inégalités sociales, l'enquête Génération peut aborder les questions d'orientation et poser des questions sur les ressources mises à disposition, etc.

Mélanie :

Sur l'aspect de l'accès à l'information Thomas a parlé du volet de formation mais on a aussi la question dans le module intermédiaire du marché du travail et des emplois détenus (Comment avez-vous su qu'il y avait une offre d'emploi ; on demande s'ils ont sollicité Mission Locale, pôle emploi, etc...)

Sur le fait que la structure va être modifiée avec l'aide apportée pour développer l'apprentissage parmi les effectif... effectivement cela va être le cas mais nous ne considérons pas que ça biaise les résultats. On constatera que le poids des apprentis sera plus important et on pourra l'aborder sous cet angle de comparaison avec les précédentes Générations.

Mélanie :

à M. AGOHI-OKA : en interne a été posée la question d'une articulation entre les enquêtes Génération et d'autres enquêtes Céreq. Possibilité d'un appariement entre données de parcours des enquêtes et données des entreprises de plus de 1000 salariés.

M. AGOHI-OKA :

C'est pour ça qu'on suit aussi les enquêtes Génération, car intéressantes pour les appariements. Pour info : les indicateurs de suivi de résultats de France compétence (usage des fonds) sortira 30 janvier.

3. Participants

1	CEREQ DEEVA	COUPPIE	Thomas	thomas.couppie@cereq.fr
2	UNAF	DOUTEAU	Georges	georges.douteau@gmail.com
3	DARES	KASHI	Camilia	camilia.kashi@travail.gouv.fr
4	RESOSUP	LAPEYRONIE	Marie	marie.lapeyronie@u-bordeaux.fr
5	DGEFP	PASQUIER	Jean-Louis	jean-louis.pasquier@developpement-durable.gouv.fr
6	INSEE	POULIQUEN	Erwan	erwan.pouliquen@insee.fr
7	CEE	RICHET	Bertrand	bertrand.richet@igesr.gouv.fr
8	DREES	RICHET	Jehanne	jehanne.richet@sante.gouv.fr
9	CEREQ DEEVA	ROBERT	Alexie	alexie.robert@cereq.fr
10	DGEFP	ROUVIERE	Marine	marine.rouviere@emploi.gouv.fr
11	DREES	SIMON	Marion	marion.simon@sante.gouv.fr
12	FO	TAYEB	Youcef	ytayeb@force-ouvriere.fr
13	MINISTERE DE LA CULTURE - Deps-doc	VANDENBUNDER	Jérémie	jeremie.vandenbunder@culture.gouv.fr
14	CEREQ DEEVA	VIGNALE	Mélanie	melanie.vignale@cereq.fr
15	DGESIP/SIES	LIXI	Clotilde	clotilde.lixi@enseignementsup.gouv.fr
16	MEDES INJEP	MAUROUX	Amelie	amelie.mauroux@jeunesse-sports.gouv.fr
17	FRANCE COMPETENCES	AGOHI-OKA	Franck	fagohioka@francecompetences.fr
18	FRANCE STRATEGIE	PROUET	Emmanuelle	Emmanuelle.prouet@strategie.gouv.fr
19	DGAFP	COLIN	Solène	solene.colin@finances.gouv.fr

Anouchka KRYGELMANS pour l'organisation, le secrétariat et la prise de notes.

A.6 – Publications récentes

Le tableau ci-dessous reprend les publications réalisées à partir de la première interrogation de la Génération 2017.

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion
<p>Construction et évaluation d'un outil de collecte multimode (Internet / téléphone), Bouvet N., Dabet G., Gaubert E, Olaria M., Oujia I., Mazari Z., Vignale M., Wierup E. L., <i>Céreq Etudes</i>, n° 40, 2023</p>	<p>https://www.cereq.fr/construction-et-evaluation-dun-outil-de-collecte-multimode-internet-telephone et https://pmb.cereq.fr/index.php?lvl=notice_display&id=73325</p>
<p>Estimation et décomposition de l'effet de mode dans les enquêtes multimodes (internet/téléphone) : Quelles spécificités pour quels résultats ?, Dabet, G., Mazari, Z., Oujia, I., communication aux 14èmes Journées de méthodologie statistique de l'INSEE, 29-31 mars 2022, Paris</p>	<p>https://pmb.cereq.fr/index.php?lvl=notice_display&id=73326</p>
<p>Des parcours contrastés, une insertion plus favorable, jusqu'à... Enquête 2020 auprès de la Génération 2017, Couppié T., Gaubert E., Personnaz E. <i>Céreq Bref</i>, n° 422, 2022</p>	<p>https://www.cereq.fr/enquete-2020-aupres-de-la-generation-2017-des-parcours-contrastes-une-insertion-plus-favorable</p>
<p>Enquête 2020 auprès de la Génération 2017. La crise sanitaire suffit-elle à expliquer les souhaits de réorientation des jeunes ?, Jugnot Stéphane, Vignale Mélanie,. <i>Céreq Bref</i>, n° 424, 2022</p>	<p>https://www.cereq.fr/enquete-2020-aupres-de-la-generation-2017-la-crise-sanitaire-suffit-elle-expliquer-les-souhaits-de</p>
<p>Enquête 2020 auprès de la Génération 2017. Sortants du supérieur : le niveau de diplôme ne résume pas les trajectoires d'insertion., Merlin F., Wierup E.L., <i>Céreq Bref</i>, n° 426, 2022</p>	<p>https://www.cereq.fr/enquete-2020-aupres-de-la-generation-2017-sortants-du-superieur-le-niveau-de-diplome-ne-resume-pas</p>
<p>Après l'enseignement supérieur... des parcours professionnels marqués par la crise sanitaire : Enquête 2020 auprès de la Génération 2017, Epiphane, D.; Merlin, F., Wierup E., <i>Céreq Etudes</i> n°41, 2023</p>	<p>https://pmb.cereq.fr/index.php?lvl=notice_display&id=74495</p>
<p>Enquête 2020 auprès de la Génération 2017. Insertion des sortants du secondaire, la voie professionnelle reste un atout, Joseph, O. Olaria M., Sawadogo A., <i>Céreq Bref</i> n° 433, 2023</p>	<p>https://pmb.cereq.fr/index.php?lvl=notice_display&id=74039</p>

L'accès à l'emploi des immigrés et enfants d'immigrés de la Génération 2017 , Jugnot, S., <i>Céreq Bref</i> n° 434, 2023	https://pmb.cereq.fr/index.php?lvl=notice_display&id=74479
Jeunes volontaires du service civique dans la Génération 2017 : Profils et trajectoires professionnelles , Robert, A., Maillard, D., <i>Céreq Etudes</i> n°42	https://pmb.cereq.fr/index.php?lvl=notice_display&id=74599
Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2017 , Coordonné par Le Bayon F., Dabet G., Joseph O. Olaria M., <i>Céreq Enquêtes</i> , n° 3, 2022	https://www.cereq.fr/quand-lecole-est-finie.%20Generation-2017
L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche , MESRI, n°14, 2021 (fiches 25, 26 et 28)	https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/
(In)égalités entre les femmes et les hommes sur le marché du travail : où en est-on ? , Epiphane D., <i>Les Cahiers de l'IDRP</i> , automne 2022	https://pmb.cereq.fr/index.php?lvl=notice_display&id=74127
Les métiers en tension : Les métiers en tension dans les parcours professionnels des jeunes , Couppié, T.; Gasquet, Céreq – DGEFP, in <i>Actes des 5èmes Rencontres DGEFP – Céreq</i> 2023	https://pmb.cereq.fr/index.php?lvl=notice_display&id=74614

A.7 - Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

Le CCTP est fourni dans un document séparé.

A.8 – Inscription au registre des traitements de données à caractère personnel du Céreq

Le déclarant

Nom prénom du déclarant	*	<input type="text" value="OLARIA"/>
Département / Service / Mission	*	<input type="text" value="DEEVA/EIGE"/>
Adresse email du déclarant*	*	<input type="text" value="olaria@cereq.fr"/>
Email du responsable hiérarchique du projet *		<input type="text" value="durieux@cereq.fr"/>
(Ex : Chef de l'unité)		

*Les adresses email saisies recevront une copie modifiable de la déclaration.

Il est néanmoins nécessaire d'aller jusqu'à la validation définitive du formulaire pour que les mails soit générés.

Description du traitement

Quel traitement de données à caractère personnel avez-vous mis en place ?

Le traitement concerne toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction;

Nom du traitement	<input type="text" value="Enquête Génération 2017"/>
N° / Ref (réservé DPO)	<input type="text" value="2019DEEVA02"/>
Date de la première déclara'on	<input type="text" value="08/04/2019"/>
Date de mise à Jour	<input type="text"/>
Numéro de la fiche programme	<input type="text"/>

Les acteurs (Champs réservés au DPO)

	Nom Tel	Adresse	CP	Ville	Pays	
<i>Responsable du traitement*</i>	Florence Lefresne -	10 place de la Joliette	13002	Marseille	France	0491132800
<i>DPO**</i>	Florence Ryk	10 place de la joliette	13002	Marseille	France	0491132857
<i>Représentant***</i>					France	
<i>Responsable(s) conjoint(s)****</i>					France	

***Responsable du traitement** : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement;

****DPO** : Data protection officer

*****Représentant** : une personne physique ou morale établie dans l'Union, désignée par le responsable du traitement ou le sous-traitant par écrit qui les représente en ce qui concerne leurs obligations respectives en vertu du présent règlement;

******Responsable conjoint** : A compléter Lorsque deux responsables du traitement ou plus déterminent conjointement les finalités et les moyens du traitement

Les finalités du traitement

Finalité : Objectif principal d'une application informatique de données personnelles.

Exemples de finalité : gestion des recrutements, gestion des clients, enquête de satisfaction, surveillance des locaux, etc.

	Finalité	Description
Finalité principale	Enquête multimode (internet/téléphone) Génération 2017 auprès des sortants du	Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) produit ces enquêtes
Sous-finalité 1		
Sous-finalité 2		
Sous-finalité 3		
Sous-finalité 4		

Fondement légal du traitement

Pour être valable, un traitement de données à caractère personnel doit être licite, ce qui signifie qu'il doit reposer sur l'un des six fondements énoncés par l'article 6 du RGPD Sur quel fondement légal se situe la licéité du traitement ?

- e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement ;
- f) le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement ou par un tiers (...).».

Argumentaire licéité du traitement :

Le dispositif Génération est commandé par les tutelles du Céreq soit le ministre en charge de l'éducation et le ministre en charge du travail. Ses objectifs sont inscrits dans le COP.

Contexte et données personnelles

Les données personnelles récupérées ont-elles été

transmises par un tiers ? Oui

Oui, par quel(s) organisme(s) ?

Pour réaliser l'échantillon, une collecte auprès des établissements dispensant de la formation initiale a été réalisée. Des données centralisées ont également été fournies par la DEPP, la DGESIP, la DARES, le ministère

Les données personnelles ont-elles été récupérées via un formulaire papier ou en ligne ? (ex: inscription à un événement Céreq)

Non

Ces données sont-elles amenées à être accessibles en ligne ? (ex : questionnaire en ligne internet, formulaire)

Oui

Ces données sont-elles stockées sur le serveur Céreq dans un dossier restreint, accessible uniquement aux personnes qui en ont besoin ?

Oui

Mesures de sécurité

Quelles sont les mesures de sécurité mises en place autour de la donnée ?

Mesures de sécurité : Compte tenu de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre et de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du traitement ainsi que des risques, dont le degré de probabilité et de gravité varie, pour les droits et libertés des personnes physiques, le responsable du traitement et le sous-traitant mettent en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque, y compris entre autres, selon les besoins

Voir article 32 du règlement hBps://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protoc'on-donnees/chapitre4#Article32

Mesure principale	Description
Mesure de sécurité techniques (identification, pseudonymisation, chiffrement, traçabilité)	Données sécurisées par mots de passe et placées dans un dossier accessible uniquement par les personnes habilités.
Mesures de sécurité organisationnelles (PSSI, PRA, PCA, Audit sécurité, minimisation, habilitation, rebut, sensibilisation)	Données sécurisées par mots de passe et placées dans un dossier accessible uniquement

Catégorie de données personnelles concernées

Catégorie des données personnelles créés

Les données personnelles collectées ont une durée de conservation, jusqu'à ce que la finalité du traitement ait été atteinte.

Il est interdit de conserver un fichier contenant des données à caractère personnel après ce délai. Vos données anonymisées ne sont plus soumises à la loi informatique et liberté.

Traitement ? O/N	Description	Délai d'effacement
Etat civil, identité, données d'identification, images... <input type="checkbox"/> Oui	Coordonnées des individus (Nom, prénom, adresse postale, téléphones, mail)	10 ans
Vie personnelle (habitudes de vie, situation familiale, etc.) <input type="checkbox"/> Oui	Des questions sont posées en cours d'enquêtes sur la situation familiale	Sur demande de l'individu
Vie professionnelle <input type="checkbox"/> Oui	Des questions sont posées en cours d'enquêtes sur la situation professionnelle des individus au cours des 3	Sur demande de l'individu
Informations d'ordre économique et financier (revenus, situation financière, situation fiscale, etc.) <input type="checkbox"/> Oui	Les revenus sont demandés	Sur demande de l'individu

Données de connexion (adress IP, logs, etc.)	<input type="radio"/> Oui	Seuls les dates et heure de logs sont récupérées	<input type="radio"/> Sur demande de l'individu
Enregistrement de la voix	<input type="radio"/> Oui	Aléatoirement, certaines enquêtes sont enregistrées afin de procéder au contrôle qualité de l'enquête	
Données de localisation (déplacements, données GPS, GSM, etc.)	<input type="radio"/> Non		
Vidéosurveillance	<input type="radio"/> Non		
Vidéos diverses pour site Internet	<input type="radio"/> Non		
D'autres informations	<input type="radio"/> Non		

Le traitement repose t'il sur des données de personnes de

moins de 16 ans ? Jamais

Données sensibles

Attention, les données sensibles énumérées ici ne peuvent pas être collectée sans des démarches spécifiques auprès de la Cnil.

Traitement ? O/N	Description	Délai d'effacement
Données révélant l'origine raciale ou ethnique <input type="radio"/> Oui	Des questions sur la discrimination en emploi sont posées. Nous pouvons savoir s'il s'agit d'une discrimination en lien avec la couleur de peau l'origine, la religion etc mais ne demandons pas le détail. La seule donnée que nous ne contrôlons pas c'est lorsque l'individu répond "autre" et saisie sa réponse en clair.	<input type="radio"/> Sur demande de l'individu
Données révélant les opinions politiques <input type="radio"/> Non		
Données révélant les convictions religieuses ou philosophiques <input type="radio"/> Non		
Données révélant l'appartenance syndicale <input type="radio"/> Non		

Données génétiques	<input type="checkbox"/> Non	<input type="text"/>
Données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique	<input type="checkbox"/> Non	
Données concernant la santé	<input type="checkbox"/> Oui	Nous demandons seulement si l'individu est en bonne santé et s'il présente un handicap avec en réponse oui / non / ne veut pas dire. En aucun cas nous demandons des détails
Données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle	<input type="checkbox"/> Non	<input type="text"/>
Données relatives à des condamnations pénales ou infractions	<input type="checkbox"/> Non	<input type="text"/>
Numéro d'identification national unique (NIR pour la France)	<input type="checkbox"/> Non	<input type="text"/>

Catégorie de personnes concernées par le traitement

Lister tous les types de personnes faisant l'objet du traitement de données.

Exemple : salariés, clients, patients, prospects ...

	Type de personnes	Description
Catégorie de personnes 1	<input type="text" value="Étudiants"/>	<input type="text" value="Individus sortant du système éducatif en 2016-2017"/>
Catégorie de personnes 2	<input type="text" value="Élèves"/>	<input type="text" value="Individus sortant du système éducatif en 2016-2017"/>
Catégorie de personnes 3	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Catégorie de personnes 4	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Catégorie de personnes 5	<input type="text"/>
--------------------------	----------------------

Les destinataires

Si vous travaillez avec des prestataires, des partenaires etc. et que vous devez transférer des fichiers de données personnelles, vous devez opter pour un moyen sécurisé : ex. filsender + cryptage des données avec mot de passe + fourniture du mot de passe sur un autre canal que l'envoi du fichier.

	Destinataire	Type de destinataire	Description
Destinataires 1	<input type="text" value="Médiamétrie"/>	<input type="text" value="Sous-traitants"/>	<input type="text" value="Prestataire en charge de la collecte"/>
Destinataires 2	<input type="text" value="Non connu"/>	<input type="text" value="Sous-traitants"/>	<input type="text" value="Prestataire en charge de l'enrichissement des"/>
Destinataires 3	<input type="text" value="Non connu"/>	<input type="text" value="Sous-traitants"/>	<input type="text" value="Prestataire en charge de l'impression et du routage des courriers papiers."/>
Destinataires 4	<input type="text"/>		<input type="text"/>
Des'nataires 5	<input type="text"/>		<input type="text"/>

Transferts hors UE

	Destinataire	Pays	Type de garantie
Organisme destinataire 1	<input type="text"/>		<input type="text"/>
Organisme destinataire 2	<input type="text"/>		<input type="text"/>
Organisme destinataire 3	<input type="text"/>		<input type="text"/>
Organisme destinataire 4	<input type="text"/>		<input type="text"/>

Validation de la déclaration

!!! Information !!!

Vous allez valider votre déclaration de traitement, une copie modifiable va vous être envoyée. Votre DPO recevra aussi une copie de votre déclaration de manière automatique, il prendra contact avec vous pour valider certains points.

Pour rappel, les données personnelles que vous traitez doivent être sécurisées. Elles ne doivent pas être déformées, leur intégrité doit être respectée, et seules les personnes autorisées peuvent y avoir accès.

Pour ce faire, et pour sécuriser au mieux toutes les procédures, vous vous engagez dans le meilleur du possible à :

- Ne pas copier sur des supports amovibles des données à caractère personnel
- Ne pas copier de données à caractère personnel en local sur votre ordinateur mais à privilégier le réseau qui est sécurisé, et sauvegardé
- A restreindre les accès des données à caractère personnel aux seules personnes habilitées
- A sécuriser au maximum les transferts de données à caractère personnel (filesender, zipp + mot de passe etc.)
- A responsabiliser au mieux les sous-traitants qui manipulent ces données personnelles
- A contacter votre DPO et la directrice du Céreq en cas de vol de données et dès que vous en aurez pris connaissance
- A supprimer / anonymiser les données à caractère personnelles une fois que la finalité du traitement est atteinte

Le service des usages numériques et de l'immobilier est là pour assurer la sécurité du système d'information et mettre à disposition des outils pertinents, votre DPO pour vous conseiller et vous aider dans les démarches à mettre en oeuvre pour chaque traitement.

En cas de doute, ou pour toute question, prenez contact avec votre DPO !

Registre DPO https://ppe.orion.education.fr/services_men/itw/answer/MeBcRxosk0... 6 sur 7 12/11/2019 à 13:47

Cliquer sur "Enregistrer la déclaration" pour qu'elle soit sauvegardée.

Merci pour votre saisie. Pour imprimer votre formulaire, cliquer sur le logo d'impression.

Informations du PIA

Nom du PIA

Enquête Génération 2017 à 6 ans

Nom de l'auteur

Manon OLARIA et DPO IPSOS

Nom de l'évaluateur

Manon OLARIA

Nom du validateur

Manon OLARIA

Date de création

19/12/2022

Contexte

Vue d'ensemble

Quel est le traitement qui fait l'objet de l'étude ?

L'objectif de l'enquête Génération 2017 à 6 ans est de réinterroger les répondants de la Génération 2017 à la première interrogation en 2020-2021, c'est à dire les personnes sorties du système scolaire en 2016-2017. Il s'agit avec cette nouvelle enquête de prolonger la description des parcours professionnels sur trois années supplémentaires, mais aussi de recueillir diverses informations telles que l'acquisition de nouveaux diplômes en post-initial ou encore l'avancée dans la construction familiale.

Quelles sont les responsabilités liées au traitement ?

RT : Céreq

Sous-traitant collecte : Ipsos

Sous-traitant pour l'enrichissement des coordonnées : A mettre une fois choisi

Sous-traitant pour l'impression routage : A mettre une fois choisi

Quels sont les référentiels applicables ?

Règlement Général sur la protection des données UE 2016/679

Loi dite informatique et libertés N°78-17 modifiée

Loi sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques de 1951

L'enquête Génération 2017 à 6 ans s'inscrit dans les missions du Céreq qui sont définies par l'article D313-38 du code de l'éducation

Visa du label à intégrer si obtention

Appels d'offres public du Céreq, soumis au code de l'achat public

Évaluation : Acceptable

Données, processus et supports

Quelles sont les données traitées ?

Données sources issues de la précédente interrogation (informations fournies initialement par les établissements de formation en France complétées des données collectées en 2020-2021) :

Nom, prénom, adresse électronique, adresse postale, numéro de téléphone, formation et spécialité, année de sortie du système scolaire, données enrichies par l'individu issues de la précédente interrogation (vie professionnelle dont revenu, caractéristiques sociodémographiques,...)

Données collectées en cours d'enquête :

Mise à jour coordonnées, vie professionnelle dont rémunérations perçues, discrimination (le cas échéant), vie familiale, état de santé.

Données générées par les systèmes :

ID spécifique pour chaque individu, adresse IP sans géolocalisation...

Comment le cycle de vie des données se déroule-t-il (description fonctionnelle) ?

- 1 - Intégration des données de la précédente interrogation dans le système d'information du sous-traitant
- 2 - Collecte des informations prévues par le questionnaire et les modalités définies
- 3 - Restitution des données au Céreq
- 5 - Destruction des DCP

Quels sont les supports des données ?

Données en base Céreq

Plateformes de transfert de données (aucune diffusion par mail)

SI du sous-traitant

Transfert chez le routeur et l'imprimeur

Transfert chez le sous-traitant d'enrichissement des coordonnées

Office

SAS

R

Principes fondamentaux

Proportionnalité et nécessité

Les finalités du traitement sont-elles déterminées, explicites et légitimes ?

Le traitement a pour finalité la poursuite du recueil d'informations auprès des répondants de l'enquête Génération 2017 à 3 ans.

Cette enquête est réalisée par le Céreq dont les missions sont en parfaite adéquation avec le traitement d'information de la collecte.

Préalablement à tout recueil d'information, chaque individu sera destinataire d'un courrier et/ ou email expliquant précisément l'objet de l'enquête. Pour ceux n'ayant ni mail ni adresse postale, l'information sera faite lors du premier contact téléphonique.

Cette enquête passera en Commission pour obtenir le label d'intérêt Général et de qualité statistique du CNIS, label obtenu pour l'enquête à 3 ans.

Quel(s) est(sont) les fondement(s) qui rend(ent) votre traitement licite ?

La licéité du traitement repose sur plusieurs fondements :

- l'intérêt légitime du Céreq à l'enquête au regard des missions dévolues du centre de recherche
- le consentement des individus à répondre aux questions qui leur seront posées
- le label d'intérêt général et de qualité statistique du CNIS délivré pour la réalisation de l'enquête (**si obtention**)

Les données collectées sont-elles adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées (minimisation des données) ?

Phase de constitution du fichier :

Le fichier est constitué de données à caractère personnel ou non recueillies directement auprès des individus lors de la précédente interrogation en 2020.

Phase de contact et QI :

Information sur l'enquête et vérification de l'individu recherché. Dans la phase de contact, il est possible pour un tiers d'enrichir les coordonnées de l'individu recherché (**la légalité du recueil de ces informations se fonde sur l'intérêt légitime du Céreq et tire sa légalité du label Statistique public s'il est attribué à l'enquête**)

Parcours professionnel :

L'un des objectifs est de savoir jusqu'à quand la dernière situation professionnelle renseignée par l'individu lors de l'enquête précédente a duré et comment elle a évolué. SI arrêt de la situation avant la date d'enquête des questions sont proposées pour mettre à jour son parcours. La collecte de ces données est en lien avec l'objectif de l'étude (cf. finalité du traitement). Le module autre situation peut engendrer des réponses en clair où l'individu peut fournir des informations détaillées notamment sur son état de santé. La collecte de cette information sert également à la finalité de l'étude. Ce type de données recueilli ne fera pas l'objet d'un consentement écrit comme la CNIL le recommande. La légalité du recueil de ces informations se fonde sur l'intérêt légitime du Céreq. De plus, ces données seront retraitées en post-enquête de manière à ne pas être divulguées en l'état pour des raisons de confidentialité.

Discrimination :

Ces questions traitent de la situation de discrimination dans le cadre professionnel. Le recueil de ces informations est utile à l'étude dans la mesure où une discrimination peut avoir un impact sur le parcours professionnel de l'individu. Au regard des autres informations déjà enregistrées, ces données peuvent, par combinaison prendre le

caractère de données sensibles. Ce type de données recueillies ne fera pas l'objet d'un consentement écrit comme la CNIL le recommande. La légalité du recueil de ces informations se fonde sur l'intérêt légitime du Céreq. De plus, ces données seront retraitées en post-enquête de manière à ne pas être divulguées en l'état pour des raisons de confidentialité.

Caractéristiques de l'individu :

Ce module de questions permet de recueillir des informations sur les caractéristiques socio-démographiques de l'individu répondant et ainsi identifier des parcours professionnels selon des caractéristiques sociologiques. Deux questions ont trait à l'état de santé de l'individu. Le recueil de ces informations permet d'analyser l'impact de la santé des individus sur leur parcours professionnel. L'état de santé est demandé d'un point de vue général et au ressenti de l'individu. La raison de l'état de santé n'est pas demandée. Ce type de données recueillies ne fera pas l'objet d'un consentement écrit comme la CNIL le recommande. La légalité du recueil de ces informations se fonde sur l'intérêt légitime du Céreq.

Actualisation des coordonnées :

Le recueil de ces informations permet de sécuriser tout nouveau contact qui pourrait être nécessaire notamment pour les études qualitatives ou quantitatives complémentaires prévues. Une question permet d'obtenir le consentement de l'individu à répondre à une enquête complémentaire.

Les données sont-elles exactes et tenues à jour ?

Les données directement identifiables sont fournies par les individus eux-mêmes lors de la précédente interrogation de 2020. Elles ont pu être enrichies via des annuaires téléphoniques. L'ensemble des données recueillies le sont sur une base déclarative des individus. Les données sont actualisées en cours d'enquête.

Quelle est la durée de conservation des données ?

Le sous-traitant s'engage dans sa réponse à l'appel d'offre à détruire les données au plus tard 12 mois après la fin de l'enquête. Le Céreq supprime les DCP 5 ans après la dernière interrogation.

Mesures protectrices des droits

Comment les personnes concernées sont-elles informées à propos du traitement ?

Les individus sont informés à plusieurs étapes :

- par courrier papier ou électronique qui leur est adressé préalablement à l'enquête (lettre avis)
- au moment du contact téléphonique via l'enquêteur
- au moment du recueil d'information par internet (page d'accueil du questionnaire)

Des points d'informations existent également via le site du Céreq, le site dédié de l'enquête, facebook et twitter.

Si applicable, comment le consentement des personnes concernées est-il obtenu ?

Le traitement des DCP pour le premier contact est réalisé sur la base de l'intérêt légitime du Céreq à traiter ces informations.

Le traitement des DCP ultérieur est réalisé avec le consentement de l'individu lorsqu'il accepte de répondre au questionnaire.

Question de fin pour consentement à une post-enquête / entretien avec un chercheur.

Comment les personnes concernées peuvent-elles exercer leurs droit d'accès et droit à la portabilité ?

Dans le cadre de cette enquête, le droit à la portabilité est traité de la même manière que le droit d'accès.

Une adresse électronique générique sera créée pour permettre aux individus de formuler leurs demandes. Celles-ci seront traitées conjointement entre le sous-traitant et le Céreq.

Seules les informations données par l'individu seront directement fournies dans le cadre de cette enquête (ie, les intitulés des questions et les variables calculées/retravaillées ne seront pas livrées)

Comment les personnes concernées peuvent-elles exercer leurs droit de rectification et droit à l'effacement (droit à l'oubli) ?

Une adresse électronique générique sera créée pour permettre aux individus de formuler leurs demandes. Celles-ci seront traitées conjointement entre le sous-traitant et le Céreq.

Comment les personnes concernées peuvent-elles exercer leurs droit de limitation et droit d'opposition ?

Une adresse électronique générique sera créée pour permettre aux individus de formuler leurs demandes. Celles-ci seront traitées conjointement entre le sous-traitant et le Céreq.

Les obligations des sous-traitants sont-elles clairement définies et contractualisées ?

Elles le sont grâce au CCTP de l'appel d'offre du marché public et à la réponse du sous-traitant qui intègre ses engagements.

En cas de transfert de données en dehors de l'Union européenne, les données sont-elles protégées de manière équivalente ?

Sans objet en l'espèce

Risques

Mesures existantes ou prévues

Chiffrement

Céreq:

Nous utilisons le coffre-fort des mots de passe agréé par l'ANSSI : Keepass

Les données des disques durs de tous les ordinateurs portables des agents sont chiffrées par la solution native Microsoft BitLocker. Les flux internet vers nos serveurs publics sont tous sécurisés via le protocole HTTPS.

Les flux d'administration de notre système d'information sont cryptés et authentifiés suivant le protocole SSH via SSL. Dans notre système d'information, la donnée utilisateur n'est pas stockée « en clair » sur nos unités de stockage. Elle est compressée, morcelée et dupliquée par les algorithmes d'optimisation et de sécurisation issues de technologie propriétaire du constructeur Netapp. Mise en place d'une méthode d'authentification à multiples facteurs pour les opérations d'administration sensibles.

Mise en œuvre sans délai des mesures supplémentaires de sécurité initiées par Microsoft sur l' « authentification moderne ».

Sous-traitant enquête :

Les données en transit sont toujours chiffrées

Les flux d'authentifications sont cryptés

Les applicatifs accessibles en lignes sont disponibles uniquement en https, les échanges de données passent par des outils sécurisés de type sftp ou Liquidfile

Anonymisation

Céreq:

A la fin de l'enquête les données seront anonymisées. Le Céreq détruira les données dans les 3 ans après la 2ème interrogation de la cohorte (ces fichiers comprennent des informations de résultats de collecte utiles pour des travaux méthodologiques).

Lors du transfert des données d'enquêtes du sous-traitant vers le Céreq : Lors des transferts des réponses à l'enquête les données nominatives seront transmises dans un fichier séparé et dans un envoi séparé afin de limiter le risque de vol de données en cours de transfert. Des identifiants uniques pour chaque adresse échantillonnée, utilisés pour la réalisation de la collecte puis l'identifiant CEREQ sera transmis dans les fichiers livrés à l'équipe du CEREQ. La table de passage entre l'identifiant utilisé pour la collecte et l'identifiant utilisé pour la livraison des données sera détruite en fin d'enquête et fera l'objet d'une attestation de destruction. Seuls des fichiers anonymisés seront transmis à l'équipe du CEREQ.

Cloisonnement

Céreq :

Accès des personnes aux seules données dont elles ont besoin. Les données sont accessibles uniquement par l'équipe en charge de l'enquête Génération sur serveurs sécurisés.

Sous-traitant enquête :

- Au début de la prestation, le directeur de projet demande les autorisations pour les intervenants en respectant le principe du « moindre privilège » et du « besoin d'en connaître ». Un système de contrôle d'accès est alors mis en place sur les biens du client utilisés dans le cadre de la prestation, et les intervenants n'ont accès qu'aux données nécessaires à la réalisation de leurs missions.

- Une revue régulière des habilitations est menée.

- Au départ d'un salarié son compte est désactivé.

Minimisation des données

Céreq:

Nous veillons à ne collecter que les informations qui seront utiles. Nous veillons à améliorer ce point à chaque fin d'enquête de manière à ne plus collecter une information qui s'est finalement avérée inutile.

Nous transmettons aux sous-traitants uniquement les données qui sont utiles à la réalisation de son contrat.

Gestion des postes de travail

Céreq

:

Le Céreq met à disposition de chaque agent un PC portable dont le contenu du disque dur est chiffré. Chaque

utilisateur détient des droits qui restreignent son accès à un certain type de données. Ces droits sont gérés par le service informatique. Chaque ordinateur est protégé par un câble renforcé et sécurisé par code d'accès. Chaque PC est accessible via un compte personnel, géré par un identifiant et un mot de passe actuellement sur 12 positions alphanumériques, renouvelable obligatoirement tous les 3 mois.

Lors d'une réaffectation, les postes sont réinitialisés.

Des mises à jour régulières sont réalisées afin de ne pas rendre les postes de travail vulnérables.

Les installations sur les postes de travail sont contrôlées par le service informatique. Seul un administrateur peut autoriser une installation de logiciel.

Les postes de travail ne sont utilisables qu'à des fins professionnelles. Un usage personnel est interdit.

Un antivirus est installé afin de contrôler l'intégrité du poste de travail.

Sous-traitant enquête :

Chaque collaborateur d'IPSOS dispose d'un poste de travail nominal, connecté au réseau interne. Les postes de travail sont chiffrés. Des armoires verrouillables sont mises à disposition des employés afin de protéger physiquement leurs équipements contre le vol. Tous les documents relatifs aux projets clients sont stockés en format électronique sur le répertoire de partage relatif à la prestation. Le stockage de ces informations est interdit sur les postes de travail (PC portable, mobile, tablette).

Politique IPSOS de mot de passe pour les utilisateurs non-administrateurs :

- ❖ Longueur : la taille du mot de passe doit être supérieure à huit (8) caractères ;
- ❖ Complexité : le mot de passe doit contenir des minuscules, des majuscules, des chiffres et des caractères non alphanumériques « caractères spéciaux » ;
- ❖ Réutilisation du mot de passe : la réutilisation des mots de passe n'est pas recommandée pour les employés d'IPSOS. Il est toutefois possible de réutiliser le même mot de passe après 3 différents changements ou après un 1 an en cas d'utilisation de la fréquence de modification par défaut de 3 mois ;
- ❖ Fréquence du changement : Le changement des mots de passe est obligatoire tous les 3 mois.

Pour l'environnement CLARANET La politique de mots de passe associée à ce référentiel est donnée ci-dessous:
Longueur minimale : 16 caractères

- ❖ Complexité : minuscule, majuscule, chiffre et caractère spécial
- ❖ Durée maximale : 90 jours
- ❖ Durée minimale : 2 jours
- ❖ Historique : 5 mots de passe

Protection des sites web

Céreq:

Pour les sites web les principales mesures de protection mises en place par le sous-traitant pour la réalisation de l'enquête sont :

- Connexion sécurisée via une authentification Login/Mot de passe ;
- Gestion fine des droits d'accès des utilisateurs selon leurs statuts. Ces droits concernent les modules visibles dans l'application ainsi que les droits de consultation et de modification ;
- Accès uniquement en HTTPS et utilisation des contrôles d'intégrité en transfert via le protocole HTTPs

Sauvegarde des données

Céreq:

Les données présentes sur nos unités locales de stockages sont sauvegardées via les applications Veeam Backup et Réplication. Elles sont sauvegardées deux fois par jour en interne dans la salle de secours et une fois par jour en externe chez un prestataire. Il n'y a pas de sauvegarde de nos données M365 autre que les dispositifs de sécurisation des données mises en place par Microsoft.

Les données stockées sur la CereqBox sont sauvegardées en interne une fois par jour.

La résilience de notre système d'information est de type PCA via les applicatifs « SnapMirror Business Continuity » de Netapp. C'est-à-dire qu'il y a une réplication permanente de la totalité de nos données internes dans la salle de secours pour une continuité d'activité automatique sans coupure en cas de sinistre sur une partie des matériels.

Sous-traitant enquête:

Politique de sauvegarde avec séparation géographique des sites de backup et de production :

Dans l'environnement IPSOS, les sauvegardes sont gérées avec le logiciel Veeam qui permet de générer une sauvegarde complète puis des sauvegardes incrémentales sans avoir à repasser par une complète.

- **Fréquence et Point de Restauration**

- o Les sauvegardes ont lieu du lundi au vendredi à partir de 20h00. Cinq points de restauration sont donc créés par semaine.

- o Vingt points glissants sont sauvegardés par IPSOS ce qui permet d'avoir des points de restauration pour les quatre dernières semaines ouvrées.

- o Une sauvegarde complète est réalisée chaque mois. Elle restera disponible pour une année ce qui permet d'avoir un historique de douze mois consécutifs.

- o Une sauvegarde complète est également réalisée chaque année, elle reste disponible pour une durée de cinq ans.

- Afin d'assurer la disponibilité des données sauvegardées, une réplication de la sauvegarde hors site en temps réel est active entre le site de Paris et le site de l'opérateur internet CÉLESTE. Ce site de sauvegarde est situé dans une baie fermée au sein d'un Datacenter sécurisé dans l'Est parisien.

Dans l'environnement Claranet, la stratégie de sauvegarde utilisée est la suivante :

- o une sauvegarde complète par semaine ;

- o une sauvegarde différentielle quotidiennement ;

Pour garantir un meilleur niveau de protection en cas d'incident majeur sur le site d'hébergement principal, la plateforme de sauvegarde est physiquement située dans un Datacenter différent mais en France de celui des serveurs de production.

Toutes les données sont stockées en France.

Contrat de sous-traitance

Céreq:

Les sous-traitants sont tenus par des engagements liés à un marché public d'appel d'offre.

Sécurité physique

Céreq

Les serveurs du Céreq sont situés dans une salle fermée accessible par badge. L'accès à cette salle est restreint au personnel du service technique habilité. Chaque visiteur dans les locaux du Céreq doit se présenter à l'accueil au troisième étage du bâtiment. Les trois autres étages (premier, deuxième et quatrième) sont accessibles soit, à pied par un passage systématique au troisième étage, soit par ascenseur avec l'utilisation d'un badge personnel. Les ascenseurs sont bloqués dans le sens montant à partir de 18h (ils ne sont jamais bloqués pour descendre).

Les locaux ferment et une alarme de sécurité est enclenchée à partir de 21h. En cas de déclenchement, un service de sécurité intervient immédiatement. De plus, le bâtiment, dans lequel se trouve les locaux du Céreq est surveillé par des agents de sécurité jour et nuit.

Sous-traitant enquête :

Les mesures de protection physique du data center CELESTE utilisé pour stocker les données IPSOS comprennent
- Un accès sécurisé et contrôlé :

- o Réseau de caméras de surveillance sur l'ensemble du site avec enregistrement des mouvements ;
- o Contrôle anti-intrusion, renforcé par des alarmes sonores ;
- o Contrôles d'identité pour les visiteurs ;
- o Accès nominatifs 24/7, avec contrôle biométrique pour tous les intervenants ;
- o Présence humaine 24/7 et gardiennage par des professionnels.

Traçabilité

Céreq :

Nous utilisons l'environnement Netwrix pour tracer et sécuriser les connexions des utilisateurs et les accès aux fichiers (cryptolockers, accès non désirés, comptes administrateurs périmés, etc.). La console d'administration native de M365 audite et enregistre toutes les données techniques générées par le trafic Teams, Exchange, SharePoint, Authentification, ...

Au niveau de la couche réseau, notre pare-feu (marque certifiée ANSSI) enregistre les activités des adresses IP qui transitent sur notre système d'information.

Sous-traitant enquête :

Les accès au serveur via les interfaces d'administration sont tracés. Les applications métiers disposent de logs dont la verbosité est définie selon le niveau de criticité attendue. Au niveau des simples serveurs de fichiers, des journalisations systématiques des accès aux données personnelles en lecture/écriture peuvent être mises en oeuvre.

Sécurisation des matériels

Céreq:

L'inventaire des matériels et des logiciels est assuré par l'applicatif standard « glpi ». Un contrôle d'accès par badge et/ou clefs est mis en place pour accéder aux stocks, aux locaux techniques et aux salles serveurs. L'accès aux locaux est règlementé par badge ascenseur et par filtrage via un agent d'accueil. Un cadenas à code fourni à tous les utilisateurs pour sécuriser leurs PCs.

Sous-traitant enquête :

Les mesures sont explicitées de manière détaillées dans les autres sections.

Organisation de la politique de protection de la vie privée

Céreq :

Un DPO et un DPO adjoint ont été nommés. Un suivi est réalisé avec la direction de l'établissement.

Sous-traitant enquête :

Un DPO a été nommé pour les entités d'Ipsos en France. Le DPO est déclaré auprès de la CNIL. Le DPO fait partie de la Direction Juridique du Groupe Ipsos et est également rattaché au Global Chief Privacy Officer qui anime un réseau de DPO au sein de chaque pays d'Ipsos.

Deux politiques ont été définies par le groupe :

- 8.0 Global Privacy and Data Protection Policy
- 8.1 Personal Data Breach Management Procedure

Le DPO a un profil juridique et à la certification CIPP/E délivrée par l'IAPP (International Association of Privacy Professionals)

Sécurisation des transmissions de fichiers de données

Céreq :

Les transferts de fichiers de données à caractère personnel (entrants ou sortants) sont à minima compressés et protégés par mot de passe. L'envoi de ces fichiers est réalisé via un des moyens de transfert sécurisé suivants : par mail, via la Céreq box (cloud de fichiers), France transfert (outil de transfert sécurisé fourni par l'Etat) ou tout autre outil permettant de maîtriser la sécurité. Tous les accès aux outils de transfert de fichiers nécessitent une authentification par login et mot de passe. La totalité des échanges de données sont faits par un canal chiffré (https) permettant de se prémunir des attaques. Chaque mot de passe est transmis par téléphone. Une fois réceptionnés, les fichiers sont enregistrés dans un dossier à accès restreint aux seules personnes habilitées à y accéder. Un code de conduite sera imposé pour le traitement de ces données (article 40).

Sous-traitant enquête:

Afin de pouvoir garantir à l'équipe du CEREQ un protocole de transmission sécurisée des fichiers de données, le sous traitant de l'enquête propose d'utiliser :

- Plateforme sécurisée LiquidFiles dédiée : <https://eutransfer.ipsos.com> (cryptage HTTPS via certificat GeoTrust RSA CA 2018)
- ou compte SFTP (cryptage SSH) dédié au projet sur un serveur propriété du sous traitant

A noter que leur plateforme de consultation dédiée à chaque enquête est également un moyen d'échanger des fichiers de manière totalement sécurisée.

Aucun fichier nominatif ne sera transmis par mail.

Au début de la prestation, un répertoire projet est créé sur le réseau partagé afin de stocker et manipuler les données du groupe Total ainsi que les résultats de l'enquête. Afin de sécuriser ce réseau partagé, IPSOS met en place les mesures de sécurité ci-dessous :

- L'accès au répertoire n'est autorisé qu'aux collaborateurs qui interviennent sur l'étude ;
- L'accès au dossier de la prestation est soumis à un contrôle strict basé sur les rôles et profils des utilisateurs du système ;
- La protection des données stockées sur le réseau est assurée par un chiffrement via la solution Symantec Encryptions.
- Les accès sont tracés

Gérer les incidents de sécurité et les violations de données

Céreq : Un protocole à suivre dans les 24h a été mis en place:
- Le DPO, son adjoint et la direction de l'établissement doivent être averti par téléphone et mail (au moins un des deux DPOs assure une astreinte pendant les congés).

- Organiser une réunion exceptionnelle entre le service concerné, la DPO et son adjointe et le service technique afin de réaliser une première expertise et mettre en place des mesures techniques et organisationnelles immédiates
- Notification initiale à la Cnil

Si une violation de données est avérée, le Céreq doit prévenir la totalité des individus concernés sous 72H.

Notification complémentaire à la Cnil sous 72H si nécessaire pour compléter la notification initiale.

Sous-traitant enquête :

Mise en oeuvre d'une procédure de gestion des incidents en cas de violation de données à caractère personnel. Quand Ipsos agit en qualité de sous-traitant, Ipsos s'engage à informer son client (le responsable de traitement) dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance conformément au RGPD et dans les conditions définies au contrat applicable.

Evaluation initiale

Après notification (interne ou externe), le DPO conduira une analyse initiale sur la criticité de l'incident.

Une fois cette étape réalisée, le DPO informe le CPO, le CIO, le Global Head of Information Security et le département juridique.

Recueil des informations et qualification

L'équipe en charge de la réponse de l'incident collecte des informations complémentaires concernant la situation, les plateformes concernées, le type d'incident, sa catégorie et sa priorité.

Les types de notifications applicables varient selon la législation et le type de sujets concernés en fonction des différents critères ci-dessous :

- Le type d'incident,
- La nature, la sensibilité et le volume de Données Personnelles
- La faisabilité d'identification d'un individu
- L'impact sur les personnes
- Communication

Si Ipsos est le Processeur unique, l'obligation de notification au client doit être analysée immédiatement. Si la situation tombe sous le coup de la réglementation GDPR, une notification sans délai est alors effectuée auprès du Contrôleur de Données (habituellement le client).

Sensibilisation du personnel

Céreq:

Les DPO mènent des actions de sensibilisation des agents au RGPD. Elles interviennent en comité de direction pour former les managers, publient régulièrement des communiqués sur l'intranet et accrochent des affiches dans les locaux afin d'informer les agents sur le RGPD et réalisent avec l'aide du service informatique des formations sur la sécurité. L'intranet constitue aussi un moyen de sensibiliser les agents sur leurs obligations.

Sous-traitant enquête:

Les employés d'IPSOS bénéficient de plusieurs sessions de formation et de sensibilisation aux mesures de protection des données à caractère personnel :

- Sensibilisation du personnel dans le parcours d'intégration ;
- Sensibilisation en ligne via l'outil de formation ITC du Groupe IPSOS

- Sensibilisation via des conférences de la Direction Centrale de la Sécurité Intérieure française;
- Session de sensibilisation organisée par le département Qualité ;
- Webminar présentant la politique d'IPSOS en matière de données personnelles et les principes de la GDPR.

Charte informatique

Céreq :

Les agents sont soumis à la charte informatique du Céreq qui liste les droits et devoirs des agents face à l'usage des outils informatiques. Elle est annexée au règlement intérieur. Cette charte impose également un code de conduite pour le traitement des données (article 40 du RGPD).

Sous-traitant enquête :

Les employés d'Ipsos sont soumis à un ensemble de politiques internes en matière de protection des données dont la politique de confidentialité et de protection des données

Sécurité des serveurs

Céreq :

Accès par badge

SSH vers les serveurs (sécurisé par login/mot de passe)

Sous-traitant enquête :

- o La salle serveur est toujours verrouillée ;
- o L'accès à la porte est limité aux services généraux et personnels informatiques qui possèdent un badge spécifique ;
- o L'accès n'est autorisé qu'aux personnels informatiques agréés ;
- o À l'intérieur de la salle serveur, une console d'administration est disponible et accessible uniquement par authentification login/mot de passe ;
- o La détection des incendies et des intrusions est activée et reliée à une surveillance centrale 24/7.
- o L'alimentation et le refroidissement complémentaires sont activés ;
- o Le personnel de nettoyage ne peut pas accéder aux salles serveur ;
- o Les journaux d'accès et de maintenance sont conservés.

Les serveurs de l'hébergeur CLARANET en France :

- o Contrôle vidéo 24h/24, 7j/7, lecteur de badges avec autorisations individualisées ;
- o Carte nominative d'accès et détecteurs d'intrusion ;
- o Seul le personnel habilité se présentant avec une pièce d'identité en cours de validité est autorisé à se rendre dans les salles informatiques ;
- o Les journaux d'accès sont conservés pendant un 1 an ;
- o Le site est sous vidéo-surveillance avec 1 mois de rétention des images ;

Sécurisation des canaux informatiques

Céreq:

Toutes ces mesures ont été décrites dans les items précédents :

EDR WithSecure

ACL via notre pare-feu

Pare-feu Microsoft activé sur tous les PCs

SSH / SSL vers les serveurs

Chiffrement des flux internet : Certificats cereq.fr en https

Authentification forte : Côté cloud uniquement pour les administrateurs de M365 avec la mise en place du MFA (multi facteur authentification)

Wifi sécurisé et crypté

Téléphonie exclusivement sur IP donc nativement intégrée à la sécurisation globale du système d'information.

Sous-traitant enquête :

- L'architecture sécurité d'IPSOS comporte plusieurs pare-feux de la solution CISCO ASA approuvée et validée par l'équipe réseau du groupe. Ces pare-feux permettent la restriction et le contrôle d'accès aux réseaux à travers la définition d'un ensemble de règles sécurité

o Antivirus et Antispyware ;

o Filtrage LAN ;

o Anti-intrusion IDS / IPS ;

o File Blocking ;

o Anti-Spam, Anti-Phishing et URL Filtering.

-IPSOS met en place une politique de management de vulnérabilité pour les différents équipements et applications du système d'information.

-Les tests d'intrusion (internes et externes) réalisés périodiquement permettent d'apporter une vision de la sécurité du système d'information à travers des techniques de recherche et d'exploitation des vulnérabilités.

- Les serveurs de l'hébergeur Claranet en France :

o Systèmes de contrôle d'accès physique et solution anti-intrusion

▪ Contrôle vidéo 24h/24, 7j/7, lecteur de badges avec autorisations individualisées ;

▪ Carte nominative d'accès et détecteurs d'intrusion ;

▪ Seul le personnel habilité se présentant avec une pièce d'identité en cours de validité est autorisé à se rendre dans les salles informatiques ;

▪ Les journaux d'accès sont conservés pendant un 1 an ;

▪ Le site est sous vidéo-surveillance avec 1 mois de rétention des images ;

▪ Groupes électrogènes testés mensuellement assurent plus de 24 heures d'autonomie ;

▪ Système de détection/extinction incendie : Respecte les directives APSAD R7 et R13 avec un système VESDA et FM200 opérant par zone de 1000 m2.

o Architecture sécurisée :

▪ Accès via un canal sécurisé en VPN ;

▪ Utilisation d'un firewall mutualisé avec contexte dédié ;

▪ Utilisation de DMZ ;

- Mise en place d'une solution antivirus sur les serveurs (solution Sophos) ;
- Utilisation d'un Security Information and Event Management (SIEM)
- Utilisation d'un Security Operation Center (SOC)
- Conduite des travaux de veille de vulnérabilité et de gestion des correctifs de sécurité ;
- Contrôle des flux et protection contre les attaques réseau ;
- Contrôle des configurations des équipements réseau.

Gérer les risques

Céreq:

Réalisation d'analyse d'impact. Lors de travail avec un sous traitant, cette analyse est réalisée en collaboration afin de prendre en compte les mesures et risques liés au sous traitant.

Maintenance

Céreq:

Opération de sous-traitance encadré par des marchés.

Les prises en main à distance sont réalisées uniquement en présence de l'agent et sur sa demande via microsoft TEAMS.

Lutte contre les logiciels malveillants

Céreq:

Mise en place d'une solution globale d'antivirus sur les ordinateurs, sur les serveurs et également sur une plateforme de surveillance via l'EDR WithSecure (une des solutions recommandées par l'administration). Notre pare-feu est paramétré pour n'autoriser qu'une liste exhaustive de matériel à se connecter sur le réseau (ACL), les flux de données sont également contrôlés et filtrés (Matrice de flux).

Le Pare-feu natif de Microsoft est également activé sur tous les PCs

Contrôle d'intégrité

Céreq:

L'environnement Netwrix déclenche une alerte en cas d'opérations inhabituelles sur nos unités de stockage (modifications en volume, copies massives, ...). Les tentatives d'intrusion et / ou de corruption des données via par exemple les injections sql sont surveillées et bloquées par l'environnement anti-virus « EDR WithSecure »

Sécurité de l'exploitation

Céreq:

Tenue d'une documentation d'exploitation

Elaboration en cours d'une documentation PRI/PCI

Présence d'un inventaire via GLPI

Permanence des mises à jour logiciels utilisateurs via l'EDR WithSecure et les systèmes Microsoft pour les parties techniques et sensibles (WSUS pour les KB + MDT pour les mises à jour des OS)

Maintien en condition opérationnelle du matériel : renouvellement planifié de 1/5 du parc informatique chaque année + renouvellement ponctuel des matériels de l'infra (réseau, stockage, serveurs, impression, ...).

Sécurisation des données internes : Infra en PCA = toutes nos données sont dupliquées dans une salle de secours + PRA : toutes nos données sont sauvegardées 2x/j

Sécurisation des données M365 : exclusivement opéré par Microsoft (pas d'outils supplémentaire de sauvegarde en local de ces données).

Limiter l'accès physique au matériel : accès aux salles serveurs et salle de stockage par badge et / ou clefs.

Accès illégitime à des données

Quels pourraient être les principaux impacts sur les personnes concernées si le risque se produisait ?

Usurpation d'identité, Sollicitation des personnes concernées pour des traitements non désirés, Divulgence de coordonnées pour la réalisation d'opérations frauduleuses, Divulgence d'informations confidentielles (ex: salaire), Chantage ou dénonciation (certains individus travaillant sans être déclarés peuvent l'indiquer en clair dans certaines questions), Discrimination à l'embauche (problème de santé déclaré, motif de licenciement), Discrimination à l'accès au logement ou d'un autre service en raison de l'indication de difficultés financières, Atteinte à l'image d'une personnalité publique pour des faits qui ne font pas partie du débat d'intérêt général

Quelles sont les principales menaces qui pourraient permettre la réalisation du risque ?

Introduction frauduleuse dans le SI, Copie et extraction des dcp automatisées ou manuelles

Quelles sources de risques pourraient-elles en être à l'origine ?

source humaine interne, source humaine externe, source non humaine

Quelles sont les mesures, parmi celles identifiées, qui contribuent à traiter le risque ?

Chiffrement, Anonymisation, Minimisation des données, Gestion des postes de travail, Protection des sites web, Contrat de sous-traitance, Sécurité physique, Cloisonnement, Sécurisation des matériels, Sécurisation des transmissions de fichiers de données, Gérer les incidents de sécurité et les violations de données, Sensibilisation du personnel, Traçabilité, Organisation de la politique de protection de la vie privée, Gérer les risques, Sécurisation des canaux informatiques, Charte informatique, Sécurité des serveurs, Maintenance, Lutte contre les logiciels malveillants, Contrôle d'intégrité, Sécurité de l'exploitation

Comment estimez-vous la gravité du risque, notamment en fonction des impacts potentiels et des mesures prévues ?

Importante, La gravité du risque est ici quottée au maximum mais dépendrait en réalité du moment où l'accès illégitime aux données interviendrait : en tout début de process les données présentes dans les systèmes sont bien plus limités que les données présentes à la fin de la passation de l'enquête. Toutefois, certaines mesures devraient permettre de limiter la gravité par le cloisement des informations

Comment estimez-vous la vraisemblance du risque, notamment au regard des menaces, des sources de risques et des mesures prévues ?

Négligeable, Les différentes mesures prévues par le Céreq et le sous-traitant constituent des barrières efficaces au regards des menaces identifiées. Ainsi il semble négligeable qu'elles surviennent

Modifications non désirées de données

Quels pourraient être les principaux impacts sur les personnes concernées si le risque se produisait ?

L'étude n'aboutissant à aucune contrepartie, la modification des données n'aurait aucun impact

Quelles sont les principales **menaces** qui pourraient permettre la réalisation du risque ?

Absence de sécurisation, Erreur de programmation, Bug logiciel, Malveillance internet, Négligence

Quelles **sources** de risques pourraient-elles en être à l'origine ?

Source humaine interne, source humaine externe, source non humaine

Quelles sont les **mesures**, parmi celles identifiées, qui contribuent à traiter le risque ?

Chiffrement, Cloisonnement, Gestion des postes de travail, Protection des sites web, Sauvegarde des données, Contrat de sous-traitance, Sécurité physique, Traçabilité, Organisation de la politique de protection de la vie privée, Gérer les incidents de sécurité et les violations de données, Sécurisation des matériels, Sensibilisation du personnel, Sécurisation des transmissions de fichiers de données, Sécurité des serveurs, Charte informatique, Sécurisation des canaux informatiques, Gérer les risques, Minimisation des données, Maintenance, Lutte contre les logiciels malveillants, Contrôle d'intégrité, Sécurité de l'exploitation

Comment estimez-vous la **gravité du risque**, notamment en fonction des impacts potentiels et des mesures prévues ?

Négligeable, En matière d'atteinte à la vie privée des individus, une modification des données serait de gravité négligeable.

Comment estimez-vous la **vraisemblance du risque**, notamment au regard des menaces, des sources de risques et des mesures prévues ?

Négligeable,

Les sauvegardes étant fréquentes autant chez le sous traitant qu'au Céreq, nous pouvons récupérer facilement les données initiales.

Disparition de données

Quels pourraient être les principaux **impacts** sur les personnes concernées si le risque se produisait ?

Aucun impact pour l'individu.

Quelles sont les principales **menaces** qui pourraient permettre la réalisation du risque ?

Malveillance interne, Erreur de manipulation des données, Malveillance externe, Dysfonctionnement du SI entraînant un effacement des données, Négligence

Quelles **sources** de risques pourraient-elles en être à l'origine ?

Source humaine interne, Source humaine externe, Source non humaine

Quelles sont les **mesures**, parmi celles identifiées, qui contribuent à traiter le risque ?

Sauvegarde des données, Chiffrement, Cloisonnement, Gestion des postes de travail, Protection des sites web, Contrat de sous-traitance, Traçabilité, Sécurité physique, Sécurisation des matériels, Sensibilisation du personnel, Sécurisation des transmissions de fichiers de données, Organisation de la politique de protection de la vie privée, Gérer les incidents de sécurité et les violations de données, Gérer les risques, Sécurisation des canaux informatiques, Charte informatique, Sécurité des serveurs, Maintenance, Minimisation des données, Lutte contre les logiciels malveillants, Sécurité de l'exploitation, Contrôle d'intégrité

Comment estimez-vous la **gravité du risque**, notamment en fonction des impacts potentiels et des mesures prévues ?

Négligeable, La gravité est estimée ici au regard de l'impact sur la vie privée des individus.

Comment estimez-vous la **vraisemblance du risque**, notamment au regard des menaces, des sources de risques et des mesures prévues ?

Négligeable, Les sauvegardes étant fréquentes autant chez le sous-traitant qu'au Céreq nous pouvons récupérer facilement les données initiales.

Plan d'action

Principes fondamentaux

Aucun plan d'action enregistré.

Mesures existantes ou prévues

Aucun plan d'action enregistré.

Risques

Aucun plan d'action enregistré.

Vue d'ensemble

Principes fondamentaux

Finalités	■ ■
Fondement	■ ■
Données adéquates	■ ■
Données exactes	■ ■
Durée de conservation	■ ■
Information des personnes	■ ■
Recueil du consentement	■ ■
Information des personnes	■ ■
Droit de rectification et d'effacement	■ ■
Droit de limitation et d'opposition	■ ■
Sous-traitance	■ ■
Transferts	■ ■

Mesures existantes ou prévues

■ ■	Chiffrement
■ ■	Anonymisation
■ ■	Cloisonnement
■ ■	Minimisation des données
■ ■	Gestion des postes de travail
■ ■	Protection des sites web
■ ■	Sauvegarde des données
■ ■	Contrat de sous-traitance
■ ■	Sécurité physique
■ ■	Traçabilité
■ ■	Sécurisation des matériels
■ ■	Organisation de la politique de protection de la vie privée
■ ■	Sécurisation des transmissions de fichiers de données
■ ■	Gérer les incidents de sécurité et les violations de données
■ ■	Sensibilisation du personnel
■ ■	Charte informatique
■ ■	Sécurité des serveurs
■ ■	Sécurisation des canaux informatiques
■ ■	Gérer les risques
■ ■	Maintenance
■ ■	Lutte contre les logiciels malveillants
■ ■	Contrôle d'intégrité
■ ■	Sécurité de l'exploitation

Risques

■ ■	Accès illégitime à des données
■ ■	Modification non désirée de données
■ ■	Disparition de données

Mesures Améliorables
Mesures Acceptables

Impacts potentiels

Usurpation d'identité
Sollicitation des personnes.
Divulgence de coordonnées
Divulgence d'informations
Chantage ou dénonciation (q
Discrimination à l'embauch
Discrimination à l'accès au
Atteinte à l'image d'une pe.
L'étude n'aboutissant à auc
Aucun impact pour l'individu

Accès illégitime à des données

Gravité : Importante

Vraisemblance : Négligeable

Menaces

Introduction frauduleuse de
Copie et extraction des dep
Absence de sécurisation
Erreur de programmation
Bug logiciel
Malveillance internet
Négligence
Malveillance interne
Erreur de manipulation des
Malveillance externe
Dysfonctionnement du SI e

Modification non désirées de données

Gravité : Négligeable

Vraisemblance : Négligeable

Disparition de données

Gravité : Négligeable

Vraisemblance : Négligeable

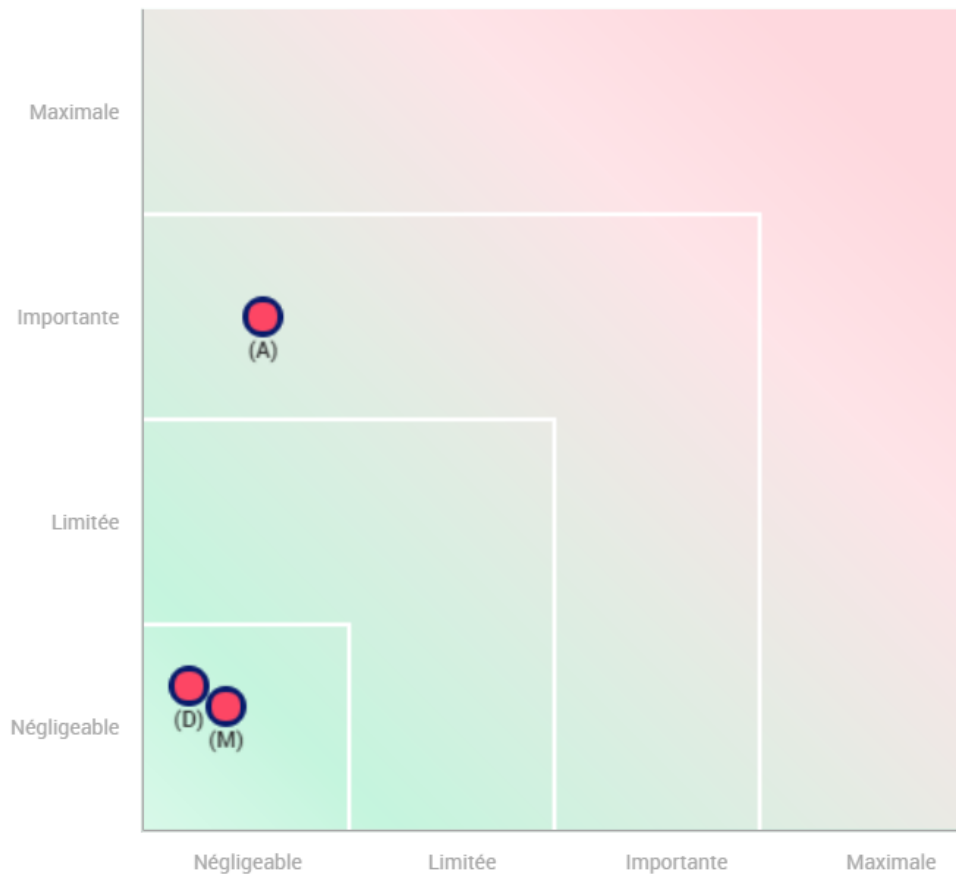
Sources

source humaine interne
source humaine externe
source non humaine
Source humaine interne
Source humaine externe
Source non humaine

Mesures

Chiffrement
Anonymisation
Minimisation des données
Gestion des postes de trava
Protection des sites web
Contrat de sous-traitance
Sécurité physique
Cloisonnement
Sécurisation des matériels
Sécurisation des transmissi
Gérer les incidents de sécu.
Sensibilisation du personne
Traçabilité
Organisation de la politiqu.
Gérer les risques
Sécurisation des canaux inf
Charte informatique
Sécurité des serveurs
Maintenance
Lutte contre les logiciels ...
Contrôle d'intégrité
Sécurité de l'exploitation
Sauvegarde des données

Gravité du risque



- Mesures prévues ou existantes
- Avec les mesures correctives mises en oeuvre
- (A)ccès illégitime à des données
- (M)odification non désirée de données
- (D)isparition de données

Vraisemblance du risque

19/12/2022

A.10 – Questionnaire de l'enquête 2020 auprès de la Génération 2017

Le questionnaire est fourni dans un document séparé.

A.11 – Bilan méthodologique des traitements réalisés en post-enquête pour le redressement des données de Génération 2017

Ce bilan est fourni dans un document séparé.